
colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

Papiers de M. Thurot.

Cours de Grammaire comparée. IX.

Adverbe, Préposition, Conjonction, Interjection.

Adverbe
(Négation. Interrogation.)



adverbe

Dionys. Thr. 641 ἐπίρρημά ἐστι μέρος λόγου ἄκλιτον κατὰ ῥήματος λεγόμενον ἢ ἐπιλεγόμενον ῥήματι (interjection)

Apoll. de adv. 529,6 : ἔστιν ἐπίρρημα λέξις ἄκλιτος κατηγοροῦσα τῶν ἐν τοῖς ῥήμασιν ἐγκλίσεων καθόλου ἢ μερικῶς, ὧν ἄνευ οὐ καταλήξει διάνοιαν.

Donat p. 1758 P. adverbium est pars orationis, quae adiecta verbo sig.onem eius explanat atque inplet.

Prisc. XV, 1. adverbium est pars orationis indeclinabilis, cuius sig.ío verbis adicitur. hoc enim perficit adverbium verbis additum, quod adiectiva nomina appellativis nominibus adiuncta.

adverbium est pars orationis sig.ans per modum fluxus vel fieri in alio. — determinare.



Port-Royal ch. XII. La plupart de ces particules ne sont que pour signifier en un seul mot ce qu'on ne pourrait marquer que par une préposition et un nom. sapienter sagement pour cum sapientia avec sagesse.

Duclos. Tout mot qui peut être rendu par une préposition et un nom est un adverbe et tout adverbe peut s'y rappeler.

Dumarsais

Beauzée p. 341 Les adverbes sont des mots qui expriment des rapports généraux déterminés par la désignation du terme conséquent, avec indétermination de tout terme antécédent

Sacy ch. X tout adverbe équivaut à une préposition suivie de son complément.

Burn. Gr. gr. §152 l'adverbe est un mot qui équivaut à une préposition suivie de son complément et qui modifie l'action énoncée par le verbe.

Harris I, 11. Les adverbes sont des attributs d'attributs

Lhomond [ch. IX] l'adverbe est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif pour en déterminer la signification



Heyse Deutsche Gr. p. 229 Die adverbia sind bestimmwörter des Prädicats, welche eine Weise oder einen Nebenumstand des Thuns Zustandes oder der Eigenschaft, ein Wie? Wo? Wann? etc ausdrücken

En Grammaire, on rencontre entre les propositions des différences analogues à celles que la Logique reconnaît entre les jugements; mais il n'y a pas identité.

Une proposition peut être affirmative, négative, ou interrogative. La proposition est affirmative ou négative comme l'est le jugement qu'elle exprime. Elle est interrogative, quand le rapport d'énonciation qui est entre les termes, ou quand l'un des termes est l'objet d'une question que celui qui parle adresse à un interlocuteur ou s'adresse à lui même. La question porte sur le rapport d'énonciation, quand on peut répondre par oui ou par non: est-il venu? (ἐρώτημα interrogatio) La question porte sur l'un des termes dans le cas contraire (πύσμα percontatio): ce vers est-il de Virgile ou d'Horace? et alors la proposition interrogative peut être en même temps affirmative ou négative.

Le verbe, dans les langues Indo-Européennes, n'exprime qu'l'affirmation ou plutôt ne contient que l'expression



de l'affirmation ; la négation est exprimée par un adverbe qui précède toujours immédiatement le verbe, quand elle porte sur le rapport qui est entre le sujet et l'attribut. Dans certaines langues le verbe a deux formes l'une pour l'affirmation, l'autre pour la négation.

L'interrogation est exprimée soit par un pronom ou un adverbe, soit par l'ordre des mots, soit enfin par le ton de la voix. Elle ne l'est pas par la forme du verbe.

En énonçant une proposition interrogative, celui qui parle peut marquer qu'il attend une réponse affirmative ou négative ; et alors la proposition interrogative est l'équivalent d'une proposition affirmative ou négative.

adverbe

L'adverbe est une partie du discours ~~indéclinable~~ invariable qui signifie une ~~modification~~ circonstance d'une action ou d'un état exprimé par un ~~verbe~~ attribut ou un qualificatif quelconque ~~un verbe, un adjectif, ou un adverbe.~~

Il peut modifier un verbe, un adjectif, un adverbe, un substantif en apposition ou comme attribut ~~[illegible]~~ une proposition tout entière.

~~[illegible]~~ L'adverbe est complément du terme qu'il modifie, et lui est uni par un rapport de détermination.

Suivant la nature de la modification qu'ils signifient, les adverbes sont

1° adverbes de lieu, quand ils signifient ~~un rapport~~ une circonstance de lieu: dehors, dedans, dessus.

2° adverbes de temps, quand ils signifient ~~un rapport~~ une circonstance de temps. — auparavant, ensuite.

3° adverbes de quantité, quand ils expriment une ~~idée~~ circonstance de quantité: ~~[illegible]~~ certains. quelques.

4° adverbes de ~~qualité~~ manière, quand ils expriment une ~~idée~~ circonstance de ~~qualité~~ manière — ~~[illegible]~~ habilement, courageusement, ils sont susceptibles de degré de comparaison en grec ou latin. car ils qualifient par l'action ou l'état le terme qu'ils modifient.

5° adverbes de modalité, quand ils modifient le rapport d'~~affirm~~ énonciation ~~[illegible]~~ qui unit l'attribut au sujet: peut-être, certainement (et certainement la manière dont on arrange ordinairement les trois premières monarchies est visiblement fabuleuse. Bossuet Disc. sur l'hist. I, 7.), probablement, nécessairement, et tous les adverbes qui expriment les différentes espèces de certitudes, ~~et~~ les différents degrés de probabilité, ~~les négations~~ la négation, l'affirmation, l'interrogation.

négation Mor. 455–462
interrogation et réponse 450–454

Les autres adverbes peuvent se rapporter à une proposition tout entière, quand ils expriment un jugement sur la chose énoncée, ou une circonstance dont elle dépend. ainsi malheureusement il mourut = il arriva malheureusement qu'il mourut. il mourut malheureusement = il mourut dans des circonstances malheureuses. — le sens indique si l'adverbe ne modifie qu'un attribut ou la proposition entière. En français dans le dernier cas, il est ordinairement placé en tête de la proposition.

Adverbe

Formation et équivalents

Les rapports de détermination qui lient l'adverbe au terme complété étant aussi exprimés par les cas et par les prépositions, beaucoup de noms à certains cas ou précédés de prépositions font fonction d'adverbes.

Il est toutefois en Grec, en Latin et en Français un certain nombre de mots qui sont proprement adverbes et se distinguent de tous les autres mots par leur forme. Ils ajoutent au radical ou à la racine des pronoms ou des noms certains suffixes qui leur sont propres. Ils sont indéclinables. Toutefois il est probable que leur désinence était un cas employé adverbialement ; mais le sentiment de ce fait, et quelquefois la désinence elle même a complètement disparu.

Nous examinerons successivement les adverbes proprement dits, les cas employés adverbialement, les locutions adverbiales formées avec des prépositions, et même des propositions.



1° adverbes proprement dits. — Le sanscrit forme des adverbes de lieu avec les pronoms et le suffixe tra abrégé suivant Bopp du suffixe tara qui se retrouve dans les comparatifs : a-tra = ici, ta-tra = là. Le cas de tra serait [peut-être] l'instrumental. — Le suffixe tra se retrouve mais à l'ablatif dans les suffixes Latins tra, tro : citra, citro, ultra, ultro. Bopp croit le reconnaître dans les suffixes Grecs θα σε : ἐνταῦθα ἐκεῖσε, dans le suffixe Latin de : in-de alicun-de, où l'on peut voir aussi la préposition de. L'n qui précède le de× serait une transformation de l'm qui se trouve à la fin des adverbes istim, illim.

×comme l'n de istinc, illinc

Suivant Bopp l'm de istim, illim le reste d'un suffixe sanscrit sma d'origine pronominale. Cette m aurait été primitivement suivie de l'o signe de l'ablatif : istimo, illimo, avec lesquels on a formé istin-c, illin-c, en ajoutant l'enclitique pronominale c (hic, hicce).



Le Sanscrit forme des adverbes avec les pronoms et les noms au moyen du suffixe tâs qui a la désinence et la valeur d'un ablatif et qui signifie éloignement d'un lieu : svargatâs = du ciel, de cælo. Ce suffixe se retrouverait dans le suffixe Latin tus qui a précisément la même signification : cælitus, divinitus, funditus, dans le Grec τος : ἐκτός, ἐντός, dans le Grec θεν : πόθεν, ὅθεν.

Dans le suffixe Latin bi, et le suffixe Grec φι : ibi, ubi, θύρηφι, Bopp reconnaît le datif sanscrit bhyam (tu-bhyam = tibi) qui est pris avec la signification d'un locatif.

Bopp voit l'ablatif sanscrit ât dans le suffixe Grec ως : samât = ὁμῶς, primitivement, ὁμω-τ. Le τ a disparu dans οὕτω, ἔξω, ἄνω, κάτω etc.

Il voit le locatif sanscrit i dans χαμαί, οἴκοι, πεδοῖ, dans la désinence adverbiale Latine e : nove = Sanscrit navê (ê=ai)

Il voit le suffixe des comparatifs tara dans le suffixe Latin ter. audacter, pariter.

adverbe

Formation et équivalents

Les suffixes Latins tim identique

à sim est un accusatif formé de noms abstraits avec le suffixe ti

comme en Sanscrit : yuk-ti-s (= jonction) et en Grec : πίστις.

ces mots ont en Sanscrit l'accusatif en im.

les adverbes tractim, caesim etc. sont donc

des accusatifs subsistant isolément

de noms abstraits comme tractis, caesis etc. — le suffixe Grec τι a peut être la même

Les suffixes Grecs δόν (βοτρυδόν) origine et ressemble à un datif : μεγαλωστί.

δην (κρύβδην) sont des accusatifs.

Les suffixes en ι et en ει ressemblent

à des datifs : ἀμισθί, ἀμαχεί.

On trouve encore en Grec les suffixes

en ις : μόλις, en ξ : ὀδάξ, πύξ, en άκις

πολλάκις, τετράκις.

en Latin es : semel.



Français. – On n'a qu'un suffixe adverbial ment, venant de l'ablatif du substantif Latin mens. – mente d'abord uni à des adjectifs dont la signification s'accordait avec la sienne devota mente, tranquilla mente a été ensuite associé à d'autres adjectifs et a perdu sa signification primitive. On trouve dans la loi Salique alia mente = autrement. Italien : altramente (altra mente). C'est pour cela que l'adjectif est ordinairement au féminin dans cette combinaison : mollement, heureusement. Quand l'e muet suit une autre voyelle il disparaît : hardi(e)ment, aisé(e)ment. ante et ente se contractent en am, em : constamment, prudemment. Le français a emprunté beaucoup d'adverbes au Latin, et il en a formé de nouveaux avec des locutions adverbiales. Voir plus bas.

Equivalents.

1° cas. L'accusatif en Grec et en Latin, le datif en Grec, l'ablatif latin ont très souvent une valeur adverbiale.[×] — accusatif. Il n'a guère cette valeur qu'avec les adjectifs neutres: πρῶτον, πρότερον, τοσοῦτον etc. plerumque, potissimum, multum, primum, amplius, plus, recens, facile, difficile. — on trouve en Grec employés adverbialement l'accusatif des substantifs δωρεάν, προῖκα, δίκην, χάριν.

— Datif. beaucoup d'adjectifs et certains de substantifs. δημοσίᾳ, κοινῇ, ἰδίᾳ, τῇ ἀληθείᾳ, σπουδῇ, σχολῇ, λόγῳ, ἔργῳ etc.

— ablatif. beaucoup d'adjectifs neutres: continuo, raro, perpetuo, primo, ~~..~~ cito.[×] un certain nombre de substantifs: vespere, forte, vulgo, sponte, casu, arte, vitio, via.

× ~~...~~ soit avec les substantifs soit avec les adjectifs avec lesquels il y a ordinairement un substantif sous-entendu, ou qui sont employés substantivement.

× des adjectifs féminins: dextra, sinistra, illa, ea, qua etc.

Le français exprime un grand nombre de rapports adverbiaux par la juxtaposition : il continuait les prières, les psaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. Boss. or. fun. du prince de Condé. — on courtisait de même chapeau bas, tête-à-tête, côte-à-côte, vis-à-vis. — encore = hanc horam — nulle part

2° substantif ou adjectif précédé d'une préposition. on emploie ainsi beaucoup d'adjectifs neutres pris substantivement : εἰς μέσον, ἐν καλῷ, ἐν δέοντι, ἐν τῷ φανερῷ, ἐξ ἴσου, ἐξ ἑτοίμου etc. in aperto, in medium, in antiquo, in posterum, in perpetuum. — qques substantifs : inviam, obviam, obiter. — Français : de vrai, à présent, à droite, à la légère, à la dérobée, en vain, en général etc. — substantifs. de jour, de gré, de force, de nuit, à côté, à midi, à l'avenir, à force, à peine, à l'envi, en homme, en roi, en face, en croix, en forme, en suite.

davantage = d'avantage

adverbe

Formation et équivalents

3° ~~[illegible]~~ propositions. en grec certaines propositions indépendantes sont intercalées comme entre parenthèses ~~[illegible]~~ dans une autre proposition et on peut marquer la modalité de la proposition. Ex. εὖ οἶδ᾽ ὅτι, εὖ οἶδ᾽ ὅτι. ποιήσεις οἶδ᾽ ὅτι Aristoph. ταῦτ᾽ ἐξαρκέσεσθαι πεῖθομαί γ᾽ εὖ οἶδ᾽ ὅτι Aristoph. — en français ces parenthèses qui servent ~~à~~ à modifier ~~[illegible]~~ ~~l'affirmation~~ l'énonciation sont très fréquentes : je le sais, je le sais bien, j'ose le dire, je ne crains pas de le dire,[x] et même ne le craignez pas, etc. l'une de ces parenthèses : peut-être est devenue un véritable adverbe.[x] — ~~de même~~ naguères pour ne a guères = il n'y a guères. (le pronom était souvent supprimé dans l'anc. français avec les verbes impersonnels).

en latin credo

[x] c'est vrai, croyez-moi, il n'en faut pas douter, je l'avouerai

[x] on construit de même des verbes impersonnels pour marquer le temps il y a longtemps, il y a peu de temps, peu de jours etc. l'une de ces locutions naguères est devenue un adverbe.



20

5

Français

adverbes de lieu. ailleurs = aliorsum
– nulle part – partout – dedans =
de-de-intus. – autrefois céans pour ça-ins,
léans pour la-ins. où ins = intus. – dehors = de-foris
sus = sursum. dessus = de-sursum. – autrefois
jus = deorsum (Italien giuso). – en haut,
en bas, à bas, ~~[illegible]~~ amont = à mont,
aval = à val. – deçà, delà.
– devant = de-ab-ante. – avant = ab ante
– en avant – derrière = de retro –
arrière = ad retro. – en arrière – proche
= propius, près = pressum – après
– depuis. – loin = longe. – de loin,
au loin. – entour = in torno. – environ
= en viron (cf. virer) ~~[illegible]~~.
– ensemble = in simul – à part.

adverbes de temps. – une fois =
una vice – autrefois – jadis = jam diu
– vieux français: ains = ante. – auparavant.
– puis = post. – depuis = de-post. –
d-or-en-av-ant = de hora in ab ante.
– d-és-or-mais = de ipsa hora magis.



cependant = ce pendant (de pendre) – donc = tunc. – alors = a ~~...~~ la hora – vieux français : à tant = ad tantum. ore, ores, or = hora – jà = jam – déjà = de-jam. – encore = hanc horam. – naguères = ne a guères (= il n'y a guères) – en bref. – tôt, bientôt. étymologie incertaine. – sur le champ. – vite. étymologie incertaine. – sur l'heure – tout à l'heure – maintenant = manu tenente – incontinent = in continenti. – de prime saut – à l'instant – soudain = subitaneus – tout à coup – aujourd'hui ~~...~~ hui = hodie. – hier = heri. – demain = de mane. – vieux français antan = ante annum – long-temps – tandis = tam diu. – jamais = jam magis. – toujours. – souvent = subinde. – bien des fois – quelquefois – fréquemment – rarement – peu à peu – petit à petit – de nouveau.

adverbes de quantité – moult = multum – très = trans. – bien – fort. – beaucoup = colapus pour colaphus italien colpo.

adverbe

Formation et équivalents

— trop = même racine que troupe, troupeau. l'étymologie en est incertaine. — assez = ad satis — peu = paucum (italien poco). — plus — moins — seulement = sola mente — au plus — au moins — du tout — tout-à-fait — quasi — pres-que — tellement — ainsi = si vient de sic. l'étymologie de ain est incertaine.

3° adverbes de modalité. — voir plus loin aux négations. — le Latin sic en italien si subsiste dans : je dis que si. le pronom hoc a donné naissance à l'affirmation provençale oc, ~~qui~~ dans l'ancien français à o (dire ne o ne non) qui combiné avec le neutre il (de illud) a donné oïl = oui. — comme ne qui se rencontre souvent sous la forme nen combiné avec il a donné : nenoil = nenni.

— peut-être.



24

25



adverbe

Emploi

1° L'adverbe s'emploie parfois comme un adjectif avec le verbe substantif. — voir à l'article du verbe substantif.

avec les adverbes de lieu le verbe substantif signifie se trouver : ἐκεῖ, ἄνω, ὁμοῦ etc. ἦσαν ἐγίγνοντο. de même en Français : ils étaient ici, là bas etc.

dans les locutions latines ita est, recte est, sero est, le verbe substantif contient aussi une idée d'attribut que l'adverbe détermine.

L'adverbe s'emploie aussi comme adjectif avec les substantifs ~~qui ne sont~~ ~~pas précédés de l'article et qui ont~~ ~~une signification adjective~~ : γέγονε ~~τῶν ἐχθρῶν ἄρ~~ ~~δῆν ὄλεθρος δῆμ~~ ~~ἡ ἧσσα οὐκ ἄλλο τι φέρει ἢ ἄντικρυς~~ ~~δουλείαν~~ ~~Thuc~~ voir à l'article du substantif constante avec les compléments dans le verbe

2° L'adverbe se construit comme un vrai substantif avec le neutre de l'articles en Grec et en Français voir à l'article

En Grec on peut le construire avec le masculin de l'articles οἱ ἐκεῖ. mais



alors l'adverbe n'est pas simplement un substantif. Le masculin genre commun des noms de personne renferme l'idée de personne, l'idée du substantif, et l'adverbe renferme l'idée d'un attribut comme ὄντες ou déterminé par lui.

En Grec on rencontre certains adverbes employés comme substantifs avec des prépositions, particulièrement ἀεί, αὖθις, αἴσχον, ἅπαξ, τρὶς avec εἰς, et παρ' αὐτίκα. Les autres combinaisons sont rares.

On rencontre déjà dans le Latin de-super, in-super, per-inde, pro-inde, ex-inde. Cet emploi de l'adverbe avec la préposition devint de plus en plus fréquent à la fin de l'empire. On trouve dans le Latin barbare abantea, ad prope, de foras, de intus, de magis, de postea, in contra etc. Le Français et les autres langues néo-Latines ont ainsi formé un grand nombre d'adverbes, et peuvent encore construire la prépo

En Français on construit avec tout comme qualificatif beaucoup d'adverbes de temps: tout aujourd'hui, tout avant-hier, à tout jamais (au grand jamais)

Les adverbes de quantité beaucoup, peu, assez, trop, tant, autant, plus, moins se construisent comme des substantifs et peuvent être sujets ou compléments directs du verbe.

etian avec beaucoup d'adverbes : à jamais, à toujours, pour toujours etc.

3° quand il modifie une proposition tout entière, il peut avoir la valeur d'une proposition et il est parfois construit comme une proposition

Grec. ἡ ἡ μετέρα δ' ἐστὶ χαλεπὴ δοκεῖ εἶναι, εἰκότως· τὸ παρὸν γὰρ ἀεὶ βαρὺ τοῖς ὑπηκόοις Thuc.

Latin. auroque moveret Appius ingenuo si non essem patre natus, vel merito, quoniam in propria non pelle quiessem. Hor. Sat. 1, 6, 22. — quippe

quippe = c'est tout simple, c'est naturel, ce n'est pas étonnant

leve nomen habet utraque res (cavillatio et dicacitas); quippe; leve enim est totum hoc, risum movere Cic. de or. 2, 54, 218. cf. de fin. 4, 37

magnam vel partem (maris) detrahit aestu; quippe videmus enim vestes umore calentes exsiccare suis radiis ardentibus solem Lucr. 6, 617. cf. 1, 104; 5, 167.

Français, on trouve non, sans doute, peut-être, apparemment heureusement construits comme une proposition indépendante suivis d'une proposition complétive unie par que : non (= ce n'est pas) que pour Octavie un reste de tendresse m'attache à son hymen et plaigne sa jeunesse. Britann. — apparemment qu'il viendra — quand les dieux sont descendus sur la terre sans doute qu'ils ont pris de telles figures d'étrangers et de voyageurs. (Fénelon) — peut-être que les vertus civiles toutes seules sont trop obscures (Massillon) — heureusement qu'il n'a rien vu.

adverbe

négation

Latin

Place

La négation simple non se place ~~(original)~~ immédiatement devant le terme auquel elle se rapporte*. decipi te non potuisse quis non videt? Cic. ad Fam. 10, 20. non tam mea causa laetor quam illius. Ter. Haut. 4, 1, 8. eo hoc efficitur, non ut voluptas ne sit voluptas, sed ut voluptas non sit summum bonum. Cic. de fin. 2, 8.

* par conséquent elle doit précéder immédiatement le verbe quand ~~elles portent sur~~ la proposition doit être négative.

+

La place de ne n'est pas aussi fixe. ne est très souvent en tête de la proposition et séparé du verbe, quoique la proposition soit négative.

nec est toujours en tête de la proposition.

+ Dans les ~~qu~~ interrogations directes la négation est souvent placée au commencement de la proposition: non bos ad bovem collatus similis? (Varr. de l. Lat.) Praeterea cui non animus formidine divum contrahitur, cui non correpunt membra pavore...? non populi gentesque tremunt...? (Lucr. 5, 1216-1220).

quand non est répété comme synonyme du corrélatif neque, il se place en tête de chaque partie du terme composé : non homo salvum te vult, non filius (Hor.)

non s'emploie souvent en tête de la proposition devant un pronom quand il y a opposition : non sibi defuisse, cui nupta diceretur, nec cum quo tacita viveret ; defuisse qui neque dignum putaret (Liv. 1, 47, 2). – non illi vestram ignaviam contempsere nec suae virtuti confisi sunt... discordia ordinum et venenum urbis huius, patrum ac plebis certamina, sustulere illis animos (Liv. 3, 67, 5). + – il est souvent ainsi placé même sans pronom à opposer une proposition entière à une autre : non fuga delatos nec inertia relictos hic vos circumvenit hostis : virtute cepistis locum (Liv. VII, 35, 3). quum Appius non Verginiam defendi ab Icilio sed inquietum hominem et tribunatum etiam nunc spirantem locum seditionis quaerere, diceret (Liv. III, 46) – non, si mihi novum hoc Corvini cognomen diis auctoribus homines dedistis, Publicolarum vetustum familiae nostrae cognomen memoria excidit (Liv. VII, 32, 15).

non ego s'emploie souvent en tête de la phrase pour renforcer la négation : non ego vos posthac viridi projectus in antro dumosa pendere procul de rupe videbo. (non, je ne vous verrai plus)

+ si meminisse vultis non vos in Samnio nec in Volscis sed in Romano solo castra habere (Liv. VII, 40, 15)

non enim, non tamen se placent en tête de la proposition.

unum defuisse tantum superbiae quod non M. Manlius ante currum sit ductus (Liv. VI, 16, 5)

adverbes
négation
Grec

Négations simples.

οὐ (οὐκ devant une voyelle douce, οὐχ devant une aspirée, οὐχί qui est employé plus rarement et plus fort que οὐ) nie ~~absolument~~ indépendamment de toute vue de l'esprit, μή nie avec l'idée de subordination à une vue de l'esprit.

Négations composées. – οὔτε, μήτε ne s'emploient que [qu'ils] corrélativement. οὔτε, (μήτε) – οὔτε, (μήτε) = ni – ni. οὔτε (μήτε) – τε = non seulement ne – pas, mais encore.



34

οὐδέ, μηδέ signifient tantôt non plus, ni tantôt pas même

quand ils se rapportent à toute la proposition, ils se placent en tête de la proposition; quand ils ne se rapportent qu'à l'un des termes ils le précèdent immédiatement.

ὥσπερ γε θνητοὶ καὶ τὸ σῶμ' ἡμῶν ἔφυ, οὕτω προσήκει μηδὲ (= non plus) τὴν ὀργὴν ἔχειν ἀθάνατον Eurip. οὔτους κρατοῦντας χρὴ κρατεῖν ἃ μὴ χρεών, οὐδ' (= ni que) εὐτυχοῦντας εὖ δοκεῖν πράξειν ἀεί. Eurip. οὐδεμία τέχνη οὐδ' ἀρχὴ τὸ αὑτῇ ὠφέλιμον παρασκευάζει. Plat.

— ordinairement on se sert de καὶ οὐ (καὶ μὴ) pour unir une proposition négative à une proposition affirmative: ὑπολαβόντες καὶ οὐ δυνάμενοι εὑρεῖν τὸ ἄλλο στράτευμα οὐδὲ τὰς ὁδοὺς εἶτα πλανώμενοι ἀπώλοντο. Xén.

οὐδὲ εἷς = pas même un = pas un seul. οὐδὲ σαυτοῦ (= pas même de toi) κρείσσων ἔξεστιν εἶναι.


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

adverbes
négation
Grec

Il arrive souvent que la négation implique le contraire de l'idée exprimée. οὔ φημι = nego, οὐχ ὑπισχνοῦμαι signifie souvent je refuse, οὐκ ἀξιῶ je désire que cela ne soit pas, οὐκ ἐῶ je défends, οὐχ ἧσσον souvent = μᾶλλον, οὐχ ἥκιστα = μάλιστα.

Il en est de même de μή. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

~~Τῷ ἀδικοῦντι μακρῷ ἄρ' ἔχει τὸ μὴ συγχωρεῖν δεινῷ ὑπὸ πανουργίας εἶναι (Plat. Théét. 176) = convenir qu'on n'est pas un habile homme~~



Propositions

où le verbe est à une forme personnelle

1° Propositions indépendantes.

οὐ s'emploie avec l'indicatif, quand le rapport est énoncé purement et simplement, et avec l'optatif accompagné de ἄν. οὐ βούλομαι. οὐκ ἂν βουλοίμην.

μή s'emploie dans les propositions volitives, ~~et~~ optatives, délibératives: μὴ λέγε, μὴ ποιήσῃς, μὴ γένοιτο, μήποτ' ὤφελεν, εἴπω ἢ μή;

2° Propositions dépendantes.

a) οὐ s'emploie dans les propositions complétives, dans les propositions causales,[x] dans les propositions temporelles et relatives qui ne sont pas supposititives. εἶπεν ὅτι, ὡς οὐδὲν αὐτῷ μέλοι τοῦ ὑμετέρου θορύβου — σκοπῶμεν εἰ ἡμῖν πρέπει ἢ οὔ Plat. (on emploie aussi μή avec εἰ) — καὶ ὀλίγας ναῦς διεῖλοντο, διότι οὐκ ἦν πλείους

[x] dans les propositions consécutives

[x] quand on veut exprimer une idée de doute: βούλομαι ἐρέσθαι εἰ μαθόντι τι διαμεμνημένον μὴ οἶδεν. Plat.

προσχεῖν. Thuc. — ἃ οὐκ ἐᾶτε τοὺς
παῖδας ποιεῖν, ταῦτα αὐτοὶ ποιεῖτε
— x ~~[illegible]~~ ὅτι οὐκέτι ἠκούετο
κραυγή, ἤρξατο τοῦ λόγου. — x οὗτός
ἐστιν ὁ συκοφάντης, ὥς' οὐδὲν
ἂν δικαίως αὐτοῦ λέγοντος ἀπο-
δέχοισθε.

b) Μή s'emploie dans les propo-
sitions négatives de quelque espèce
qu'elle soit, x ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ dans les propositions complétives
~~[illegible]~~ ou qui sont au subjonctif.
— εἰ μὴ φυλάξεις μικρ' ἀπολεῖς
τὰ μείζονα Gnom. — ἐὰν ἄν τις
πράγματι μὴ πείθηται τῷ ἐλλι-
γοντι ἁμαρτήσεται Men. — ὅταν
μὴ τοὺς ἀδικοῦντας λάβητε, τοὺς
ἐντυγχάνοντας (= ceux qui sont en rela-
tion avec eux) κολάζετε Isocr. ὁπότε
μή τι δέοιεν, οὐ ξυνῄεσαν Thuc.
— φυλακτέον ἐστίν, ὅπως μηδὲν
ὑμῖν τοιοῦτον ξυμβήσεται. Isocr.
— ὅρα μὴ παίζων ἔλεγεν. Plat.
— δέδοικα μὴ ἐπιλαθώμεθα τῆς

x dans les propositions finales
qui dépendent de verbes signifiant
crainte, danger etc.

x τὰ νοσήματα ὅσα μὴ μεγάλους
ἔχει κινδύνους οὐκ ἐρεθιστέον φαρ-
μακείαις. Plat.

adverbes
négatifs
Grec

οἴκαδε ὁδοῦ. Xén. — de même dans une interrogation indirecte au subjonctif

Propositions dépendantes
infinitif, participe

1° Infinitif. En général il se construit avec μή.

a) μή est obligatoire quand l'infinitif dépend d'une expression prohibitive : ἔλεγον αὐτοῖς μὴ ἀδικεῖν Thuc. μὴ ὀκνεῖν δεῖ Thuc.

μή s'emploie ordinairement quand l'infinitif a l'article. ἢ τὸ γῆμαι ἢ τὸ μὴ γῆμαι κακόν.

Dans une antithèse on trouve souvent οὐκ ~~[illegible]~~ modifiant quand



au sens le verbe principal : λεχθεὶς οὐκ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ, ἀλλ' ἐν τῷ θεάτρῳ τὴν ἀνάρρησιν γίγνεσθαι Eschine. — on trouve aussi οὐδείς construit de telle sorte qu'il doit être décomposé en οὐ, τις, οὐ modifiant le verbe principal : οὐδενὸς ἁμαρτεῖν δίκαιός ἐστι. Antiphon

b) οὐ se rencontre souvent après les verbes qui signifient <u>penser</u> et <u>dire</u>×: ἐνόμισεν οὐκ ἂν δύνασθαι μένειν τοὺς πολιορκοῦντας Xén. ἀνάγκη φαμὲν οὐδένα θεῶν οὔτε μάχεσθαι τὰ νῦν οὔτε μαχεῖσθαί ποτε. Plat.

× quand la proposition infinitive répond à une proposition précédée de ὅτι.

μή est obligatoire quand le verbe est à l'impératif ou signifie <u>ordonner</u>. νομίσατε ~~τ~~ νεότητα καὶ γῆρας ~~[illegible]~~ ἄνευ ἀλλήλων μηδὲν δύνασθαι. Thuc. ἔλεγον αὐτοῖς μὴ ἀδικεῖν. Thuc.

2° Participe. Il se construit avec μή quand il a une signification suppositive, ou qu'il dépend d'une proposition qui exige μή, indépendamment du participe; dans les autres cas il se construit avec οὐ.

a) ἐσχάτη ἀδικία δοκεῖν δίκαιον εἶναι μὴ ὄντα. Plat. ὁ μὴ δαρεὶς ἄνθρωπος οὐ παιδεύεται. Mén.

b) ψηφίσασθε τὸν πόλεμον, μὴ φοβηθέντες τὸ αὐτίκα δεινόν. Thuc. (μή parce que la proposition principale est volitive). Χρὴ τὸν ἀγαθὸν πολίτην μὴ ἐκφοβοῦντα τοὺς ἀντεροῦντας, ἀλλ' ἀπὸ τοῦ ἴσου φαίνεσθαι ἄμεινον λέγοντα. Thuc. ὑπέσχετο εἰρήνην ποιήσειν μήτε ὅμηρα δοὺς μήτε τὰ τείχη καθελών. Lys. (μή parce que cet infinitif se construirait avec μή). — τί ἔστιν, εἰ χρὴ μὴ κελευσθεῖσαν λέγειν; Eurip. δεινὸν ὅταν τις μὴ φρονῶν δοκῇ φρονεῖν. Soph. (μή parce que les propositions sont suppositives).

on rencontre οὐ même avec un infinitif quand l'infinitif ne dépend pas d'une proposition qui signifie *il faut*

ὡς ἐν ὄχλῳ πιθανοὶ εἶναι οὐ διδάσκοντα ἀλλὰ πείθοντα Plat. Gorg. 458e

ὥστε δοκεῖν εἰδέναι οὐκ εἰδὼς ἐν οὐκ εἰδόσι μᾶλλον τοῦ εἰδότος Plat. Gorg. 459d.

ποιήσεις αὐτὸν δοκεῖν ἀγαθὸν οὐκ ὄντα Gorg. 459e

c) οὐκ εὐτυχοῦσαι δόξει!

οὐχὶ δυστυχεῖν. Eurip. τὸν οὐκ ὄντα πῶς εἴωθεν ἐπαινεῖν Thuc. ἔτυχεν οὐκ ἐξαληλιμμένον τὸ τεῖχος. Thuc. ἑτέρους ἂν ἔχοιμι ἐπιδεῖξαι οὐ μετασχόντας τῆς πολιτείας Lys. ἐθορυβεῖτε ὡς οὐ ποιήσοντες ταῦτα Lys. τῆς βουλῆς ἀξιοῖ τυχεῖν, οὐ μετὸν αὐτῷ Lys.

adverbe

négation

Grec

Substantifs, adjectifs, adverbes, prépositions

Les mots se construisent avec μή, comme le participe, quand ils sont employés avec ~~expriment~~ une idée de supposition ou appartiennent à une proposition qui exige μή

εἷς πύκτης δυοῖν μὴ πύκταιν (= εἰ μὴ πύκται εἶεν ou οἳ μὴ π. ε.) οὐκ ἂν δοκεῖ σοι ῥᾳδίως μάχεσθαι; Plat.

οὐκ οἶδα· δεινὸν δ' ἐστὶν ἡ μὴ ἐμπειρία Aristoph. (= εἴ τις μὴ ἔμπειρός ἐστι) — τὸ τῶν ὁμοίων ἢ ἐρᾶσθαι τοὺς μὴ ὁμοίους (= εἴ τινες μὴ ὁμ. εἰσι) οὐ δίκαιον. Aristot. — τὸ μὴ ἐμποδὼν ἀνανταγωνίστῳ εὐνοίᾳ τετίμηνται Thuc.

τὰ μηδὲν ὠφελοῦντα μὴ πόνει μάτην (μηδέν ~~μὴ~~ à cause de l'impératif) Eschyle — ~~[illegible]~~ οὐδὲν κωλύει τοὺς περὶ ἕτερα δεινοὺς γενομένους μὴ χρηστοὺς εἶναι περὶ τὰ συμβόλαια Isocr.

τὸ μὴ καλῶς λέγειν κακόν τι ἐμποιεῖ ταῖς ψυχαῖς Plat. (μὴ à cause de l'infinitif). — δεινόν μοι δοκεῖ



εἶναι, εἰ τοῖς εἰποῦσι περὶ τὸ
πλῆθος τὸ ὑμέτερον μὴ τὰ ἄ-
ρεστα ὁ μηδὲν εἰπὼν ταὐτὰ πεί-
σεται dys. (μή parce que la pro-
position est negative).

Adverbes

négation

Grec

union de plusieurs négations

1° deux négations qui se rapportent à des idées différentes dans une même proposition conservent chacune ~~sa~~ leur valeur relativement au terme avec lequel elles ~~sont~~ sont unies : οὐδὲ τὴν ἀπορίαν γε οὐ ἐπίστευσ ἔχειν ὅ τι εἴπῃς Dém. οὐκ ἀγνοῶ οὐ τῶν εὖ πεφυκότων ἂν ἀνθρώπων Dém. οὐ θέμις τῷ ὀρθῶς λέγοντι μὴ συγχωρεῖν. Plat. ✠

une négation peut être répétée, pour donner plus de force à l'expression, ou parce qu'elle est éloignée. οὐ μὰ Δί', οὐ Φειδίας ἐποίουν [illegible]. οὐδὲ [illegible] ἂν ἅπαξ μάθωμεν [illegible]..., μὴ ἐπιλαθώμεθα τῆς [illegible] ὁδοῦ. Xén.

✠ La négation peut porter sur deux propositions opposées, dont l'une est affirmative l'autre négative, ~~et~~ et qui sont considérées dans leur ensemble : οὐκ εἶπον μὲν ταῦτα, οὐκ ἔγραψα δέ· οὐδ' ἔγραψα μέν, οὐκ ἐπρέσβευσα δέ Dém. (= on ne peut pas prétendre que je l'aie conseillé et que je n'en aie pas fait un décret, ni que j'aie fait le décret et que je ne sois pas allé en ambassade)



(οὐδείς, μηδείς etc.)

2° la négation double suivie d'une négation simple est dit unie par elle τῶν ὁρώντων οὐδεὶς οὐκ ἔπασχέ τι τὴν ψυχὴν Xén. (= nemo non)

on trouve aussi οὐδέ renforcé par οὐ. οὐδ' ἐάν τις καταλύσῃ τὸν δῆμον, οὐ πείσομαι. Dém.

3° la négation est souvent renforcée par des négations subséquentes.

a) οὐ et μή ~~sont~~ et les négations doubles sont souvent suivis de négations doubles qui ne font que renforcer la négation. on dit même ordinairement οὐκ ἔστιν οὐδέν plutôt que οὐκ ἔστι τι

τἄλλα τῶν μὴ ὄντων οὐδενί (= avec aucune des choses qui n'existent pas) οὐδαμῇ οὐδαμῶς οὐδεμίαν κοινωνίαν ἔχει. Plat.

~~ἄνευ et μή ἄτερ ne font souvent que renforcer la négation οὔτ' ἄτης ἄτερ (= μετά) Soph. οὐχὶ ποτε ἐς τὴν χώραν ἄνευ (= μετά) τῆς ἵππου ἐσέβαλλον Thuc. I, 95. cf. Aristot. de soph. elench. 9 (Vahlen)~~

b) après les verbes qui signifient nier on exprime souvent la négation par οὐ dans la proposition complétive[x]: ἀντέλεγον ὅτι οὐκ ἐγχωροίη κτλ. (= il disait que cela n'était pas possible, il niait que cela fût possible). de même après ἀπιστεῖν, ἀμφισβητεῖν, ἐξελέγχειν, ἀρνεῖσθαι.

[x] dont le verbe est à une forme personnelle.

c) ~~[illegible]~~ après les verbes qui contiennent implicitement une idée de négation, signifiant nier, défendre, empêcher, s'abstenir etc. ~~[illegible]~~ se défier, se garder, ~~[illegible]~~, ~~[illegible]~~, on ajoute ordinairement μή à l'infinitif pour renforcer cette idée de négation : ἠρνοῦντο μὴ πεπωκέναι. Aristoph. ὁ νόμος ἀπαγορεύει μήτε δικαίως μήτε ἀδίκως ἀποκτεῖναι Antiphon. ὁ φόβος τὸν νοῦν ἀπείργει μὴ λέγειν ἃ βούλεται Eurip. δέδοικε μηδὲν ἐξαμαρτάνειν. Eurip. ἐφυλάξατο μηδένα βαλεῖν Antiphon.

on emploie de même μή quand l'infinitif est précédé de ὥστε ou de l'article τό ou τοῦ. τὰς ναῦς ἀπέστρεψεν ὥστε μὴ ἐλθεῖν Thuc. Κίμωνα παρὰ τρεῖς ψήφους ἀφεῖσαν τὸ μὴ θανάτῳ ζημιῶσαι Dém. τοιαῦτα λέγων ἔσχε τοῦ μὴ ἐκπεπλῆχθαι Xén.

les exceptions sont assez rares.



D[illegible] après les propositions négatives,* et les verbes qui signifient empêcher, contredire et qui sont accompagnés d'une négation, on emploie μὴ οὐ au lieu de μή à l'infinitif.

* et les propositions ~~directes~~ ou interrogatives équivalentes à une proposition négative

οὐχ ὅσιόν σοί ἐστι μὴ οὐ βοηθεῖν δικαιοσύνῃ ἐς δύναμιν παντὶ τρόπῳ. Plat.

ἀδύνατα ἦν μὴ οὐ μεγάλα βλάπτειν. Thuc.

τίνος ἂν δέοιο μὴ οὐχὶ πάμπαν εὐδαίμων εἶναι; Xén. — ὁ Ἀ[illegible] ὅ τι ~~[illegible]~~ δέοιτο αὐτοῦ ὁ Κῦρος οὐδὲν ἐδύνατο ἀντέχειν μὴ οὐ χαρίζεσθαι. Xén.

οὐδεὶς πώποτε ἀντεῖπε μὴ οὐ καλῶς ἔχειν τοὺς νόμους. Dém.

Adverbe
négation
Grec

terme à suppléer

Dans les antithèses le ~~second~~ premier terme est souvent à suppléer ~~avant~~ après la négation : τῶν καλῶν τῶν μὲν ἐρῶσι, τῶν δ' οὔ φασι. δεῖ τό τε χρηστὸν ἢ τὸ μὴ σκοπεῖν. Plat.

souvent aussi il est répété.

Ellipses

Dans certaines locutions on sous-entend être, dire

οὐδὲν ὅ τι οὐ ξυνέβη Thuc. (= οὐδέν ἐστιν ὅ τι). οὐ γὰρ ἀλλ' ὀρθῶς ἐλέχθη Plat. (οὐ γὰρ οὕτως ἔχει ἀλλ'...)ˣ. μὴ σπεῦδε μ' ἀδελφ' (= ὦ ἀδελφέ). οὐ γὰρ ἀλλ' ἔχω κακῶς (= οὐ γὰρ πρέπει ἀλλ'...)ˣ Aristoph. ὑπεραποθνῄσκειν μόνοι ἐθέλουσιν οἱ ἐρῶντες, οὐχ ὅτι (= οὐκ ἐρῶ ὅτι = non seulement) ἄνδρες, ἀλλὰ καὶ γυναῖκες. Plat.

ˣ en français : c'est bien cela.

ˣ en français : car je suis ~~malheureux~~ bien



χρὴ τὸν μὴ τυχόντα γνώμης* οὐχ ὅπως (= οὐκ ἐρῶ ὅπως = non seulement ne ... pas) ζημιοῦν, ἀλλὰ μηδ' ἀτιμάζειν Thuc. μὴ ὅτι (= μὴ εἴπω, εἴπῃς ὅτι = non seulement ne ... pas sans la proposition principale = loin que, tant il s'en faut que) θεός, ἀλλὰ κ. ἄνθρωποι καλοὶ κἀγαθοὶ οὐ φιλοῦσι τοὺς ἀπιστοῦντας. Xén.

* (= celui qui s'est trompé)

οἱ σοφισταὶ .. μόνον οὐχ (= il ne manque que = presque) ἀθανάτους ὑπισχνοῦνται τοὺς συνόντας ποιήσειν Isocr.
χρὴ πρὸς τὸν μέλλοντα κ. ὅσον οὐ (= presque) παρόντα πόλεμον χωρίον προσλαβεῖν. Thuc.

τούτων ἀληθῆ μέν ἐστι τὰ πολλά, οὐ μὴν ἀλλ' (= mais cependant) ἴσως οὐχ ἡδέα ἀκούειν Dém.


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

54

Place

La négation (simple οὐ, μή) se place immédiatement devant le terme qui est nié. οὐ πάντα ὀρθῶς ἐποίησεν = il a bien fait non pas tout ce qu'il a fait, mais une partie^x. — πάντα οὐκ ὀρθῶς ἐποίησεν = il a tout fait non pas bien mais mal^x. — ὀρθῶς πάντα οὐκ ἐποίησεν = c'est avec raison qu'il n'a pas fait, tout ce qu'il avait à faire, mais qu'il s'est abstenu.

x ou: il a eu raison de faire non pas tout, mais une partie.

x ou bien: il n'a pas eu raison mais tort de tout faire

Dans une antithèse fortement marquée, particulièrement avec μέν et δέ, οὐ suit le terme nié: ὑπερεφρονοῦσι μὲν ἡμᾶς, ὑποφεύγουσι δ' οὔ. Thuc.

Quand la négation, au lieu de précéder immédiatement le substantif, est placée devant l'article ou la préposition, elle donne à entendre le contraire de l'idée exprimée par le substantif: ἐγὼ ἡγοῦμαι ἀδικεῖν εἴ τις ὀλίγας ἄρξας ἀρχὰς μὴ τὰ ἄριστα (suppléer: ἀλλὰ τὰ κάκιστα) ἔπραξε τῇ πόλει. Lys. πάσχειν

ὁτιοῦν αἱρεῖται παρ' ὑμῶν μᾶλλον ἢ Φιλίππῳ τι ποιῆσαι μὴ πρὸς ἡδονήν (suppléer: ἀλλὰ λυπηρόν)

dans une antithèse dont le second membre est ἀλλά, la négation peut être séparée du verbe qu'elle modifie et placée immédiatement devant le premier membre: ξυνεμάχεσθαι ἐγενόμεθα οὐκ ἐπὶ καταδουλώσει τῶν Ἑλλήνων, ἀλλ' ἐπ' ἐλευθερώσει. Thuc. ἐγὼ οὐ χαλεπὴν ὑμῖν εἶναι νομίζω τὴν πορείαν, ἀλλὰ παντάπασιν ἀδύνατον Xén.

La négation qui précède un participe peut modifier aussi le verbe suivant: οὐ καταφοβηθεὶς ὑποχωρήσω. Thuc.

La négation suivie de γάρ, τοι, peut être séparée du verbe. οὐ γὰρ δήπου ὄχλον γ' ἂν δύναιτο τοσοῦτον ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ διδάξαι οὕτω μεγάλα πράγματα Plat. ἀλλ' οὔτοι σύ γε οἶμαι οὐδεμίαν οἶμαί σε βούλεσθαι ἐπικρατῶν καταλιπεῖν οὔτοι τούσγε θεωμένους τάδε ἂν πλεῖν ἐπίσταμαι Xén.

οὐ interrogatif et souvent placé en tête de la phrase: οὐ πρὸς τῷ τὰς πόλεις ἀνῃρηκέναι τέθνηκε μὲν τὰ Πύθια; Dém.

οὐ synonyme de οὔτε. ὁ γὰρ οὐχ ὑπάρξας, οὐ συναχθεὶς, οὐ φίλοις δύναιτο φέρειν, τί τοῦτον εὖ ποιήσει (Mém.)

οὐ dans une antithèse peut être séparé de son verbe οὐ τοῖς κατηγόροις τοῦτον ἐκδίδοτε, ἀλλὰ τοὺς νόμους ὑμῶν αὐτοῖς βεβαιοῦτε Dém. in Mid. 30

adverbe
négation
Latin

négations simples.

non (haud) nie indépendamment de toute vue de l'esprit, ne (employé seul) nie avec subordination à une vue de l'esprit.

haud signifie qqfois pas précisément; mais cette nuance n'est pas toujours visible dans la prose classique et ne se construit pas avec un verbe excepté scio; mais avec des adjectifs et des adverbes haud procul, haud mediocris.

négations composées

nec, neque, neve s'emploient tantôt corrélativement tantôt isolément.

1° corrélativement on trouve tantôt neque (nec) — neque (nec), tantôt et — neque: intelligitis Pompeio et animum praesto fuisse neque consilium defuisse. Cic. Phil. 13, 6. — tantôt neque — et: homo nec meo judicio stultus et suo valde prudens. Cic. de or. 2, 79.



après ut on emploie neve — neve dicto a te, ut id neve in hoc reo neve in aliis requiras. Cic. ad Fam. 1, 9.

2° neque est employé négativement pour et non, neve ou neu pour et ne, et ils servent à unir une proposition négative à une proposition affirmative ou deux termes auxquels se rapporte une même négation:

a) de Quinto fratre nuntii tristes nobis nec varii venerant. Cic. ad Att. 3, 17.

— on trouve parfois et non quand la négation ne fait en quelque sorte qu'un seul mot avec le terme qu'elle précède: Demetrius Syrus veterus et non ignobilis dicendi magister Cic. Brut. 91. — ac non, et non s'emploient aussi quelquefois avec le sens de: et non plutôt dans des propositions suppositives: nam si quam Rubrius injuriam

* ou est étroitement uni avec lui: multa aliorum judicio et facienda et non facienda nobis sunt. Cic. de off. 1, 41 (ici neque serait faux)

suo nomine ac non impulsu tuo fecerint, de sui comitis injuria questum ad te venissent Cic. Verr. 1, 31. quasi vero isti, quos commemoras, propterea magistratus ceperint, quod triumpharant, et non, quia commissi sunt iis magistratus, re bene gesta triumpharint. Cic. pro Planc. 25. (le français et non dans le sens de mais non se rend toujours en latin par non: haec morum vitia sunt, non senectutis. Cic. de sen. 18).

— Caesar milites cohortatus est, uti suae pristinae virtutis memoriam retinerent neu perturbarentur animo. Caes. de b. G. 2, 21. (on rencontre par exception nec pour neve Cic. de rep. 1, 2, et ailleurs)

b) non enim solum acuenda nobis neque (en français et) procudenda lingua est. Cic. de or. 3, 30. minora di neglegunt nec agellos singulorum nec viticulas persequuntur. Cic. de N. D. 3, 35.

— on emploie souvent aut ou ve pour lier le second terme dans une même proposition: non recito ubivis coramve quibuslibet Hor. Sat. 1, 4, 73. en ceci on peut lier par aut deux propositions: nec te hinc comitem asportare Creusam



fas (est) aut ille sinit superi regnator olympi. Virg. En. 2, 778. — ac et ne s'emploient que quand les termes ne forment qu'une seule idée: ne tantum maerorem ac luctum senatui mors P. Clodii afferebat, ut nova quaestio constitueretur. Cic. pro Mil. 5.

neve, neu s'emploient pour aut après ne: opera dabatur, ne quod iis colloquium inter se neve quae communicatio consilii. Met. Liv. 23, 34.

Il arrive parfois chez les poètes que neque, neve doivent être décomposés en et non, et ne, et se rapportant à la proposition principale, et la négation à la proposition dépendante: neque, ait, sine numine vincit (= et ait: non sine..) Ov. Met. 11, 263. nec facile adiri apertos ad auxiliandum animadvertebant. (et animad. non facile adiri) Caes. de B. G. 7, 25. — neve foret terris securior arduus aether, affectasse ferunt regnum caeleste Gigantas (et affectasse ferunt, ..., ne foret...) Ov. Met. 1, 151.

adverbe
négation
latin

3° neque est employé au lieu de non devant enim, tamen, vero. on rencontre pourtant qqfois non enim, rarement non tamen.

ne s'sépare de quidem par le mot sur lequel on appelle l'attention signifie le plus souvent pas même: neque contra rempublicam neque contra jusjurandum ac fidem amici causa vir bonus faciet, ne si judex quidem erit de ipso amico. Cic. de off. 3, 10. x — et assez souvent non plus: Postero die Curio milites in acie collocat. ne Varus quidem dubitat copias producere. Caes. de B. C. 2, 33. — à partir de Tite Live on a employé souvent nec pour ne-quidem. esse aliquid manes et subterranea regna, nec pueri credunt. Juv. 2, 152.

x tu vero ne pios quidem (ce qui devrait suffire), sed piissimos quaeris. Cic. Ph. XIII, 19. servum qui fregerat crystallinum rapi Vedius jussit ne vulgari quidem morte periturum (ce qui serait bien suffisant) [au moins], muraenis objici jubebatur Sen. de ira 3, 40, 2



non modo, tantum, solum. — sed etiam, verum etiam marquent gradation. non modo ne diffère pas quant au sens de non solum. non tantum n'est guère employé que quand les deux membres de phrase ont même sujet ou même attribut.

quand le premier membre est négatif on emploie non modo, solum, non — sed etiam, sed potius, etc. : non modo non oppugnator, sed etiam defensor. Cic. pro Plan. §1.

dans le second membre négatif on exprime la négation par sed ne — quidem, sed vix : nobis inter vos non modo (solum) voluntas conjuncta fuit, sed ne praeda quidem adhuc divisa est. Cic. Div. in Caec. 11 — il arrive souvent et même ordinairement que dans le premier membre non modo (solum) est aussi accompagné d'une négation qui peut suivre non modo (solum), ou précéder, et dans ce dernier cas la négation est répétée par ne — quidem au second membre : ego non modo tibi non irascor, sed ne reprehendo quidem factum tuum Cic. pro Sull. 14 — nullum non modo illustre, sed ne notum quidem factum. Cic. in Ver. 1

id ne unquam posthac non modo confici, sed ne cogitari quidem possit a civibus hodierno die providendum est Cic. in Cat. 4, 9. — si les deux membres ont un même attribut qui soit nié, et que cet attribut soit placé au second membre, on met non modo (solum) au premier membre sans ajouter de négation : assentatio non modo amico, sed ne libero quidem digna est. Cic. de amic. 24. Senatui non solum juvare rem publicam, sed ne lugere quidem licuit. Cic. in Pis. 10. — on peut pourtant ajouter la négation : hoc non modo non laudari sed ne concedi quidem potest Cic. pro Mur. 3.

non modo (jamais non solum) s'emploie dans le sens de : je ne dirai pas (je ne dis pas) : quae civitas est in Asia, quae non modo imperatoris aut legati, sed unius tribuni militum animos ac spiritus capere possit ! Cic. pro lege Man. 22.

non modo (solum) peut se placer après une proposition principale, pour exprimer ce qui est le plus naturel et le plus ordinaire : secundas etiam res nostras, non modo (= et non seulement) adversas, pertimescebam Cic. ad Fam. 4, 24. Apollinis oracula



nunquam ne mediocri quidem cuiquam, non modo (= encore moins) prudenti, probata sunt. Cic. de div. 2, 55. — nedum s'emploie dans le même sens (= encore moins) après une proposition négative, et de plus tite même après une proposition affirmative = ~~[illegible]~~ à plus forte raison: immota omnia cautis ducibusque, quae vel socios, nedum hostes victos terrere possent. Liv. 45, 29.

non magis — quam signifie tantôt ~~aussi peu~~ pas plus — que et les deux termes comparés sont niés; tantôt autant — que (mot à mot: l'un — à un degré qui n'est pas plus grand — que l'autre) et les deux termes comparés sont affirmés.[x] 1° négation ~~[illegible]~~ non nascitur ex malo bonum, non magis quam ficus ex olea. Sen. ep. 87. — 2° affirmation. jus bonumque apud veteres non legibus magis quam natura valebat. Sall. Cat. 9. (= autant par la nature (les moeurs) que par les lois positives. ~~[illegible]~~).

[x] dans ce dernier cas on relève ordinairement le premier terme comparé entre non et magis, et on traduit en français en intervertissant l'ordre des termes.

adverbe
négation
Latin

Propositions indépendantes

non est employé d'ordinaire dans les propositions indépendantes qui sont à l'indicatif ou à l'infinitif historique, et dans celles qui ont le subjonctif ~~au~~ délibératif, hypothétique, dubitatif, ou exprime la conséquence d'une supposition : quid non faciatis ! — quis neget ? — non historia assidui Graecis — si veniat, gratum non faciat — si venisset, gratum non fecisset.

ne ne s'emploie qu'avec le subjonctif dans les propositions volitives, optatives, concessives, délibératives (quand il s'agit de ce qui aurait dû être ou de ce qui est souhaité). — ne feceris — ne vivam — ne sint in senectute vires — frumentum ne emisses — utinam ne Thermioni id studium in mentem incidisset ++

Propositions dépendantes

non s'emploie toujours avec l'infinitif et le participe, et avec l'indicatif, et avec le subjonctif dans les propositions complétives qui dépendent d'une proposition principale signifiant arrive, a lieu ou doit avoir lieu (accidit, mos est, etc), dans les propositions causales, concessives, temporelles, relatives.

ne ne s'emploie qu'avec le subjonctif et dans les propositions complétives dépendant de verbes qui signifient faire et vouloir et dans les propositions finales.

Dans les propositions suppositives on emploie tantôt nisi, tantôt si non. nisi signifie qu'on excepte le cas où n'a pas lieu une chose qui d'ailleurs a lieu ou aurait lieu. si non s'emploie quand non est étroitement uni au verbe de manière à exprimer négativement le cas où une chose a lieu; glebam commovit in agro decumano Siciliae nemo, si Metellus hanc epistolam non misisset (= avait négligé d'envoyer cette lettre) Cic. Verr. 3,18. Si feceris id quod ostendis, magnam habebo gratiam; si non feceris (= si tu négliges de le faire), ignoscam. Cic. ad Fam. 5,19). — Il faut toujours employer si non, quand la conséquence est une compensation de la chose exprimée par la supposition: si mihi republica bona frui non licuerit, at carebo mala. Cic. pro Mil. 34. — nemo fere saltat sobrius, nisi forte insanit. Cic. pro Mur. 6 — nisi forte est souvent ironique, nisi vero l'est toujours.

si non se unit ordinairement par si minus.

ne cessem jam te rabiribus, si si iratus essem. Cic. de rep. 1, 38 — patiemur si misericordia in perniciem casura esset. Sall. Jug. 31



nisi s'emploie souvent après une néga-
tion avec le sens de excepté : quod adhuc
nemo nisi improbissimus fecit, nemo nisi
stultissimus non faciet. Cic. Verr. 3, 94. num-
quam vidi animam rationis participem
in ulla alia nisi humana figura
Cic. de n. d. 1, 31. nihil aliud fecerunt
nisi rem detulerunt. Cic. pro Rosc. Am. 37.
primum hoc sentio, nisi in bonis viris
amicitiam esse non posse. Cic. Lael. 5. —
après une proposition négative, nisi ou nisi tamen
peut signifier seulement : de re nihil
possum judicare ; nisi illud mihi per-
suadeo, te, talem virum, nihil temere
fecisse. Cic. ad fam. 13, 73. — nisi quod
a le même sens même après une proposition
affirmative ; Tusculanum et Pompeia-
num valde me delectant ; nisi quod me
aere alieno obruerunt. Cic. ad Att. 2, 1.

Il est souvent indifférent d'em- ou plutôt il dépend de l'écrivain
ployer si non ou nisi : fuit apertum,
si Conon non fuisset, Agesilaum
Asiam Tauro tenus regi erepturum
fuisse. Corn. Nep. Con. 2.

union de plusieurs négations

La deux négations qui se rapportent à des idées différentes dans une même proposition conservent chacune leur valeur: non potui non dare litteras ad Caesarem Cic. ad Att. 8, 2. primum hoc sentio, nisi in bonis viris amicitiam esse non posse Cic. de amic. 5.



2° la négation dérivée suivie de la négation simple est détruite entièrement par elle, et les deux négations sont l'équivalent d'une affirmation universelle : nemo [nullus] non = tous. nihil non = tout. nunquam non = toujours. nusquam non = partout. Achilles nihil non arroget armis. Hor. a. P. 122 — dans la prose classique nec non signifie relativement à ce qui précède qu'une autre chose ne peut pas non plus être niée*: nec hoc Zeno non vidit (= et cela n'échappa pas à l'attention de Zenon), sed verborum magnificentia est delectatus. Cic. de Fin. 4, 22. nemo Attico minus fuit aedificator: neque tamen non (= et qui ne l'a pas empêché) imprimis bene habitarit. Nep. Att. 13. — il signifie souvent en prose : et en outre, aussi, d'autre part, cependant. Il se construit avec un verbe

* nec unit des propositions et non les mots ; et nec est ordinairement séparé de non.

La négation simple suivie immédiatement de la négation dérivée est l'équivalent d'une affirmation particulière : non nemo [non nullus] = quelques personnes. nonnihil = quelque chose. non nunquam = quelquefois.

adverbes
négation
Latin

3° la négation est souvent renforcée par des négations subséquentes

a) une proposition négative peut être suivie de ne-quidem, ou d'une proposition négative de nec-nec qui ne font que renforcer la négation ; non enim praetereundum est ne id quidem. Cic. Ver. 1, 60. Epicurus, quid praeter voluptatem sit bonum, negat se posse ne suspicari quidem. Cic. de Fin. 2, 10. nemo unquam neque poeta neque orator fuit, qui quemquam meliorem quam se putaret. Cic. ad Attic. 14, 20. non me carminibus vincet nec Thracius Orpheus nec Linus. Virg. ecl. 4, 55.

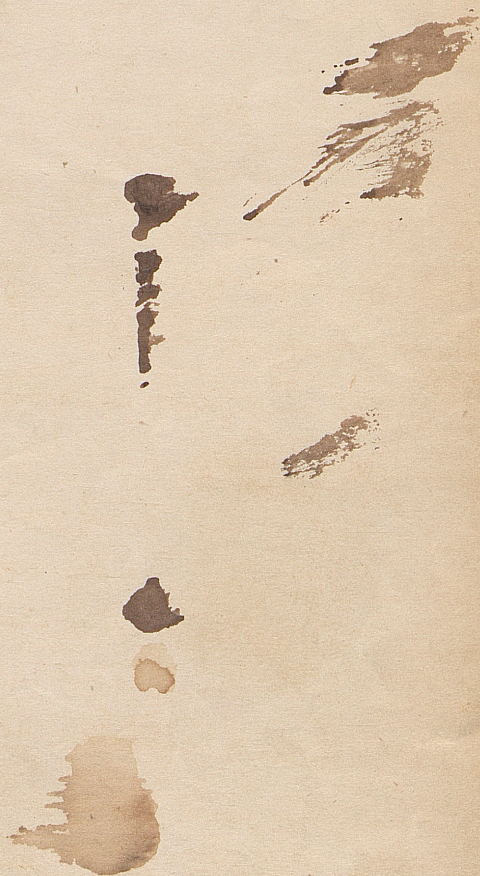
b) après les verbes qui contiennent implicitement une idée de négation, signifiant empêcher, défendre, s'abstenir, on renforce cette idée de négation par ne à la proposition complétive qui est le complément direct de ces verbes ; Pythagoreis interdictum erat ne faba vescerentur. Cic. de Div. 1, 30.



72

c) on emploie *quominus*

après certains verbes qui signifient *empêcher*, *défendre*, et *quin* après ceux qui signifient *omettre*, et abest, dubito, dubium est, quand les uns et les autres sont accompagnés d'une négation: non mero, impedio, prohibeo, interdico quominus hoc fiat. — Facere non potui, quin tibi et sententiam et voluntatem declararem meam. Cic. ad fam. 6, 13. haud multum abfuit, quin Ismenias interficeretur. Liv. 42, 44. Agamemno non dubitat quin brevi sit Troja peritura. Cic. de sen. 10.



adverbe

négation

français

Il n'y a à proprement parler que deux adverbes de négation non, et ne. non ne s'emploie pas avec les verbes; ne ne s'emploie qu'avec les verbes.

La conjonction négative ni (dans l'ancien français ne ou n' avec élision devant une voyelle) ni ne s'emploie jamais sans ne.

les adverbes pas nullement, aucunement, jamais, ancien français nonques, guères, plus, les substantifs nul, aucun, personne, rien, pas, point mie, goutte, mot, ancien français nun (= ne unus), nesun (ne ipse unus), nului, néant, onques ne servent qu'à renforcer la négation ne; quelques uns de ces mots (pas, point, jamais, plus) renforcent parfois la négation non. mais aucun ne s'emploie seul pour exprimer la négation, même ceux qui viennent des négations latines, et dont la langue actuelle n'a conservé que nul, nullement. cependant tous ces mots, même ceux qui ont par eux mêmes une valeur affirmative, s'emploient excepté pas avec un sens négatif dans les réponses où l'on sous-entend un verbe énoncé antérieurement et la négation ne; le verrez-vous? jamais. (= je ne le verrai jamais), — et

dans certaines propositions elliptiques accompagnées de la négation ne où l'on sous-entend le verbe avoir: plus d'amour, partant plus de joie (= il n'y avait plus d'amour...) — nul doute, point de doute que cela ne soit. — on trouve encore dans certaines propositions interrogatives la négation ne supprimée: suis-je pas votre frère? (= ne suis-je pas...) Racine Esther. 2, 7.

Point nie plus fortement que pas. quand on dit: il n'a point d'esprit[x], on n'ajoute rien qui modifie la proposition. ~~Dans un réponse~~ On emploie seul point, mais non pas: je le croyais mon ami, mais point. — lisez vous ces vers? point. — toutes les fois que l'on ajoute une modification à la proposition, pas est préférable: il n'a pas d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras. — il n'est pas moins habile que lui. — il n'y a pas dix ans. — il ne lit pas (quand on sous-entend en ce moment).

x il ne lit point

Dans l'ancien français ne = ni s'employait dans les mêmes propositions que aucun, personne, jamais, rien etc. — comparatives: plus que beauté ne fresche colors — suppositives: si j'aviez puet trover ne avoir. — interrogatives: demanda que ce bon c'estoit ne s'il avoit queme — après sans: sans barat ne sans tricherie. relatives dépendant d'une proposition principale négative: ne avoit en ces païs nucle qui tant soit avenant ne belle

<u>Non</u>. — dans l'ancienne langue on rencontre <u>non</u> employé comme en réponse avec certains verbes qui rappellent l'idée antérieurement énoncée par un autre verbe : vous i avez menti ? — non ai voir (s. ent. menti). — ~~disoit que [illegible] feroit (= qu'il ne le faisait pas de plus, qu'il ne plouvait pas)~~ non ferai-je, dit (= il dit qu'il ne le ferait pas, qu'il ne parlerait pas). — aujourd'hui il ne s'emploie avec un verbe que dans la formule : fin de non recevoir.

Il s'emploie ~~[illegible]~~ souvent seul, parfois renforcé par <u>pas</u>, <u>point</u>, plus rarement par <u>jamais</u>, ~~et~~ d'autres fois accompagné de <u>plus</u> qui lui donne la valeur d'une conjonction négative 1° devant toutes les parties d'une proposition excepté ~~[illegible]~~ le verbe, et devant une proposition dépendante : c'est à cette bonté et non à la vaine magnificence de votre ville que je reconnais en vous le coeur d'un roi (Fénelon). — Un juge qui veut que les lois gouvernent et non pas les hommes (Bossuet). — les curieux mourront, mais non jamais l'oeuvre.



— Tout ce qui est fait à la hâte et à contre-temps est mal fait, et ne peut avoir de durée, non plus que ces désirs volages (Fénelon).

2° Il s'emploie comme l'équivalent d'une proposition indépendante

a) dans une réponse au style direct ou au style indirect: Fait-on beaucoup de gestes quand on dit des choses simples? non (Fénelon). — Je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi; ils me disent que non. (Pascal.)

b) Il renforce une proposition négative. Ce n'était point un sot, non, non, et croyez-m'en (Laf.) non, jamais la vertu n'exerça plus d'empire.

c) On l'emploie elliptiquement pour nier ce qui précède et passer à une proposition affirmative: ✗ non, madame, l'époux dont je vous entretiens peut sans honte assembler vos aïeux et les siens. Britann. 2, 3. — Réponse ainsi employée au latin imo.

✗ Ah! seigneur, songez-vous que toute autre alliance fera honte aux Césars auteurs de ma naissance? —

d) Il se construit même avec une proposition complétive précédée de que, et équivalant à ce n'est pas : non que tu sois pourtant de ces rudes esprits qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte. Boil.



__Ne__. — Il ne s'emploie jamais seul et toujours avec un verbe. À cet égard __non__ et __ne__ diffèrent comme __moi__, __toi__, __lui__ et __me__, __te__, __le__. La forme ~~la plus pleine~~ absolue s'emploie toujours à part du verbe; la forme ~~la moins pleine~~ conjonctive doit toujours s'appuyer sur le verbe. me, te, le, ne sont des espèces de proclitiques.

Dans la langue d'aujourd'hui __ne__ doit être en général renforcé par un autre terme, par __pas__, ou __point__, ou bien par __ni__, ou par les autres mots qui servent à renforcer la négation.

Dans l'ancienne langue __ne__ (que l'on trouve parfois écrit __nen__) était très souvent employé sans être renforcé par un mot. convoitise n'a mesure. oltre mar servir ne devon. je ne l'ai fait; je ne m'en soucie. on dit encore : n'importe. — on disait ~~sur~~ ordinairement avec un substantif qualifié par une proposition relative : il n'i a chevalier qui vienne; il n'est homme qui sache etc.



L'usage d'employer ne ~~seul~~ sans le renforcer par un autre terme subsiste dans un certain nombre de constructions.

1° dans toutes les propositions qui marquent restriction ou exception. — restriction. il ne connait encore d'autre prix que toi (Rac). Je n'ai de volonté que la tienne. — exception. car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe. (Laf.). — ils se furent battus sur le champ, si on ne les eût arrêtés. (Fén.).

2° avec les verbes circonstanciels oser, pouvoir, savoir, cesser: ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ il embrasse ses genoux car il n'osait l'embrasser autrement. (Fén.) — le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. (Larochef.) — Je ne saurai que devenir.ˣ — les païens ne cessaient de crier contre un culte nouveau. (Massill.) — quand ces verbes n'ont pas la valeur de verbes circonstanciels, il faut ajouter pas ou point. ainsi je ne sais pas = j'ignore. ne saurait = ne pourrait. — je ne saurai que devenir = je ~~suis~~ serai embarrassé, incertain de ce que je deviendrai.

ˣ armé d'un ennemi qu'il ne saurait dompter (Boil.)

Adverbe
négation
Français

3° dans les propositions affirmatives sous forme interrogative: qui n'admire sa belle ardeur? (Boil.) il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose? – on ajoute aussi pas: qui ne le voit pas?

4° Dans les propositions relatives et conjonctives (unies par que), quand la proposition principale est négative directement ou sous forme interrogative: notre vue ne voyait rien sur la terre qui ne fût au dessous d'elle? (Boss.) avez vous un ami qui ne soit des miens? – il ne fait jamais de voyage qu'il ne lui arrive quelque chose. – a-t-il jamais fait de voyage qu'il ne lui soit arrivé quelque chose?

5° dans les propositions temporelles où le verbe est au parfait indéfini rangées après depuis que et il y a ... que: Il a bien changé depuis que je ne l'ai vu. – il y a six mois que je ne lui ai parlé.



6° dans les propositions complétives qui dépendent de verbes ou de locutions de même signification renfermant une idée de négation, [x] comme craindre, appréhender, redouter, trembler, avoir l'appréhension, la crainte, de peur, empêcher, éviter, garde, garder, gardez, comme douter, nier, disconvenir, désespérer, que la proposition principale soit affirmative, empêcher, éviter, se garder, garde, gardez, gardons, que la proposition principale soit affirmative ou négative.

[x] la négation de la proposition complétive renforcera la négation de la proposition principale comme ferait en grec

a) après craindre, appréhender, redouter, trembler, avoir l'appréhension, la crainte, la peur, de peur que, on emploie ne = fr. ne quand la proposition principale est affirmative directement ou sous forme interrogative: [x] Je tremble qu'un discours hélas! trop véritable un jour ne leur reproche une mère coupable. Racine Phèdre. — dans l'appréhension qu'il a qu'on ne le trompe. — ne craignez vous pas qu'il ne vienne?

[x] et implique le désir que la chose n'ait pas lieu.

— vous souffrez qu'il vous parle,
et vous ne craignez pas que du fond
de l'abîme entr'ouvert sous ses pas
il ne sorte à l'instant des feux
qui vous embrasent, ou qu'en tombant
sur vous ses murs ne vous écrasent ?
Chat. Atala — on ajoute pas, quand
la proposition principale implique
le désir que la chose ait lieu : il crai-
gnait qu'il ne fût pas assez profon-
dément touché. (Fén.) ne..pas = ut, ne non,
ne ut.

Si la proposition principale est
négative, on ne met pas de négation
à la proposition complétive : Je n'ai
pas peur qu'il nous manque de
parole. — Peut-on craindre que la
terre manque aux hommes ?

b) après douter, nier, disconvenir,
désespérer, on met ne si la proposition
principale est négative, on ne le met
pas, si elle est affirmative : je ne
doute pas qu'il ne vienne. — Doutez-vous qu'il ne vienne ? (Acad.)
— je doute
qu'il vienne. — ne doutez-vous pas qu'il vienne ? — doutez-vous que je sois malade ? (Acad.)



86

cependant on trouve ne assez souvent supprimé même quand la proposition principale est négative; je ne nie pas que cela soit. — doutez vous qu'il vienne? — vous ne pouvez disconvenir qu'il vous a parlé.

c) après empêcher, éviter, se garder, prendre garde, garde, gardons, gardez, on emploie ne quelle que soit la qualité de la proposition principale: les fautes d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. (Volt.) — prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire. Rac. — gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne enfumer. (Boil.) — on trouve assez souvent ne supprimé, quand la proposition principale est négative: nous n'évitons pas qu'il nous trompe.

dans l'ancienne langue on employait ne après défendre: ge

adverbe
négation
Français

te deffent que ne soies pas covoitox (= je te défends d'être convoiteux). mais aujourd'hui, on ne l'emploie plus; mais mon père défend que le roi ne hasarde rien.

d) après *il s'en faut* uni à une expression négative, et *il tient à* qui ne s'emploie jamais qu'avec une ~~[illegible]~~ expression négative, on emploie *ne*: Il ne s'en est presque rien fallu qu'il ne fût tué. — à quoi tient-il que cela ne se fasse? — il tient à peu de chose que je ne lui fisse affront. — mais on dit: tant s'en faut qu'il y consente! — il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet.



7° dans la proposition comparative qui exprime le terme surpassé après un comparatif, ou autre, autrement on emploie ne, si la proposition principale est affirmative : il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples. Boss. — J'aime encor plus Cinna que je ne hais Auguste. Corn. — on n'emploie pas ne, si la proposition principale est négative : il n'agit pas autrement qu'il parle — croyez vous qu'un homme puisse être plus heureux que vous l'êtes ?

après pas, pas plus que dans, le tour de ni — ni, on emploie ne : je ne le connais pas plus que vous ne le connaissez. ~~mais ici en réalité je ne connais pas forme une expression entièrement détachée de plus sur lequel ne porte pas la négation~~

Négation

place

Mémoires de la Société de Linguistique I, 223 et suiv.

En Grec en Latin ~~et en Français~~ la négation οὐ, non ~~porte sur~~ se place devant[x] le terme sur lequel elle porte, et quand elle porte sur la proposition, devant le verbe.[x] non tibi dicebam ce n'est pas à toi que je parlais. possum non abire je puis ne pas m'en aller — non possum abire (je ne puis pas m'en ~~appeler~~ aller)

× d'ordinaire, comme en Français

× οὐ πάντα ὀρθῶς ἐποίησε (il a bien fait non pas tout mais une partie) πάντα οὐκ ὀρθῶς ἐποίησε (il a mal fait tout) πάντα ὀρθῶς οὐκ ἐποίησε (c'est avec raison qu'il n'a pas tout fait)

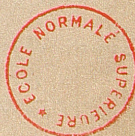
Cependant l'usage des deux langues s'éloigne souvent ~~de la~~ de l'usage Français.

Il faut distinguer deux cas. où non gardent leur sens propre ou prennent un sens figuré

§ 1

1° Les mots interrogatifs et relatifs (pronoms adverbes conjonctions) formés avec des racines pronominales, les conjonctions εἰ, si attirent souvent à eux la négation.

τί οὐχὶ καὶ ἐμοὶ αὐτοῦ ἔ[illegible]



τίς ἐστιν (Plat.) πῶς οὐχ ἅπαντα ἐνδοξότατα ὑμεῖς ἐβουλεύσασθε (Dém.). — quae condicio non huic fugae praestitit (Cic. ad Att. 7, 13a, 1) — cur non honestissimo depeciscar velim (Cic. ad Att. 9, 7, 3). Nescio cur non animo quoque sentiant (Cic. ad Att. 14, 3, 2).

on rapproche ~~la~~ souvent la négation du relatif, quand ~~la proposition principale~~ ~~l'antécédent~~ est négative ou ~~que~~ le relatif signifie parceque (en latin) quand

τόπος οὐδείς ἐστιν ἐν ᾧ τούτου οὐ θανάτου πεποιηκότ' ἄξια πολλ' εὑρήσετε; (Dém. ~~[illegible]~~). ἆρ' οὖν ἔστι τι τῶν ὄντων ὃ οὐχὶ ἤτοι ἀγαθόν γ' ἐστὶν ἢ κακὸν ἢ μεταξύ; (Plat.)

Nemo erat qui non ardere illa omnia mallet (Cic. pro Rosc. Am. 9, 24). Ecquam scis in Sicilia antea captam civitatem qui non scavi (?) percussus sit? (Cic. in Verr. 5, 26, 67).

– Infelix qui non sponsae praecepta furentis audierit (Virg. E. 2, ~~345~~ 345). – Me Philippo excusare laborem et mercenaria vincla quod non mane domum venisset (Hor. ep. 1, 7, 68). – Quid est? quia non alio facinore clari homines alio obscuri necantur (Cic. pro Mil. 7). – Exilis domus est ubi non et multa supersunt et dominum fallunt et prosunt furibus (Hor. ep. 1, 6, 45). – Nemo adeo ferus ut non mitescere possit (Hor. Ep. 1, 1, 39).

εἰ μὴ τηλεφάνης ... ᾤετο (Dem. contr. Mid. 17).

Si non alium late jactaret odorem laurus erat (Virg. Ge. 2, 132).



2° Par exception le mot qui précède le verbe forme avec lui comme un seul terme sur lequel porte la négation.

En Grec le participe οὐ παρα-γενθεὶς ἐποχείσω (Thuc. 6, 33, 1).

en Latin l'infinitif avec potest. — non dici potest quam flagrem desiderio urbis (Cic. ad Att. 5, 11, 1) — non causam dico (Ter. Phorm. 272)

3° Le Grec et le Latin font souvent tomber sur un mot la négation qui en Français porte sur la proposition. On dit ~~non~~ οὐκ ἀληθές et οὐκ ἔστιν ἀληθές, non dubium est et non est dubium, non ita ~~est~~ temere est, et non est ~~te~~ ita temere.

On construit de même la négation

avec beaucoup de pronoms en latin idem, alius, talis, tantus, particulièrement omnia, quivis.

non omnia possumus omnes (Virg. B. 8, 63) × non ~~haud~~ quivis videt immodulata poemata judex (Hor. AP 263)

non omnia sunt in uno vitia (Cic. in Verr. 4, 40, 86)

× non omnes ~~ea~~ eadem mirantur amantque (Hor. Ep. 2, 2, 58)

avec beaucoup d'adverbes

οὔπω, ἄγαν, πάνυ, πρότερον, ἅμα, ἔτι, τότε κ.τ.ε. οὐχ ἅμα παύεται (Plat.) οὐκέτι forme un seul mot

tam, ita, nimis, aeque adeo magno opere, satis, diu, hodie, ante, semper, ultra, longe etc

non satis sanus est

non ultra jurgia ~~processum~~ est. non longe absum. non moleste fero.

ὥσπερ x., quia. non est vera mea effugit nuntius aures (Virg. Ae. 7, 437). non quia Maecenas etc Hor. Sat. 1, 6, 1.



avec les prépositions et plus rare, si tu me uno non sine maerore cares (Cic. ad Att. 3, 15, 2).

les génitifs de prix, les accusatifs et ablatifs de mesure : non pluris refert … non uno absolvam die (Plaut. Capt. 731) non pedem discedat, si licessit (Plaut. Asin. 603).

~~Dans tous les cas que nous venons d'énumérer le Grec et le Latin mettent souvent aussi la négation devant le verbe.~~

En Latin il y a souvent une sorte de tmèse qui décompose nemo, nullus en non … quisquam, ullus et non peut être placé en tête de la proposition loin du verbe : non mentio potuit fieri cuiusquam ab iis qui disputant, nisi … (Cic. ad Att. 4, 16, 2). non famulum scio puerove incogitat ullum pupillo (Hor. epist. 2, 1, 22).

Parfois la négation est placée devant le substantif suivi du verbe [ou le participe] ~~ou des~~ οὐ νόμος ἐστί, non opus est, non periculum est, non ausus est (Cic. in Verr. 4, 10, 24).

Il arrive que la négation porte à la fois sur l'adverbe et la proposition : Doleo, quod nunquam in alia civitate accidit, non una cum libertate rem publicam recuperatam (Cic. ad Att. 14, 4, 1 après la mort de César).

La négation se place en tête de la proposition, suivie de γάρ, οὖν, [ἄν] enim, tamen : οὐ γὰρ δήπου ὅλον γ' ἂν δύναιτο τοσοῦτον ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ διδάξαι οὕτω μεγάλα πράγματα (Plat. Gorg. 455a) οὐδ' οὖν σὺ διδάξαντες πονηροί (Plat.). οὐκ ἂν ἴσως ἄξια



ταῦτα ~~οὐκ~~ καὶ αὐτίκα ἀγῶνος φανείη (Dem.) non enim boni, ut putant, conveniunt (Cic. ad Att. 7, 5, 4). Non tamen intus digna geri promes in scenam (Hor. A.P. 182).

En Grec quand la négation au lieu de précéder immédiatement le substantif est placée devant l'article ou la préposition, elle donne à entendre le contraire de l'idée exprimée par le substantif. ἐγὼ ἡγοῦμαι ἀδικεῖν εἴ τις ὀλίγας ἀρξάς ἀρχὰς μὴ τὰ ἄριστα (suppléer ἀλλὰ τὰ κάκιστα) ἦρξε τῇ πόλει Lys. Πάσχων ὅτι οὐ αἱρεῖται παρ' ὑμῶν μᾶλλον ἢ Φίλιππος τι ποιῆσαι μὴ πρὸς ἡδονήν (suppléer ἀλλὰ λυπηρόν.

Dans tous les cas énumérés dans ce § on peut mettre aussi et on met très souvent la négation devant le verbe

§ 2

1° non synonyme de ne. — rare avant le premier siècle de l'empire, commun depuis. cf. Quintilien 1,5,49.

non ~~[illegible]~~ Dareus agat in Rhodiis ... nostro dirimamus sanguine bellum (Virg. E. 12, 78). — non petito ut bene sit, sed uti male tutius (Ovide ex Ponto 1, 2, 205. cf. ars am. 3, 129)

Térence Andr. 787. Hec. 342. Cic. pro Cluent. 57. ad Att. 14, 13 a 3 (Antoine).

utinam ut assez souvent construit avec non placé immédiatement devant le verbe. sed haec utinam non experiare (Cic. ad Q. fr. 1, 3).

2° négation interrogative synonyme de nonne — οὐ πρὸς τῷ τὰς πόλεις ἀνῃρηκέναι τίθησι μὲν τὰ Πύθια; (Dém.). non populi gentesque tremunt (Lucr. 5, 1220).



3° ~~non~~ οὐ [non] synonyme de οὔτε nec

οὐ γὰρ οὐχ ἐσπεῖς, οὐ συνάρχοντες οὐ ἄλλοι δύνανται φέρειν τί τοῦτον εἴπῃ τις; (Dem.)

non animus est, non consilium non copiae non diligentia (Cic. ad Att. 7, 21, 1). Non tepidum ad solem pennas in littore pandunt Dilectae Thetidi Alcyones, non ore solutos meminere sues jactare maniplos (Virg. G. 1, 398-399). Non insueta graves tentabunt pabula fetas nec mala vicini pecoris contagia laedent (Virg. B. 1, 50).

4° non synonyme de ne.. quidem avec les comparatifs et avec si
en Grec on emploie toujours οὐδέ en ce cas.

Illius domino non lutumst lutulentius (Plaut. Poen. 1, 1, 30). — at mihi sese offert ultro meus ignis Amyntas notior ut jam sit canibus non Delia nostris (Virg. B. 3, 67). — non saxa nudis surdiora navitis Neptunus alto tundit hibernus salo (Hor. Epodes 17, 54). — non si mihi Juppiter auctor spondeat hoc sperem Italiam contingere caelo (Virg. A. 5, 17).



5° οὐ, non en antithèse.—
on ~~est~~ sépare la négation du verbe et on la place en tête de la prop.on pour mieux marquer une opposition

οὐ τοῖς κατηγόροις τοῦτον ἐκδίδοτε, ἀλλὰ τοὺς νόμους ὑμῖν αὐτοῖς βεβαιοῦτε (Dem. in Mid. 30).

non fuga delatos nec inertia relictos hic vos circumvenit hostis; virtute cepistis locum (Liv. 7, 35, 5). — at non Venus aurea contra pauca refert (Virg. En. 10, 16).— at non historia cesserim Graecis (Quint. 10, 1, 101).

καὶ οὐ γράφει μὲν ταῦτα, τοῖς δ' ἔργοις οὐ ποιεῖ, ἀλλ' ἐφ' Ἑλλήσποντον οἴχεται (Dem. Phil. 3, 27). On emploie neque en latin: est, est profecto illa vis neque in his corporibus... inest quiddam quod vigeat et vivat, non inest

in hoc tanto naturae tam praeclaro motu (Cic. pro Mil. 30, 81).

6° on sépare la négation du verbe pour la fortifier par des interjections et des pronoms personnels et démonstratifs

οὗτοι μὰ τοὺς δώδεκα θεοὺς χαιρήσετον (Aristoph.) οὐ μὴν ἐνταῦθ' ἕστηκε τὰ πράγματα (Dem.) οὐ γὰρ ἐγὼ Τρώων ἕνεκ' ἤλυθον αἰχμητάων (Hom.) ἀλλ' οὔ μοι δοκεῖ ποιεῖν ἃ βούλεται.

Non ego, per Jovem, neque esse (?)... equidem faciam (non certes je n'en ferai rien). — non ego vos posthac viridi projectus in antro dumosa pendere procul de rupe videbo (Virg. B. 1, 76). — non mihi lumen est iter ad Baias (Hor. epist. 1, 1, 11). —

en grec

Dans une antithèse fortement marquée, particulièrement avec μέν et δέ, οὐ suit le terme nié. ὑπερφρονοῦσι μὲν ἡμᾶς, ὑπομένουσι δ' οὔ. — en Latin le tour est rare : quem quidem mi Caesarem salutabant, Philippus non (ad Att. 14, 12, 2). Varroni quidem displicet consilium nostrum, mihi non (ad Att. 16, 9).

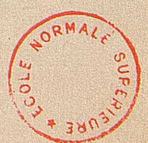


non te istuc rogito, salus (Plaut. Most. 827). — Perditi civis erat non se ad eos jungere (Cic. pro Rosc. Amer. 47). — non eum hominem ducerem (Ter. Hec. 555). — non illum nostri possunt mutare labores (Virg. B. 10, 64). — non ille, quamquam Socraticis madet sermonibus te negleget horridus (Hor. odes 3, 21, 9).

Souvent la négation[x] est ainsi construite en latin avec le pronom quoiqu'elle ne porte que sur une partie de la proposition.

[x] en antithèse

non te judices urbi sed carceri reservarunt (Cic. ad Att. 1, 16, 9). — Ingeniis non ille favet plauditque sepultis, nostra sed impugnat (Hor. epist. 2, 1, 89).



Adverbe

Interrogation

Mdr. 450-454

1° interrogation sans particules adverbiales.

Grec. Le ton seul indique souvent si la proposition ~~est~~ énoncée une question et quelle réponse on attend: ἔστι τι ἀγαθόν; ἔστιν. τούτῳ ἐστί τι ἐναντίον πλὴν τὸ κακόν; οὐκ ἔστιν. Plat. — ὁ ἐπιστήμων σοφός; φημί. Plat. — ~~[illegible]~~ τοῦ πεποιηκότος ὁ πεπονθὼς ἔλαττον ἔξω παρ' ἡμῶν; οὐ δῆτα. Dém. — οὐ = nonne au ~~commencement~~ de la proposition annonce qu'on attend une réponse affirmative, μή = ~~num~~ qu'on attend une réponse négative: οὐκ ἐννενόηκας ὡς ἄμαχόν τε καὶ ἀνίκητον θυμός; ἐννενόηκα. Plat. — τί δέ; ἔστι τι ὀξὺ ἐν φωνῇ; ἔφη. τούτῳ μή ἐστί τι ἐναντίον ἄλλο πλὴν τὸ βαρύ; οὐκ ἔφη. Plat.



Latin. une proposition interrogative qui n'est pas précédée d'une particule est exclamative; elle exprime l'étonnement et par conséquent, si l'interrogation est affirmative, la réponse attendue est négative, si l'interrogation est négative, la réponse attendue est affirmative: Infelix est Fabricius quod rus suum fodit? Sen. de prov. 3. — Quid? non sciunt ipsi viam, domum qua redeant? Ter. Hec. 3,2,25.

2° Les adverbes d'interrogation sont en Grec ἆρα, ἦ, μῶν, πότερον-ἤ pour l'interrogation directe, εἰ, εἰ-ἤ, εἴτε-εἴτε, πότερον-ἤ pour l'interrogation indirecte, en Latin ne, num, nonne, utrum-an, an pour l'interrogation directe et indirecte.

Interrogation directe

a) quand on veut indiquer qu'on n'attend pas une réponse affirmative ou négative, quand on n'exprime que l'incertitude, on emploie en Grec ἆρα ou ἦ, en Latin ne joint au verbe: ἆρ' ἔστι ἀνὴρ πάντα πρὸς τὸ χρυσίον; Gnom. — venitne pater? — vidistine, vidimusne sans préjuger une réponse affirmative. — quand ne est joint à un autre terme que le verbe, l'interrogation exprime l'étonnement, est exclamative: Apollinemne tu Delium spoliare ausus es? illine tu templo tam sancto manus impias afferre conatus es? Cic. Verr. 1, 18.

ἦ οἰκειότερον σοφίᾳ τι ἀληθείας ἂν εὕροις; — καὶ πῶς; ἦ δ' ὅς. ἦ οὖν δυνατὸν εἶναι τὴν αὐτὴν φύσιν φιλόσοφόν τε καὶ φιλοψευδῆ; οὐδαμῶς γε. Plat.

b) quand on veut indiquer qu'on attend une réponse négative, on emploie ἆρα μή, μῶν (= μὴ οὖν) en Grec, num en Latin: τῆς κακῆς τε καὶ αἰσχρᾶς παιδείας ἐν πόλει ἆρα μή τι μεῖζον

ἕξεις λαβεῖν τεκμήριον ἢ τὸ δεῖσθαι ἰατρῶν; Plat. — μεγάλης σχῆμα οἰκήσεως ἢ ὁμιλεῖς αὖ πόλεως ὅλης μῶν τι πρὸς ἀρχὴν διοίσει; οὐδέν. Plat. — num negare audes? Cic. Cat. 1, 4. numne, si Coriolanus habuit amicos, ferre contra patriam arma illi cum Coriolano debuerunt? Num Visallinum amici regnum debuerunt adjuvare. Cic. de amic. 11. numquid duas habetis patrias? Cic. de leg. 2, 2.

c) quand on veut indiquer qu'on attend une réponse affirmative, on emploie en Grec ἆρ' οὐ, en Latin <u>nonne</u>: διὰ τί ἔσω; ἆρ' οὐχ ὅταν ὁ κρείττων τὸν ἥττω μὴ πείσας, ἀλλὰ βιασάμενος ἀναγκάσῃ ποιεῖν ὅ τι ἂν αὐτῷ δοκῇ; Xén. — quid? canis nonne similis lupo? Cic. de N. D. 1, 35 — on trouve aussi en Grec ἄλλο τι ἤ employé dans le même sens: ἄλλο τι ἢ ἀδικοῦμεν;

d) dans une interrogation disjonctive, où l'on demande d'affirmer ou de nier l'une des propositions

Interrogation

[illegible] énoncés, on emploie en grec πότερον — ἤ, en Latin, utrum an, ou ne-an ou an ~~an~~ ou necne, [illegible] πότερον δέδωκας [illegible] ἢ οὔ; πότερον ζῶν ἢ ἑλών; [illegible] utrum nescis, quam alte ascenderis, an id pro nihilo habes? Cic. ad Famil. 10, 26. utrum hoc tu parum ~~[illegible]~~ meministi, an ego non satis intellexi, an mutasti sententiam? Cic. ad Att. 9, 2. Vosne L. Domitium an vos L. Domitius deseruit? Caes. de b. c. 2, 32. Sortietur an non? Cic. de prov. cons. 15. Sunt haec tua verba necne? Cic. Tusc. 3, 18.

an s'emploie avec la signification de num enim (qui n'est pas usité) pour annoncer une preuve à l'appui d'une assertion antérieure: animo aeger habes, animam operam ede. an tu aequum censes militia semestri solidum te stipendium accipere? Liv. 5, 4. Oratorem irasci minime decet, simulare non dedecet. an tibi irasci tum videmur, cum quid in causis acrius et vehementius

en Grec πότερον
utrum-an ou ne-an
[illegible] — πότερον δέδωκας
ἢ ἑλών; —
ascenderis, an
ad Famil. 10, 26.

dicimus? Cic. Tusc. 2, 25. (an se rapporte à simulare non dedecet qui contient implicitement simulant oratores).

an après une interrogation s'emploie souvent quand on fait la réponse ou qu'on énonce une conjecture sur la réponse sous forme interrogative : quid ais? an venit Pamphilus? Ter. Hec. 3, 2, 11. Quid dicis? an bello fugitivorum Siciliam virtute tua liberatam? Cic. Verr. 5, 2. – ainsi employé il répond quelquefois à nonne : quando autem ista vis evanuit? an postquam homines minus creduli esse coeperunt? Cic. de Div. 2, 57.

on emploie quelquefois an sans forme interrogative pour marquer hésitation entre deux idées : Themistocles, quum ei Simonides an quis alius artem memoriae polliceretur, oblivionis, inquit, mallem. Cic. de Fin. 2, 32. Ea suspicio, vitio orationis an rei, haud sane purgata est. Liv. 28, 43.

Interrogation indirecte

Grec. on emploie εἰ, et dans l'interrogation disjonctive εἰ – ἤ, ou πότερον – ἤ, ou εἴτε – εἴτε. ἐπυνθάνοντο αὐτῶν εἰ οἰκοῖτο ἡ χώρα Xén. ἐρομένων ἡμῶν .. εἰ ζῇ ἢ μή, ἐν Σικελίᾳ ἔφασαν ἀποθανεῖν στρατευόμενον. Isé. [crossed out] ἐξετάσωμεν τὰ ἔργα τοῦ οἰκονόμου καὶ τοῦ στρατηγοῦ, [crossed out] ἵνα εἰδῶμεν πότερον τὰ αὐτά ἐστιν ἢ [crossed out] διαφέρει τι. Xén. τοὺς παῖδας οὔπω ἴστε εἴτε ἀγαθοὶ εἴτε κακοὶ ἡβήσαντες γενήσονται Lys.

Latin. on emploie ne, num qui deviennent alors équivalents, nonne, et dans l'interrogation disjonctive utrum – an, ou ne – an, ou an ou ne seul au second membre : quaero de Regillo, Lepidi filio, rectene meminerim, patre vivo mortuum. Cic. Att. 12, 24. Legati speculatum missi sunt, num sollicitati animi sociorum a rege Perseo essent. Liv. 42, 19.

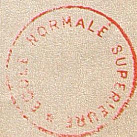


quaerentem ex Socrate est, Archelaum, Perdiccae filium, nonne beatum putaret. Cic. Tusc. 5, 12. — Permultum interest, utrum perturbatione aliqua animi an consulto fiat injuria. Cic. de off. 1, 8. quaeritur virtus suamne propter dignitatem an propter fructus aliquos expetatur. Cic. de or. 3, 29. Deliberabatur de Avarico, incendi placeret an defendi. Caes. de b. G. 7, 15. in incerto erat, vicissent victine essent. Liv. 5, 28. Dii utrum sint necne sint, quaeritur. Cic. de n. D. 3, 7. aequum Scipio dicebat eos Siculos cogitare, utrum esset illis utilius, suisne servire an populo Romano obtemperare. Cic. Verr. 4, 33 (ici l'interrogation disjonctive est construite en apposition à utrum pronom).

an n'est employé seul à l'interrogation indirecte que dans les poètes et dans les écrivains postérieurs à l'époque classique. reges dicuntur torquere mero, quem perspexisse laborant, an sit amicitia dignus. Hor. A. P. 436. quaeritur an providentia mundus regatur. Quint. 3, 5, 6.

Interrogation

Cependant même à l'époque classique on emploie an après haud scio, nescio, dubito, dubium, incertum est, et autres expressions qui marquent incertitude et qui unies à an signifient peut-être. Aristotelem excepto Platone haud scio an (= peut-être) recte dixerim principem philosophorum. Cic. de fin. 5, 3. moriendum certe est, et id incertum, an (= peut-être) hoc ipso die. Cic. de sen. 20.
- en ~~français~~ latin ces expressions unies à an marquent incertitude avec tendance à l'affirmation; en français je ne sais si marque incertitude avec tendance à la négation, et répond à haud scio et. an, quand l'interrogation indirecte est négative: contigit tibi, quod haud scio an nemini. Cic. ad fam. 9, 14 (= je ne sais si ce qui t'est arrivé est jamais arrivé à personne. = il t'est arrivé qqe chose qui n'est peut-être arrivé à personne).



Si se rencontre rarement à l'interrogation indirecte: Philopoemen quaesivit, si Lycortas incolumis evasisset. Liv. 39,50. après exspecto et les verbes qui signifient essayer, comme experior, tento, conor, on met souvent si: tentatus est, si primo impetu capi Ardea posset. Liv. I,57.

ne-ne, sen-seu, an-an dans les interrogations disjonctives sont poétiques.

Grec et Latin. En Grec on emploie souvent εἰ ou ἐάν en sous-entendant un verbe qui signifie reconnaître ou essayer = pour voir: ἄκουε εἴ τι λέγω (= pour savoir si...) Plat. ἀγωνίζομαι εἰ χρή με μετεῖναι τῆς πόλεως Isocr. τὸ ἑξῆς τούτοις πειράσομαι διελθεῖν, ἐάν πως ἐπιλαθέσθαι ἢ ἐλεήσαντες με ἀποδράσητον. Plat.

en Latin on emploie si, si forte avec possum au subjonctif en sous-entendant un verbe qui signifie essayer = pour voir: hostes circumfunduntur ex omnibus partibus, si quem aditum reperire possint. Caes. de B.G. 6,37. Hannibal etiam de industria Fabium

irritat, si forte accensum tot cladibus sociorum detrahere ad aequum certamen possit. Liv. 22, 13.



Interrogation

Réponses

affirmatives. ὧν ἦν τι ἔργον; ναί. Plat.
– φιλόσοφος τὴν φύσιν ἔσται ὁ μέλλων
καλὸς κἀγαθὸς ἔσεσθαι φύλαξ πόλεως;
παντάπασι μὲν οὖν. Plat. – εὐδαίμονας
λέγεις οὐ τοὺς τἀγαθὰ καὶ τὰ καλὰ
κεκτημένους; πάνυ γε. Plat. – ἡ περὶ
τὸν πόλεμον ἀγωνία οὐ τεχνικὴ δο-
κεῖ εἶναι; καὶ μάλα. Plat. – ὁ ἐπιστή-
μων σοφός; φημί. Plat. – χρήσιμον
καὶ ἐν εἰρήνῃ δικαιοσύνη; χρήσιμον.
Plat. – δοκεῖ τί σοι εἶναι ἵππου
ἔργον; ἔμοιγε. Plat. – ὁ τρόπος τῆς
λέξεως καὶ ὁ λόγος οὐ τῷ τῆς ψυχῆς
ἤθει ἕπεται; πῶς γὰρ οὔ; Plat.
– οὐ φρονίμους τοὺς φύλακας δεῖ
ὑπάρχειν καὶ δυνατοὺς καὶ κηδεμόνας
τῆς πόλεως; ἔστι ταῦτα. Plat. –
οὐκ ἐκεῖ μὲν ἀκολασίαν ἡ ποικι-
λία ἐνέτικτεν, ἐνταῦθα δὲ νόσον;
ἀληθέστατα. Plat.



Latin. aut etiam aut non res-
pondere Cic. Acad. 2, 32. — Dices: habeo
hic, quos legam, non minus disertos.
etiam; sed legendi semper occasio est,
audiendi non semper. Plin. ep. 2, 3.
Quidnam? inquit Catulus; an laudationes?
ita, inquit Antonius. Cic. de or. 2, 10.
Fuisti saepe, credo, quum Athenis
esses, in scholis philosophorum. Vero,
ac libenter quidem. Cic. Tusc. 2, 11.
Visne locum mutemus et in insula
ista sermoni reliquo demus operam
sedentes? Sane quidem. Cic. de leg. 2, 1.
Fierine potest? Potest. — Dasne aut
manere animos post mortem aut
morte ipsa interire? Do vero. Cic. Tusc. 1, 11.

Πλατωνεῖ. Φέρε ἔσθ᾽ ὅτῳ ἂν
ἄλλῳ ἴδοις ἢ ὀφθαλμοῖς; οὐ δῆτα. Πλατ.
τί δέ; ἀκούσαις ἂν ἄλλῳ ἢ ὠσίν; οὐ-
δαμῶς. Πλατ. οὕτω σε φῶμεν λέγειν;
ἥκιστά γε. Πλατ. — ἔστι τι ἀγαθόν; ἔστιν.
τούτῳ ἔστι τι ἐναντίον πλὴν τὸ κακόν;
οὐκ ἔστιν. τί δέ; ἔστι τι ὀξὺ ἐν φωνῇ;
ἔφη. τούτῳ μή ἐστί τι ἐναντίον ἄλλο
πλὴν τὸ βαρύ; οὐκ ἔφη. Πλατ. — ὃ μη-
δὲν κακὸν ποιεῖ, οὐδ᾽ ἄν τινος εἴη κα-
κοῦ αἴτιον; πῶς γάρ; Πλατ.



Latin. cognatus aliquid fuit aut propinquus? non. Cic. Verr. 2, 43; num igitur peccamus? minime vos quidem. Cic. ad Att. 8, 9. an tu haec non credis? minime vero. Cic. Tusc. 1, 6. — quand on corrige, on emploie imo, imo vero[x]; causa igitur non bona est? imo optima. Cic. ad Att. 9, 7. vivit? imo ~~[illegible]~~ vero etiam in senatum venit. Cic. Cat. 1, 1.

[x] = au contraire

ego vero tibi non irascor, mi frater = non, je ne suis pas irrité contre toi.

~~quippe~~


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Disposition

(650) de gen. et corr. I, 7. 323 b 32

p. 165 (653) c'est l'auteur de la glose admirantes, réfuté par le grammairien que je cite ici; cette réfutation n'est pas dans Ra.

(654) Priscien XVII, 28

p. 166 (655) ~~quod ... dicitur~~ om. cod.

(656) om. cod.

(657) conceptio cod.

(657 bis) Le mot est altéré, ou il y a une lacune.

(658) om. cod.

(659) om. cod.

(660) L'expression de cette opinion a été introduite dans le doctrinal.× ~~L'on lit: cette~~
~~[illegible]~~
~~inter personas non fit conceptio tamen;~~
~~[illegible] per et et per cum coniunctio fit earum,~~

× voir p.

1

Leçon XXXIV

Préposition.

La préposition est une partie du discours signifiant le rapport de détermination qui lie ~~l'objet exprimé par~~ un substantif ~~soit à un autre terme de la pro~~ à un mot, à un terme ~~position~~, soit à ~~la~~ une proposition tout entière.

Primitivement les prépositions signifient des ~~rapports~~ circonstances de lieu; par dérivation & par métaphore elles signifient des rapports de temps, de cause, de fin, de supposition, de concession etc.

La signification primitive des Prépositions est plus marquée en Grec & en Latin qu'en Français. En Grec et en Latin elles unissent l'idée de l'objet exprimé par le substantif à l'idée d'action ou d'état; elles ne servent pas, comme il arrive souvent en français, à lier l'idée de l'objet exprimé par un substantif avec l'idée d'un autre objet exprimé par un autre substantif: Le livre de Pierre. Cette différence tient à ce qu'en français la préposition remplit la fonction que remplissent les cas en Grec et en Latin et sert à exprimer des rapports que le Grec et le Latin marquent par les cas.

La signification des rapports de Détermination qui lient le substantif à un mot ou à une Proposition est partagée en Grec et en Latin entre les cas et les prépositions. Ces rapports sont exprimés par les cas seuls ou unis à des prépositions. Dans cette dernière construction, le cas et la préposition concourent à exprimer le rapport de détermination; le cas l'exprime en général, la préposition le particularise. Dans: ire in urbem, l'accusatif marque le but de l'action, la préposition marque que ce but est l'intérieur de la ville. Dans: τὸ ξίφος ἔχει παρὰ τῷ μηρῷ, le datif marque le lieu où est la chose, παρὰ marque qu'elle est auprès. Dans: σπασάμενος παρὰ τοῦ μηροῦ, le génitif marque le point de départ, παρὰ marque auprès. On ne peut donc pas dire qu'une préposition gouverne un cas. Elle marque avec plus de précision le rapport de détermination indiqué par le cas. On ne saurait donc dire si c'est la préposition qui est le complément du cas, qui complète la signification du cas, ou si c'est le cas qui complète la préposition, qui complète la signification de la Préposition. Cependant par analogie avec les autres emplois des cas on peut dire que le substantif est complément de la préposition.

En français (et dans les autres langues néo-latines) qui n'ont plus de cas la préposition est construite par juxtaposition avec le substantif complément.

σιτεῖσθαι παρά τινι Xén. Cyr. 1,2,8.
φοιτᾶν παρὰ τὸν Σωκράτη Plat. Phaed. 59 D.
αὐτομολεῖν παρὰ βασιλέως Xén. Anab. 1,7,13.

Quand une préposition est suivie de de ou a, elle est employée adverbialement : Auprès de lui, jusqu'à lui.

De l'absence de cas, il en résulte en Français et dans les autres langues néo-latines que l'idée de mouvement et celle de repos ne sont plus distinguées : Aller chez quelqu'un, être chez quelqu'un, monter à cheval, être à cheval, etc.

Les Prépositions ont cela de commun avec les adverbes de lieu qu'elles signifient les mêmes rapports de détermination. Elles en diffèrent en ce qu'elles n'expriment qu'un rapport, tandis que les adverbes de lieu expriment et le rapport et l'un des termes du rapport.

La préposition ne peut pas s'employer sans le complément qu'elle unit à un autre terme, l'adverbe contient l'idée de complément et peut s'employer seul. κατὰ, et κάτω = en bas.

Cependant en Grec, primitivement comme on le voit dans Homère, les prépositions sont souvent employées sans complément comme adverbes de lieu : γέλασσε πᾶσα περί χθών. – Τρέμον δ'ὑπὸ γυῖα ἑκάστου. – ἐν δ'αὐτὸς ἀριστεύεσκε μάχεσθαι. C'est à tort comme le montre le dernier exemple qu'on a vu dans cette construction une tmèse, c'est à dire une séparation entre la préposition et le verbe composé avec elle.

Les grammairiens grecs ne considèrent comme prépositions que celles qui peuvent être composées



130

~~Composés avec une préposition~~

Les substantifs dérivés de verbes, parti-culièrement les noms abstraits,* ne changent pas de forme, quand ils sont composés avec une préposition, παράδοσις; ils changent de forme, en général prennent la désinence ία, avec les autres mots: μισθοδοσία

Les adjectifs ~~ne changent pas~~ et les substantifs dénominatifs: ἔνδηλος, φιλόσοφος, ἄπαις, δασυδάμων

Les verbes primitifs ne peuvent se ~~ne changent pas en~~ composer qu' ~~composition~~ avec une préposition: παραβάλλω; sont dérivés quand ils sont composés ils ~~changent de forme~~ ~~avec préposition~~ avec d'autres mots: εὐαγγελίζεσθαι de εὐαγγελος ~~ou εὐ~~ θαλασσοκρατεῖν ~~θαλασσοκρατεῖν~~, ὁδοποιεῖν ~~de θαλασσοκράτης~~ de ὁδοποιός

ἀντεμποιεῖν, συνεμβάλλειν

* μισθοφορά (Arist. equ. 807) = μισθός, μισθοφορία = opera mercenaria

ἱστοδόκη, καπηλοδόκη, νεκροθήκη, οἰνοχόη

νομοφύλαξ, κακόμαντις, ψευδόμαντις

avec un nom ou avec un verbe, c'est à dire: ἐν, εἰς, ἐξ, πρό, πρός, σύν, ἀνά, κατά, διά, μετά, παρά, ἀντί, ἐπί, περί, ἀμφί, ἀπό, ὑπό, ὑπέρ.

En Latin les prépositions ne sont pas distinguées des adverbes de signification analogue qui se construisent avec un complément.

En Français on peut considérer comme prépositions proprement dites, celles qui s'emploient toujours avec un complément, à, avec (?), chez, dans, de, dès, devers, en, entre (?), hormis, hors, malgré, par, pendant, pour, sans, sur, vers.

ad Rhyncham 266

Formation

On ignore l'Etymologie des prépositions sanscrites, grecques & latines. Cf. L'abrégé de Pott dans Jahrb. 1859, 8. Bopp y voit des racines pronominales, Pott des racines de noms abrégées. Ni l'un, ni l'autre ne peuvent se démontrer.

Le français et les autres langues néo latines ont emprunté une partie de leurs prépositions au latin, et en ont formé d'autres par la réunion de plusieurs prépositions ou avec des substantifs, des adjectifs et des adverbes.

<u>Ab</u> est remplacé par <u>de</u>, <u>dès</u>, <u>depuis</u>

<u>Ad</u> = à

<u>Adversus</u> = à l'égard de, vis à vis de (vis = visage)

<u>Ante</u> se retrouve dans <u>avant</u> = ab ante, devant = de-ab-ante = au devant.

Apud est remplacé par chez = (in) casa.
Circa est remplacé par environ, autour
Citra est remplacé par en deçà de
Contra = contre
Cum est remplacé par à de ad et par avec
= ab hoc (ancien francais avuec, avoc, avoec)
et dans l'ancien français par o, od, atot.
De = de - concernant - quant à
Erga est remplacé par envers = in versus
Ex est remplacé ordinairement par de
Extra est remplacé par hors, dehors
In = en - dans = de intus.
Infra n'a pas passé en francais, audessous - par dessous.
Inter = entre - parmi = per medium - Durant
Pendant sont les participes des verbes correspondants.
Intra n'a pas passé - au dedans - dedans
Juxta dans l'ancien français Joste, Juste - remplacé par lès de latus dans Plessis lès Tours
Joignant - touchant, attenant, proche.
Ob manque, remplacé par par, pour, à cause de
Per = par, - au travers de - à travers de
Post = puis ; depuis = de post. - Remplacé par
Derrière = de retro - ; après ~~de~~ = ad pressum
Præter manque. Remplacé par les participes
Excepté et hormis = foris missum - sauf.
Pro = Pour - au lieu de - en faveur de.
prope manque. Remplacé par près de pressum



auprès de - Joignant.

Propter manque.

Secundum remplacé par le participe suivant de sequens

- selon = secundum longum (?) - le long de.

Sine = sans

Sub remplacé par sous = subtus.

Super = sur

Supra ancien français sore, seure - au dessus de

Usque a été composé avec de; ancien français

dusque, desque. Plus tard jusque, jusques à, en.

Trans ancien français tres, tries.

Ultra = outre - au de là - par de là

Versus = vers - envers = in versus. - endroit = in directum

Malgré = male gratum (en Italien malgrado di)

- moyennant - nonobstant. - Supposé - vu - attendu

y compris - non compris.

Emploi

La préposition s'emploie de la même manière que l'adverbe.

1° Elle peut s'employer sans complément c-à-dire adverbialement. Mais on peut contester que les prépositions qui peuvent s'employer sans complément soient des prépositions proprement dites.

Grec Dans Homère les prépositions qui entrent en composition avec les noms et les verbes étaient souvent employés sans complement. Dans la

prose on n'employait plus ainsi que πρός
dans la locution πρός δὲ καὶ = en outre, et καὶ
πρός: „ἄθλιον ἔφην εἶναι τὸν ἀδίκως ἀποκτείναντα
καὶ ἐλεεινόν γε πρός. Plat.

Mdv. 172, 2

Latin On peut employer sans complément et comme adverbes de lieu pour la plupart, coram, ante (= antea) circa, circiter, contra, extra, infra, intra, juxta, pone, post (= postea), prope, propter supra, subter, super, ultra,

Français On peut employer sans complément après, avant, avec [? l'académie ne l'indique pas], contre, depuis, derrière, devant, entre (? l'acad. ne ~), non-obstant (l'Ac. ne l'ind. pas), outre, parmi, (dans l'ancien français = au milieu), près, sans (? non indiqué par l'Acad.) selon, vis à vis, voici, voilà.

2° Comme les adverbes les prépositions modifient surtout les verbes en Grec et en Latin. Sur l'emploi de la préposition avec le substantif, voir le substantif construit avec les compléments du verbe.

3° Comme les adverbes, les prépositions peuvent modifier une proposition tout entière. ƒ devenir l'équivalent d'une proposition dépendante.

Grec. κατά γε αὐτοὺς τοὺς λόγους ἠπίστουν ἄν ὑμῖν Plat. – (Ici la préposition suivie de son complément est suppositive = Si je ne m'en étais rapporté qu'aux paroles.)

Latin. De amicitiâ et officiis idem finis et te et



nos absolvent. Cic. Ann. – Recte non credis de numero militum. Cic.

Français. Cet emploi de la préposition suivie de son complément est très fréquente. Elle remplace aussi beaucoup de propositions dépendantes: mais, puisque, sans vouloir que je le justifie,
vous me rendez garant du reste de sa vie. Brit. 1.2
Pour la dernière fois, qu'il s'éloigne qu'il parte. Ib. 2.1 –

4. La préposition se construit en grec avec l'article. Voir l'article – et quelquefois sans article comme un substantif: περὶ εἴκοσιν ἀπέθανον- διέφθειραν, ἐς ὀκτακοσίους.

On trouve quelquefois en latin une préposition suivie de son complément construite comme l'équivalent d'un substantif: Achaïci, item ex Asiâ (= οἱ ἐκ τῆς ...) redituri ad eos (videntur). Cic. Att. 11, 15 – ab quindecim ad sexaginta annos conjurant.

En français de partitif se construit de la même manière et peut même dépendre d'une préposition: avec de la farine. On trouve outre ainsi construit: Les Guerres d'outre mer.

5. On rencontre parfois en latin la préposition suivie de son complément construite ~~avec~~ comme un adjectif ou un participe en apposition: Pars civium intra moenia in hostium potestate coegere uti deditionem

facerent. Sall. Jug. 91, 5.

En français la préposition se construit souvent comme attribut qualificatif. Voir adjectif, équivalents substantifs.

On peut considérer dans beaucoup de cas la préposition modifiant une proposition tout entière (voir plus haut 3°) comme construite en apposition:

Allez, belle Junie, & d'un esprit content,
Hâtez vous d'embrasser ma sœur qui vous attend
Brit. 5, 2

6° En Grec un certain nombre de prépositions dissylabes s'emploient avec ellipse du ~~substantif~~ verbe: ἔνι, πάρα.

Compléments.

La préposition se construit:

1° Avec le substantif

2° Avec les mots employés substantivement.

a) Adjectifs et participes neutres. Il est à remarquer qu'en français les adjectifs compléments de prépositions sont très souvent employés surtout sans article quand ils forment des locutions adverbiales; de vrai, à présent, à faux, en vain, en particulier etc.

b) Infinitif. Il est toujours précédé de l'article en Grec; il ne reçoit pas l'article en français. En Latin il ne s'emploie qu'exceptionellement avec la préposition. On emploie le gérondif.

1é

3° Avec l'adverbe. L'emploi de l'adverbe comme complément de la préposition est exceptionel en Grec



plus fréquent en latin, très commun en français. En Français de marquant le point de départ au propre et au figuré, par marquant la direction du mouvement se joignent souvent aux adverbes de lieu pour y ajouter cette signification de dehors, de dedans, de ça de là, par devant, par dessus, par derrière etc ....

4 En français la préposition de se combine souvent avec d'autres prépositions et locutions prépositives dans le même sens qu'avec les adverbes: Discerner le flatteur d'avec l'ami. D'après lui. — Cette combinaison de deux prépositions se rencontre aussi en Grec chez Homère: ἀποπρὸ νεῶν. — ὦρτο δ'ἐκ προθύρου.

Place

En général elle précède immédiatement son complément; d'où lui vient son nom. On n'intercale entre la préposition et le substantif complément que des mots étroitement liés au substantif comme l'article, le pronom, l'adjectif épithète: Je l'ai dit à mes meilleurs amis. En Grec l'attribut est placé entre la préposition et le mot qualifié: ἐπὶ πρῶτον ἐμὲ ἔρχεται. Plat.

Il y a certaines exceptions à la règle générale qui exige que la préposition précède immédiatement le complément et les mots qui lui sont étroitement unis. Grec 1° Chez les poètes toutes les prépositions

dissyllabes et quelques unes monosyllabiques peuvent suivre leur complément : ἦλθον . ᾗ Ἀρτέμιδι ξύν.
Alors les prépositions dissyllabes ~~excepté~~ à l'exception de ἀνα et διὰ et de celles qui ont plus de deux temps comme ἀμφί et ~~ἀπο~~ ἀντὶ ont l'accent sur la pénultième : ἄπο, ὕπο etc (c'est ce qu'on appelle Anastrophe)
En prose ἕνεκα & πέρι se rencontrent souvent après leur complément au génitif. Avec les autres prépositions comme dans τοιᾶσδε ἐν τάξει, πᾶσαν ἐς ἀρετὴν cette construction est exceptionelle.

2 Quand le complément de la préposition est précédé de l'article, on intercale ordinairement entre la préposition et l'article, les conjonctions qui ne se placent qu'après un mot, même μὲν et δέ.

Ἐπ' οὖν τὸ λυσιτελοῦν αὑτοῖς ἕκαστοι χωροῦσι. Dem.
ἐπὶ δὲ τῷ ἀφελέσθαι.

Mdv. 469

Latin 1 Les prépositions monosyllabiques sont souvent placées entre l'adjectif et le substantif, quand on veut appeler l'attention sur l'adjectif : Tribus de rebus, multis de causis, paucos post menses. ~~Deorum~~ x deorum in mente est rare à moins que le génitif ne soit un relatif ou un démonstratif : Quorum de virtutibus.
Quelques prépositions dissyllabes ante, circa, penes, ultra, et particulièrement contra, inter, propter se placent quelquefois immédiatement après un relatif ; ii quos inter erat, is quem contra venerat. La cons-



truction : Faesulas inter Arretiumque est propre aux poètes et aux écrivains du temps de l'empire.

2° On peut intercaler entre la préposition et son complément un génitif : Propter Hispanorum apud quos consul fuerat injurias. Cic. Div. in Caecil. 20. – Un adverbe : ab bene beateque vivendum. – Il est rare qu'on intercale un accusatif : In bella gerentibus. Cic. Brut. 12 – ou une conjonction ou un adverbe de modalité : Post enim Chrysippum. Cic. de fin. 2, 13 (On dit ordinairement : Post Chrysippum enim) – (On dit ordinairement : De consilio sententia, in patriamque rediit, in reque eo meliore quo major est. Cic. de fin. 1. 1 – Contra mehercule meum judicium. Cic. ad Att. 11. 7

Français. – La préposition précède toujours, et les intercalations qui se rencontrent en grec et en latin sont étrangères à notre langue quand le complément est un substantif.

Quand le complément est un infinitif on intercale des négations et des adverbes. Pour ne point souffrir, à proprement parler – des pronoms : pour le lui dire. – Dans l'ancienne langue comme encore aujourd'hui en Italien et en Espagnol on pouvait intercaler tous les compléments de l'infinitif : Pour de ce grand dessein assurer le succès Corn. – Pour ce corps mort conduire en sépulture Marot

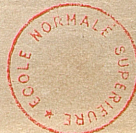
Répétition

Grec. 1° Devant l'apposition explicative la préposition tantôt se répète, tantôt ne se répète pas : ὑπὸ ταύτης ἄγονται τῆς ἐλπίδος, τῆς τοῦ ὄψεσθαί τι ἐκεῖ ὧν ἐπεθύμουν. Plat. — ἐκ τούτων οἱ ὀνομαστοὶ γίγνονται, ἐκ τῶν ἐπιτηδευσάντων ἕκαστα. Plat. Devant l'apposition ~~épithétique~~ qualificative, la préposition ne se répète pas. περὶ χρημάτων λαλεῖς, ἀβεβαίου πράγματος. Mén.

2° Devant le relatif la préposition se répète quand le relatif précède son antécédent — πρὸς ὅ τι τις πέφυκε, πρὸς τοῦτο ἕνα πρὸς ἓν ἕκαστον ἔργον δεῖ κομίζειν. Elle ne se répète pas ordinairement quand le relatif suit l'antécédent : ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἧσπερ νῦν ἐξουσίας μενεῖ. Dem.

3 Quand le complément d'une préposition est comparé avec un autre objet lié par ὡς ou ὥσπερ la préposition est répétée devant les deux termes comparés, si celui qui est accompagné de ὡς, ὥσπερ suit ; elle n'est placée qu'une fois et devant le terme accompagné de ὡς, ὥσπερ si celui-ci précède : παρ' ἡμᾶς φοιτᾷ ὡς παρὰ φίλους. Plat. ×ὥσπερ ἐν ἀλλοτρίᾳ τῇ πόλει κινδυνεύοντες. Isoc. — Il y a des exceptions pour ὥσπερ quand le terme accompagné de ὥσπερ quoique placé le premier n'est pas un adjectif ; mais quand le terme est un adjectif (comme dans le dernier exemple) il n'y a pas d'exception.

× μὴ ὡς ὑπὲρ ἀλλοτρίας ἀλλ' ὡς οἰκείας τῆς πόλεως βουλεύεσθε Isoc.



4 Quand une préposition a plusieurs compléments coordonnés on ne met en général la préposition qu'une fois : τῶν θεῶν ἕνεκα καὶ τοῦ εὐσεβοῦς Andocide.

Le complément de plusieurs prépositions doit se répéter après chacune d'elles : ἐπὶ γῆς καὶ ὑπὸ γῆς

Latin La préposition ne se répète pas devant l'apposition.

× Elle ~~ne se répète pas~~ peut ne pas être répétée devant le relatif, quand il ~~dépend~~ est complément du même verbe que son antécédent démonstratif. Mdv. 323 b 1 ~~in eadem causa sumus, qua vos.~~ Me tuae litterae numquam in tantam spem induxerunt, quantam aliorum (Cic. ad Att. 3, 19). in eadem opinione fui, qua reliqui omnes (Cic. ad Att. 8, 11). Sapientiam eos quibus orbati sumus, esse cum aliquo [illegible] in iis malis, quibus vulgo opinantur (Tusc. 1, 46) Zeno negat Platonem, si sapiens non sit, eadem esse in causa, qua tyrannum Dionysium (De fin. 4, 20)

× La préposition se répète devant plusieurs compléments si on les considère dans ce qu'ils ont de distinct. Mdv. ~~370~~ 470 Par conséquent on la répète toujours après et --- et : (Et in bello et in pace) nec -- nec (nec in bello, nec in pace). Ordinairement après aut – aut, vel – vel, nisi (in nullâ re nisi in virtute) un comparatif (in nullâ re melius quam in virtute). On ne la répète pas quand les compléments sont unis par que. Les poètes répètent certaines prépositions dissyllabes sans nécessité : Nestor componere lites Inter Peliden festinat et inter Atriden. Hor. Ep. 1. 2. 12.

Un complément ne peut pas se rapporter à deux prépositions : Ante aciem postve eam, et non ante postve aciem.

Français La préposition se répète devant l'apposition partitive : Lequel des deux préférez vous, de César ou d'Alexandre ? On ne répète pas

devant plusieurs compléments coordonnés quand on veut marquer qu'on les considère ensemble & dans ce qu'ils ont de semblable ; on la répète quand on veut marquer qu'on les considère chacun à part & dans ce qu'ils ont de distinct : Le sénat se défendait par sa sagesse, sa justice, & l'amour qu'il inspirait pour la patrie. Montesquieu – Sans boire ni manger.

De qui perd souvent sa valeur de préposition pour être employé avec celle d'un cas, se répète alors ordinairement. Il se répète toujours dans le sens partitif : Bien écrire, c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme & du goût. Buff.

Les grammairiens soutiennent qu'il faut toujours répéter à & en & condamnent : Bornent toute leur régularité à l'ambition, la gloire & la vengeance. Massill. – Le prouver à soi même en grec, hébreu, latin. – Il est douteux qu'ils aient raison.

Un complément peut se rapporter à plusieurs prépositions : Avant & après le combat.



Eugène Burnouf (1831-32)

Des prépositions

Elles sont des exposants de rapports # p. 110

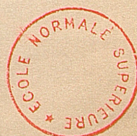
nus.

Elles dérivent de mots primiti-

vement significatifs par eux mêmes.



144


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Préposition

D. Thr. 641, 14
πρόθεσίς ἐστι λέξις προτιθεμένη πάντων τῶν τοῦ λόγου μερῶν ἔν τε συνθέσει καὶ συντάξει. εἰσὶ δὲ αἱ πᾶσαι προθέσεις ὀκτὼ καὶ δέκα, ἐν, εἰς, ἐξ, πρό, πρός, σύν, ἀνά, κατά, διά, μετά, παρά, ἀντί, ἐπί, περί, ἀμφί, ἀπό, ὑπό, ὑπέρ.

προθετικοὶ σύνδεσμοι les Stoïciens (Apoll. de constr. 319, 12).

Schol. 924, 7 πρόθεσίς ἐστι μέρος λόγου καθ' ἕνα σχηματισμὸν λεγόμενον προθετικὸν τῶν τοῦ λόγου μερῶν ἐν παραθέσει ἢ ἐν συνθέσει ὅτε μὴ κατὰ ἀναστροφὴν ἐκφέρεται.

Donat (1763 P.) praepositio est pars orationis quae praeposita aliis partibus orationis significationem earum aut mutat aut complet aut minuit.

Priscien XIV, 1. est igitur praepositio pars orationis indeclinabilis quae praeponitur aliis partibus vel appositione vel compositione. — 4 omnia adverbia quae solent casibus adiungi Romani artium scriptores inter praepositiones posuerunt quia sunt praepositiva casualium et gravantur omnibus syllabis vel quia interpretatio eorum apud Graecos modo praepositionis modo



adverbii vim obtinet (ut ante ora patrum... ante leves pascentur in aethere cervi) ::. 9 huiusmodi enim omnia (comme pour adversum, citra, contra, infra, supra, ultra, intra) Graeci adverbia dicunt esse, quia et actum aliquam habent signum etiam per se posita, quod praepones habere volunt per se prolatae, adverbia vero habent. et pleraque eorum componi non possunt, omnes autem praepones apud illos et componi et apponi solent... 10 apud Latinos ... quaedam nunquam componuntur ... quaedam nunquam separantur ut con, re, di, dis.

propositio est pars orõnis significans per modum retorquentis substantiam ad actum. — emploi du mot servire

Port Royal ch. XI Les cas et les prépositions ont été inventés pour le même usage qui est de marquer les rapports que les choses ont les unes avec les autres.

Beauzée II, 8, 1. 1322 Les prépositions sont des mots qui désignent des rapports généraux avec indétermination de tout terme antécédent et conséquent … une préposition est l'exposant d'un rapport considéré d'une manière abstraite et générale et indépendamment de tout terme antécédent et de tout terme conséquent.

Lhomond Gr. Fr. ch. VII La préposition est un mot qui sert à joindre le nom ou le pronom suivant au mot qui le précède.

Lévy. ch. IX La préposition marque le rapport qui est entre deux mots. Elle est l'exposant du rapport qui existe entre l'antécédent et le conséquent.

Burn Gr. Gr. § 153 La prépon est un mot qui dans la phrase lie deux ~~rapports~~ termes et les met en rapport.

Condillac Gr. XIII La prép. est un mot qui indique le second terme d'un rapport

Harris II, 3 (p. 248) La prépon est une partie du discours qui par elle-même n'a pas de signification particulière mais qui sert à unir deux mots qui expriment des idées et qui refusent de s'unir d'eux-mêmes,



Heyse D. Gr. p. 240. Die Präpositionen sind Formwörter welche die Verhältnisse ausdrücken, in die ein Gegenstand durch seinen Zustand oder sein Thun zu einem andern Gegenstande tritt auf welchen dieser Zustand oder diese Thätigkeit bezogen wird.

p. 157 — 166



Semen p. 157

9 p. 158

pl. 6.6

(625) 62, 12

(631) *ars poet.* 372

(635) *omm. codd.*

p. 161 (639 bis) *om. cod.* eam ... ut — dicat rem *ra*

(641) aut *codd.*

p. 162 (643) Juvenal, *Sat.* I, 140

(644 bis) *tout le développement qui suit manque dans ra*

(645) ~~[illegible]~~ personarum finitarum *om. cod.*

(646) de se loquitur — de loquitur loquitur *cod.*

p. 163 (647) efficiens *cod.*

(648) quod a se — a quo *cod.*

(649) que de se — de qua *cod.*

p. 164 (649 bis) cf. Priscien XVII, 141.

(649 ter) cf. Priscien XVII, 195.

Cours grammaire

Syntaxe

VII.

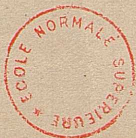
Mots invariables

Adverbe - Négation.

Préposition

Conjonction

Interjections.



154

Collection d'exemples devant servir à l'étude des diverses

Prépositions



157

datif métrique ἀνά

Krüger 68, 20

Οἱ Καρδοῦχοι

1° οἰκοῦσιν ἀνὰ τὰ ὄρη — ἀνὰ πᾶσαν γῆν — ἀνὰ πᾶσαν ἡμέραν σωφρόνως διάγουσι

2° ἐπορεύθησαν ~~ἀνὰ~~ ἀνὰ πέντε παρασάγγας τῆς ἡμέρας

3° θεοὺς ἔχειν ἀνὰ στόμα à la bouche — ἀνὰ κράτος à la force, de toute sa force

ἀνὰ τὸν αὐτὸν λόγον dans le même rapport

~~Le datif métrique~~



ἀντί Krüger. 68, 14

en face, (rare) en échange,

au lieu de ὠνεῖσθαι ἀντὶ χρυσοῦ

ἀλλάσσεσθαί (ἡρεῖσθαι) τι ἀντί τινος,



Ἀμφί

accusatif. ordinairement Kr. 68, 30

en prose

οἱ ἀμφί, περὶ Νικίαν

στρατηγοί, πρέσβεις,

Nicias et ses collègues —

ἀκούουσι τὰ ἀμφὶ τὸν πό-

λεμον — ἤδη ἦν ἀμφί, περὶ

ἀγορὰν πλήθουσαν —

~~οι~~ ἐτελεύτα ἀμφὶ τὰ

πεντήκοντα ἔτη.

Génitif rare. à cause

de Xen. Cyr. 5, 1, 8

Datif poétique



ἀπὸ Krüger 68, 16

séparation

1° ἀπὸ σκοποῦ loin du but — ἀπὸ τρόπου = πόρρω τοῦ καθήκοντος

ἀπὸ θαλάσσης ~~οἰκισθεῖσαι~~ ᾠκίσθησαν αἱ πόλεις

2° point de départ αἱ διώρυχες ἦσαν ἀπὸ τοῦ Τίγρητος ποταμοῦ (= partaient du Tigre) — ἀφ' ἡλίου ἀνιόντος μέχρι δυομένου — ἀπ' ἐκείνου ἔρχομαι — εὐθὺς ἀπὸ γενεᾶς

3° agent. κατέδησαν ἀπὸ δένδρων τοὺς ἵππους.

4° (ἀφ' ἵππου à cheval θηρεύειν) — ἀπὸ νεῶν ἐπε-ζομάχουν

Ἱμέρα ἀπὸ Ζάγκλης ᾠκίσθη

5° ἀπ' ἐχθρῶν μανθάνειν —

6° ἀπὸ τῶν δορυφόρων φόβος — ἀφ' ἑαυτῶν ἢ οὐ τοῦ πλήθους κελεύσαντος ταῦτα εἶπον —

ἡ σελήνη ἀπὸ τοῦ ἡλίου
ἔχει τὸ φῶς — Φόβος δὲ
ἀπὸ τέχνης γίγνεται ἢ ἀπὸ
θυμοῦ — ἀπ' αὐτῶν τῶν ἔργων
σκοπεῖτε — ἀπ' ἀρετῆς προ-
πρᾶται

ἀπὸ σημείου ἑνός (sur
un seul signal) ἐπέστρεψαν
τὰς ναῦς

ἀπὸ τῆς γεωργίας τὸν
βίον ποιεῖσθαι — τὸ ἀπὸ
τῶν αἰχμαλώτων ἀργύριον
γενόμενον — Περικλῆς Σάμον
ἀπὸ διακοσίων ἢ χιλίων τα-
λάντων κατεπολέμησε

ἀπὸ στόματος (par cœur) λαλεῖ ὅλα
εἰπεῖν — ὅσα ἀπὸ γλώσσης
(de vive voix) εἴρητο αὐτοῖς εἶπον
— ἀπὸ ταὐτομάτου spontanément,
de soi-même

Génitif [illegible] Διά Κρüger 68, 22

1° διὰ Χαλύβων ἐπορεύθησαν

2° ~~κε~~ τέρας ἐστὶν εἴ τις εὐτύχηκε διὰ βίου (jusqu'au bout dans la vie) — οἱ νεανίσκοι δι' ἡμέρας λαλοῦσιν (Ar. Νε. 1050) — τῶν ἐνθρόνοις οὐκ ἔξω οὐδὲν διὰ τέλους εὐδαιμονοῦν

3° διὰ μάχης ἰέναι τινί — δι' ἔχθρας γίγνεσθαί τινι

4° δι' ἴσων φυτεύειν δένδρα — διὰ δέκα ἐπάλξεων πύργοι ἦσαν

5° ἔλεγε δι' ἑρμηνέως — ἢ διὰ τῶν ὀμμάτων σκέψις

~~alius~~



διά

accusatif

διὰ τοὺς εὖ μαχομέ-
νους αἱ μάχαι κρίνονται —

διὰ τοὺς ἀδίκως ὀλιγωρουμέ-
νους ἐν ~~δημοκρατίᾳ~~ ὀλιγαρχίᾳ δημο-
κρατία γίγνεται — δικαιο-
σύνη αὐτὴ δι' ἑαυτὴν τὸν
ἔχοντα ὀνίνησι — οἱ Ἀθη-
ναῖοι δι' ἀρετὴν ~~ἀλλ' οὐδ~~ ἀλλ' οὐ
διὰ τύχην ἐνίκησαν

εἰς

Krüger 68, 11

εἰς le plus ordinaire — ἐς dans Thucydide

1° εἰς διδασκάλου φοιτᾶν

2° διέβησαν εἰς Σικελίαν — εἰς τοὺς πολεμίους ἐξήλασαν

3° τὴν πόλιν ἐξέλιπον εἰς χωρίον ὀχυρόν — στὰς εἰς τὸ μέσον — εἰς πολλὴν ἀθυμίαν κατέστη

4° ἀπὸ σοῦ δεῖ ἄρχεσθαι, τελευτᾶν δ' εἰς Εὐθύδημον (par Euthydème) — δαπάνας ἀναλίσκειν εἰς τὸ κοινὸν ἀγαθόν — παιδεύειν εἰς ἀρετήν

5° ἀπέβλεψεν εἰς Ἀπόλλωνα — μηδ' εἰς τοὺς δούλους ὑβρίζειν

6° ἅπαντές ἐσμεν εἰς τὸ νουθετεῖν σοφοί — πράττειν εἰς δύναμιν — οἱ κακοὶ εἰς πάντα ὄντες κακοί

7° εἰς δύο, τρεῖς τὸ βάθος



8° τῆς ἀρετῆς μνημεῖον εἰς ἅπαντα χρόνον καταλιπεῖν

9° εἰς καιρὸν (ἄπορος) ἦλθες — εἰς τέλος (à la fin).

Ἐκ Krüger 68.17

1° ἐκ χειρὸς μαθεῖναι

2° ἐκ δεξιᾶς, ἐξ ἀριστερᾶς

3° ἐκ τῶν ποδῶν ἐς τὴν κεφαλήν

4° δῆσον ἐκ τῆς ἀσπίδος

– ἐκ τῶν δένδρων τινὲς ἀπήγχοντο

5° ἐκ πόσου ἂν ἵππος πεζὸν ἕλοι;

6° τὰ ἐκ πολλοῦ κατεσκευασμένα

– ἐκ μὲν εἰρήνης πολεμεῖν,

ἐκ δὲ πολέμου πάλιν ξυμβῆναι

– ἐκ τούτων à la suite de cela

7° αἱ ἐξ Ἀθηνῶν παρθένοι

– ~~οι~~ κακοὶ κάκ κακῶν –

ἡ ψυχὴ οὐκ ἔργον ἐστὶ τοῦ Θεοῦ μόνον ἀλλὰ καὶ μέρος, οὐδ' ὑπ' αὐτοῦ ἀλλ' ἀπ' αὐτοῦ καὶ ἐξ αὐτοῦ γέγονεν Plut.

8° ἐκ τῶν ὁμοίων γαμεῖν –

ἐκ πένητος πλούσιος ἐκ τῶν ὑμετέρων γεγένηται



ἐκ θεῶν καλὰ γίγνεσθαι
ἀδύνατον — παραιτούμεθα
ἐκ τοῦ μηδὲν φροντίζειν ὧν
ἐχρῆν — ἐκ παντὸς τρόπου
ζητεῖν

ἐκ τῶν ἔργων πιστῶν
πράξομεν ὅ τι ἂν ὦς
ἐκ τῶν παρόντων κόσμον
μάλιστα μέλλῃ οἴσειν

ἐξ ἴσου également, sur le pied d'égalité
ἐξ ἑτοίμου sans [illegible] délai
ἐκ τοῦ ἐμφανοῦς à découvert
ouvertement

Ἐν, σὺν Krüger 68, 12

1° dans ἐν Ἀψέφρονος – οἱ ἐν τῷ Ἡραίῳ καταπεφευγότες – ὅσοι ἐν πεδίοις

2° sur ἐν γῇ πένεσθαι – πόλις οἰκουμένη ἐν τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ.

3° ἐπιτετέλεσται ἐν ὀκτὼ μησί – ἐν ταῖς σπονδαῖς (pendant la trêve) au nombre de τοῦτο ἐν τοῖς μεγίστοις ἐστί

4° parmi σκληρόν ἐστιν ἐν νέοις ἀνὴρ γέρων – ἐν πᾶσιν εὐδόκιμος (parmi) τοῖς Ἕλλησι devant ἐπαινεῖν Ἀθηναίους ἐν Λακεδαιμονίοις – οἱ ἐν τῷ πλήθει λέγειν δυνάμενοι

5° ἐν ὅπλοις εἶναι être sous les armes

6° ἐν τῷ δικαίως ἄρχειν ἡ πόλις σῴζεται, ἔστιν ἡ σωτηρία.

σὺν poétique et dans Xénophon, en prose μετά avec le génitif



Ἐπί

Génitif. Sur   Kr. 68, 40

1° ὁ ἐπὶ γῆς καὶ ὑπὸ γῆς χρυσός

ἐπὶ λεπτῆς ἐλπίδος ὀχεῖσθαι

2° τὰ ἐπὶ Θρᾴκης (χωρία) les villes de la côte de Thrace

3° ἀνεχώρησαν ἐπ' οἴκου, ἀφικνοῦνται ἐπὶ Θρᾴκης, ἐπὶ τῆς γῆς καταπίπτειν

4° ἐπὶ ξένης ἁλῶσθαι, ἐπὶ σχολῆς (à loisir) ποιεῖσθαι, ἐπὶ τελευτῆς ἐφ' ἑσπέρας, ἐπὶ τοῦ Δεκελεικοῦ πολέμου, ἐπὶ Κέκροπος, ἐπὶ Κύρου ἄρχοντος, ἡ ἐπ' Ἀνταλκίδου εἰρήνη

5° ἐπὶ μικροῦ (en chose de nulle importance) τὸ δίκαιον παραβαίνειν, συμφέρει ἐπὶ τῶν χορῶν, ([illegible])

ἃ ἐπὶ τῶν ἄλλων ὁρᾶτε ἐφ' ὑμῶν αὐτῶν ἀγνοεῖτε

6° αὐτοὶ ἐφ' ἑαυτῶν ἐχώρουν

ἐγένοντο τὸ μὲν μέτωπον ἐπὶ τριακοσίων, τὸ δὲ βάθος ἐφ' ἑκατόν ἐτάχθησαν ἐπὶ τεττάρων



174

Datif

1ο ἐπὶ τῆς κεφαλῆς τὰ ὅπλα ἔφερον, ἀλωπεκίδας ἐπὶ ταῖς κεφαλαῖς φοροῦσι, τοὺς ὁπλίτας ἐπὶ ναῦσιν ὀλίγας ἔπεμπον

2ο ἡ πόλις ἐπὶ τῇ θαλάττῃ οἰκεῖται, ἐπὶ ταῖς βασιλέως θύραις παιδεύονται, ἦν ἥλιος ἐπὶ δυσμαῖς

3ο ἐπανέζη (ἀμφὶ) ἐπὶ πᾶσιν, ὀλίγοι τῶν ἐπὶ πᾶσιν ἀπέθανον

4ο τοὺς ἐπὶ τοῖς πράγμασιν ὄντας λυποῦνται, ἐπὶ τῷ θεωρικῷ τότε ὧν ἀπέδωκα τὰ ~~πράγματα~~ χρήματα

5ο δεῖ καρτερεῖν ἐπὶ τοῖς παροῦσι καὶ θαρρεῖν περὶ τῶν μελλόντων, ἐπί τινι σπουδάζειν, οἱ ἐπ' ἀγαθῷ τινι διαφέροντες, ἐπὶ πολλοῖς λεγόμενον εὖ τὸ μὴ κινεῖν τὰ ἀκίνητα καὶ περὶ τούτου λέγοιτ' ἀν- διαφορὰ ἐπὶ τῇ τοῦ οἰκείου ἔχθρᾳ στάσις κέκληται

6° χαίρειν ἐπ' αἰσχραῖς ἡδονῆς, βαρέως φέρειν ἐπὶ ταῖς συμφοραῖς, ἐπί τινι ἀγάλλεσθαι, φιλοτιμεῖσθαι, μέγα φρονεῖν, θαυμάζειν, γελᾶν, ἐλεεῖν, ἡ ἐπὶ τοῖς αἰσχροῖς αἰσχύνη

7° τοῖς ἐπ' ὠφελείᾳ πεποιημένοις ἐπὶ βλάβῃ χρῆσθαι, ἐπὶ τῷ κερδαίνειν πᾶν ποιεῖν, χρήματα ἔχουσιν ἐφ' ὑμῖν pour s'en servir contre vous

8° δανείζεσθαι ἐπὶ μεγάλῳ τόκῳ, ἐπί τινι συμβῆναι (emprunter) συμμάχους γίγνεσθαι, γαμεῖν

9° τὰ ἐφ' ἡμῖν, ἐπί τινι εἶναι, τὸ ἐπὶ τούτῳ ἀπολώλαμεν ἅπαντες

Accusatif

1° ἀναβῆναι ἐπὶ τοὺς ἵππους, ἐπὶ τὰς τῶν πλουσίων θύρας ἰέναι



ἐπὶ τὰς ἡδονὰς ὁρμᾶν,

προτρέπειν ἐπ' ἀρετήν, τὸ

ἐπὶ τὸ βέλτιον ἐπιδιδόν,

ἡ πόλις [οὐκ ἔχει] νεῦρα ἐπὶ τοὺς ἀδι-

κοῦντας; τὸ ὄμμα δύναται

ἐπὶ πολλὰ στάδια ἐξικνεῖσθαι,

τὴν γῆν ἀπεμίσθωσαν ἐπὶ δέκα ἔτη

2° οὐκ ἐπὶ τῶν πολέμων χει-

ροτονεῖτε τοὺς ταξιάρχους,

αἱρεῖσθαι ἐπὶ τὰς μεγίστας ἀρχάς

Κατά

Génit. en bas   Kr. 68, 24

1° φέρε κατὰ χειρὸς ὕδωρ — κατὰ τῆς κλίμακος καταβαίνει — κατὰ τῆς γῆς καταδύομαι ὑπὸ τῆς αἰσχύνης — ζητοῦσι τὰ κατὰ γῆς — κατὰ νώτου (par derrière)

2° ἀσφαλῆ κ. ῥᾴδιον τὸν καθ' αὐτοῦ ποιήσεται λόγον — οὐκ ἔστι δίκαιον ὄντα πολίτην τοὺς καθ' ὑμῶν λόγους, ἀλλὰ μὴ τοὺς ὑπὲρ ὑμῶν ἐσκέφθαι

accusatif

1° ἐνίκων τὸ καθ' αὐτοὺς (en face d'eux) — δυστυχεῖν κατὰ πόλεμον — ἐνίκων κατὰ γῆν κ. κατὰ θάλατταν — τῶν καθ' ἑαυτὸν ἁπάντων ἐνδοξότατος



178

2° πάνυ μοι κατὰ νοῦν λέ-
γεις — κατὰ φύσιν — κατὰ
τοὺς νόμους — κατὰ τρόπον
comme il faut — γῆρας συντα-
χῇ λυπηρόν, οὐ καθ' ἓν μόνον

3° ἀήττητος ἡ πόλις τὸ κατ'
ἐμέ.

4° ~~κατὰ μίαν~~ τριήρεις πλέον
ἢ εἴκοσιν εἷλε κατὰ μίαν
καὶ δύο λαβών — κατ' ἐνιαυτόν
annuellement — σήμερ' ἂν θέλοιμι
καὶ καθ' ἡμέραν ἔχων ἄλυπον οἰ-
κεῖν βίοτον (μᾶλλον) ἢ πλουτῶν νο-
σεῖν

5° καθ' ἡσυχίαν, κατὰ τάχος,
κατὰ σπουδήν — οἱ καὶ κατὰ
μικρὸν ~~τῆς~~ ἀρετῆς ἀντιποιούμενοι
ἢ κατὰ μικρὸν (peu à peu) παρά-
λλαξις, — ἔωσε λόγον κατὰ
σμικρὸν ἀποκρινόμενος.

Μετά

Génitif. avec   Isocr. 68, 26

τὸ τῆς τύχης μεθ' ἡμῶν εἶναι — μέγιστον ἀγαθόν ἐστι μετὰ νοῦ χρηστότης — οὐδὲν θέλω κτᾶσθαι μετ' ἀδικίας

Accusatif ~~a~~ après

μετὰ ~~γυμναστικὴν~~ μουσικὴν θρεπτέοι οἱ νεανίαι — μετὰ θεοὺς ψυχὴ θειότατον

datif poétique



Πρό Krüger 68, 15

1° devant ἡ νῆσος κεῖται

πρὸ Μεγάρων

2° avant οἱ πρὸ ἡμῶν

γεγονότες

3° γονεῖς πρὸ παντὸς ἐν

τιμαῖς ἔχε — πρὸ πολλοῦ

ποιησαίμην ἂν σοι κεχαρισμέ-

νως εἰπεῖν

4° ἅ πρὸ αὐτοῦ τις οὐκ (μόνος)

ἐξειργάσατο ταῦτα ὁ φίλος

πρὸ τοῦ φίλου ἐξήρκεσε

(Xen. mem. ~~II~~ 2, 4, 7)



182

Ὑπό

Génitif dessous, par Kr. 68, 43

1° ὑπὸ γῆς — ἐτόξευον

ὑπὸ μαστίγων — ὑπὸ κήρυκος

πωλοῦσι τὰ κοινά

ν. ἥδεται τῇ ὑπὸ πάντων

τιμῇ

2° οὐ καθεύδειν ὑπὸ λύπης,

ὑπὸ γήρως, ἀνανδρίας φεύγειν

— ὑπὸ πνευμάτων οὐ δυνά-

μεθα βοηθεῖν

Datif sous

ἔστι βασίλεια ὑπὸ τῇ ἀκρο-

πόλει, τί ἔχεις ὑπὸ τῷ ἱματίῳ

ἦν ἔτι ὑπὸ νόμοις ἡ πατρίς,

οἱ πρόγονοι ὑπὸ τοῖς τυράννοις

ἐγένοντο



accusatif

1° ἐν ταῖς ὑπὸ τὸ ὄρος κώμαις ηὐλίζοντο, ἀνεχώρησαν ὑπὸ τὸ τεῖχος, ὑπὸ τὴν σκιὰν ἐκαθέζετο, τὸν Φίλιππον τῶν ὑπὸ τὸν ἥλιον ἀνθρώπων ἔφη εἶναι δεινότατον

2° Οἱ φρόνιμοι πόλεις τε κ̓ ἔθνη δύνανται ὑφ᾽ ἑαυτοὺς ποιεῖσθαι

Πρός

Kr. 68, 37

Génitif du côté de

1° κεῖται πρὸς τῆς Θρᾴκης ἡ Καρδιανῶν πόλις — Ἀλκιβιάδης ἦν πρὸς μὲν πατρὸς Ἀλκμεωνιδῶν, πρὸς δὲ μητρὸς Ἱππονίκου — πρὸς τοῦ Λακωνικοῦ τρόπου τὸ τὰ βραχύτερα ἀεὶ προτιμᾶν — Δεῖ τίθεσθαι τὰ ὅπλα πρὸς τοῦ λογιστικοῦ — πρὸς Πρωταγόρου ἐστί

2° πρὸς θεῶν καὶ γυναικῶν καὶ παίδων ἱκετεύω ὑμᾶς — πρὸς θεῶν μή μοι λέγε

Datif ~~auprès~~ à

οἱ ποταμοὶ πρὸς ταῖς πηγαῖς οὐ μεγάλοι εἰσί — ἄλλα ἕτερα πρὸς τοῖς κακοῖς συλλέγει =

πρὸς τῇ εἰρημένῃ δόξῃ ἦν
cel était à ce qui était dit

accusatif ad

1° καὶ πρὸς βορέαν — ἦν πρὸς ἡμέραν — ἐνόμιζεν ~~πρὸς~~ τοὺς



186

φίλοις τοὔνομα μεῖζον ἀφέ-
ξεσθαι — παροξύνειν πρὸς
τὰ καλά, φιλονεικεῖν πρὸς
ἀρετήν

2ο ἕτερος λόγος οὗτος, οὐ
πρὸς ἐμέ, πρὸς ἅπαντας
λέγειν — λογίσασθε πρὸς
ὑμᾶς αὐτούς

3ο δικαιοσύνη πρὸς κακίαν
ἀντιτάττεται, πρὸς κέντρα
λακτίζειν, πρὸς λιμὸν καρτε-
ρεῖν

4ο πρὸς ἀλλήλους ὁμιλεῖν, συνεῖναι
ἡ πρὸς ἡμᾶς εὔνοια, εἰρήνη
ἀπιστία

5ο πρὸς τἄλλον ζῆν, πρὸς τὸ
παρὸν βουλεύσασθαι — τὰ σμικρὰ
πρὸς τὰ μεγάλα σμικρά ἐστι, ὁ
ὀψοποιικὴ πρὸς ἰατρικήν τοῦτο
ῥητορικὴ πρὸς δικαστικήν

6ο οὐ τῷ ἀριθμῷ τὰ πολλὰ κρίνεσθαι
ἀλλὰ πρὸς τὰς χρήσεις

7ο πεπαιδεύμεθα πρὸς ἀρετήν
— τίθεται ἑκάστη ἡ ἀρχὴ τοὺς
νόμους πρὸς τὸ ἑαυτῇ συμφέρον

8ο πρὸς βίαν, ἡδονὴν πίνειν,
πρὸς χάριν λέγειν

Παρά

Génitif. de   Kr. 68, 34

1° παρὰ τῶν θεῶν εὐτυχία γίγνεται — παρὰ πάντων ἑκόντων τυχεῖν εὐνοίας — παρ' ὑμῶν τὰ δίκαια ἕξουσι — μανθάνειν, ἀκούειν, πυνθάνεσθαι παρά τινος

2° αἱ παρὰ τῶν γαμούντων δωρεαί, αἱ ~~παρ~~ παρὰ τῶν θεῶν τιμωρίαι

Datif. auprès

τὸ βασιλικὸν χρυσίον παρὰ τούτῳ, οἱ δὲ κίνδυνοι παρ' ὑμῖν — παρὰ τοῖς εὖ φρονοῦσιν εὐδοκιμεῖν — παρ' ἑαυτῷ σκοπεῖν

accusatif 1°. στῆναι, εἶναι, μένειν παρά τινα (après une idée de mouvement)

2° πλεῖν παρὰ γῆν, περιπατεῖν παρὰ θάλατταν ἦσαν κῶμαι πολλαὶ παρὰ τὸν



ποταμοῦ — δόλιον ἄνδρα φεῦγε παρ' ὅλον τὸν βίον.

ἡ παρ' ἡμέραν χάρις — τὰ τῆς Λήδης τέκνα παρ' ἡμέραν ἑκάτερος ἐν οὐρανῷ ἢ ἐν Ἅιδου εἰσί

3ο παρὰ τὴν πόλιν ἦν πυραμὶς — παρ' ἄλληλα ἔσται φανερώτερα — ἔδει παρ' αὐτὰ τὰ ἀδικήματα τὴν τιμωρίαν ποιεῖσθαι — μεγάλη ῥοπή ἡ τύχη παρὰ πάντ' ἐστὶ τὰ ἀνθρώπων πράγματα

4ο παρὰ τὰ ἄλλα ζῷα ὥσπερ θεοὶ ἄνθρωποι βιοτεύουσι — παρὰ μικρὸν ὀλίγον πολὺ οὐδὲν ἡγεῖσθαι

5ο παρὰ τρεῖς ψήφους μετέσχε τῆς πόλεως — παρὰ μικρὸν ἤλθομεν ἀνδραποδισθῆναι — παρὰ τοσοῦτον ἐγένετο αὐτῷ μὴ περιπεσεῖν τοῖς Ἀθηναίοις

6ο οὐδεὶς παρὰ τὴν ἑαυτοῦ ἀμέλειαν οἴεται βλάψειν

7ο παρὰ τὴν φύσιν — παρὰ τὸ δίκαιον, τὸ εἰκὸς γίγνεσθαι πολλὰ καὶ παρὰ τὸ εἰκός

Περί

Kr. 68, 31

Génitif

1° sur avec les ~~[illegible]~~ [expressions] qui

signif. dire, penser, parler, agir

— εἰ πεύσονται ἄγγελοι περὶ [τοῖς τεθνεῶσι]

τῶν ἐνθάδε γιγνομένων — περὶ

τῶν χρησίμων ἐπιεικῶς δο-

ξάζειν — χαλεπὸν περὶ τῶν

ἀφανῶν εἰκάζειν — περὶ τῶν

μεγίστων λέγειν — ἀγωνίζεσθαι

περὶ ἀρετῆς

2° ἐπὶ περὶ (au lieu de) πολλοῦ

σμικροῦ, παντός, οὐδενός

ποιεῖσθαι

Datif rare en prose

Accusatif. autour

1° κινοῦνται περὶ τὰ ἀρχεῖα

— περὶ τὴν μουσικὴν διατρί-

βειν, εἶναι — οἱ περὶ τὴν



τοῦ σώματος τροφήν

οἱ ἀσεβοῦντες περὶ τοὺς θεοὺς

ἁμαρτάνουσι περὶ ἡμᾶς

Ὑπέρ

Génitif au dessus, pour   Kr. 68, 28

1° ὁ θεὸς ἔθηκε τὸν ἥλιον

ὑπὲρ γῆς

2° ἀποθνήσκειν ὑπὲρ τῶν

δικαίων – ὑπὲρ τῆς πόλεως

εἰπεῖν – ἐγὼ τοῦθ᾽ ὑπὲρ

σοῦ πάντως

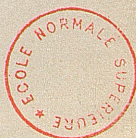
Accusatif. au delà

ὑπὲρ δύναμίν τι ποιεῖν

– τοῦτο ὑπὲρ ἄνθρωπόν ἐστι

– οἱ ὑπὲρ πεντήκοντα

ἔτη γεγονότες



192

ab

~~point de départ~~, départ d'un point, le complément = point de départ

profectus a domo — accepit hinc a vicino ance — a me, abs te, a se dare solvere — Zeno et qui ab eo sunt — enumeravit usque a Thale sententias

a supero mari Flaminia via, ab infero ~~Cassia~~ Aurelia

leniter a summo inflexum, funiculus a puppi religatus, a summo jugo nostros conspexerant — a fronte, tergo, latere, dextro cornu, ab occasu et ortu solis, Cappadocia quae patet a Syria

esse, stare, facere
timere ab aliquo, — a millibus passuum minus duobus castra posuerunt; differre, discrepare alienum esse ab aliquo — quartus ~~quattuor~~ ab Arcesila

il



194

ab hac autem legati

missi sunt, statim, confestim,

super praesens. a... a

principio, ab hora tertia bibebatur,
initio, adolescentia, a puero

ab ovo usque ad mala — casus

a morte hic tertius est annus,

in Italiam pervenit quinto

mense a Carthagine nova

repetendi, salvere, in

terire ab aliquo — nasci

orii ab aliquo — quibus

est a vobis consulendum —

levior est plaga ab amico

quam a debitore — fabactus

ab arte omnis, ~~qui~~ marmorea

~~lens~~ est ipsa ab Iaccho —
attribus

id facimus natum a cupiditate,

amicitiae ortus a natura

gravior erit, coloni a Velit

ris, legati ab Ardea, pastor

ab Amphryso, legati ab

Alexandro, perfuga a Pyrrho,

— nomen invenit ab..., appellatum est ab — ab odio, ira, spe

abs que

sorio

quam fortunatus sum ceteris rebus, absque una hac foret nullam a me epistolam ad te sino absque argumento ac sententia pervenire



ad

Deus ad homines venit: rapproche, tendance vers un
[illegible], quod propius est, in but, vers, et puis
hominis Sen. ep. 73, 13.

profecti ad Capuam lieu

ad Scyphaeum (marcher sur Scyphaeum)

ire ad hostem, — spectare ad
Orientem solem; vergere ad septen-
triones, (être ~~est~~ à l'ouest, au nord)

— ducere le giones ad hostem —

mittere librum ad aliquem (dédier
un livre à quelqu'un), M. Tullii Ci-
ceronis ad M. Brutum orator —

a Salonis ad Oricum

sedere ad latus alicujus,
jacere ad pedes alicujus, habere
hortos ad Tiberim, — adesse ad
portam, esse ad dextram, esse, habere
ad manum (sous la main), —



ad iudicium agere

amandarat hunc sic

ut esset in agro ac rusticaretur

aleretur ad villam pro Rosc. Amer.

15,44 egomet ducerem viti

mihi esset ad forum negotium cf. Merc. 2,1,16 mihi ut ad portum negotium

cf. Most. 3,2,158. cum matris

habitus esset ad Apollinis

Cic. epist. 8,4.

ab initio usum ~~tempus~~ ad tempus jusqu'à
usque ad Mariam pontif.
max., ab hora octava
ad vesperum, a condita urbe
ad liberatam, ad summam
senectutem, ad vesperum, ad
multam noctem, vigilare, ad id, hoc
tempus (jusqu'ici, jusqu'à
aujourd'hui)

~~[illegible]~~ ad exiguum, breve tempus pour
paucos dies, ad quoddam
tempus, ad annos sexcentos

à nos hic te ad mensem à
Januarium exspectamus, ad diem
dictam.

ad annum tr. pl. fore — dans
utrum illum nunc veniam
an ad annos decem



61 3

ad

noviter, invitavere. ad   deus Sequis

adjutorem esse ad injuriam,

facultas ad dicendum data,

duxe cohortes ad id ipsum in-

structae, quid ad me? qu'en

ce que cela fait? quid ad

me? qu'est aquo cela me fait

animadversa a medicis ra-

dicum genera ad morsus bestiarum,

ad oculorum morbos, vulnera

posse prospicere, etc etc

alere canes ad venandum

nomina ad aliquid (ubi

tifs, gén, tifs), insignis ad

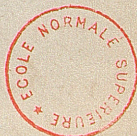
laudem vir, vir non illi

paratus, ut nihil ad terram

terra ad universum caeli com-

plexum quasi puncti instar

obtinet, ut unum ad deum



sic decem ad centum

ad necem caedi, ad summam (en somme), solem ad medium complere, ad unum omnes (tous ~~sans~~ jusqu'au dernier, sans exception) — finimus omnino ad ducentos, cum annos ad quinquaginta natus esset, ad mille ducenti in proelio ceciderunt

ad haec, hoc (en outre), mihi quid vis ad haec,

dicere, respondere ad aliquid, ad spem venire et dicere

ad perpendiculum ad lineam ad istam normam ad hunc modum (de cette façon), ad tempus (suivant les circonstances) ad verbum (littéralement, mot à mot) ad literam

adversus

en direction contraire, opposé

alicui adversum ire

venire (à la rencontre)

adversus aliquem, [ire] legem contre

un p.

parietem in sacra via

~~adversam~~ adversus aedes publicas vis à vis

demoliri iusserunt Liv. 43, 16, 4

— utendum est excusatione ad-

versus eos — quid autem esse

duo prospera ~~ad~~ in tot saeculis

bella Samnitium adversus

tot decora populi Romani

— quonam modo me gererem à l'égard de

adversus Caesarem usus tuo con-

silio sum — est pietas justitia

adversus deos, et adhibenda est

quaedam reverentia adversus

homines



ante

devant

~~ante aut~~ post ~~pue~~ me — lieu

~~grave~~ erat Aegina, ante me Megara, ante pedes ante oppidum, causam ante aliquem dicere

ante alios, ante omnes,

temps

ante lucem, ante hunc diem, hic honos togato ante me habitus est nemini; ante hanc urbem conditam, ante um (avant le combat), ante tempus (avant le temps), ante id tempus (jusqu'ici), a. d. VIII Kalendas Decembres pour die octavo ante Kal.



apud

auprès, chez (en général avec des noms de personne)

plus apud me antiquorum auctoritas valet

apud me, te, se chez moi, toi, lui

apud exercitum esse (à la suite du général), in exercitu (comme soldat)

apud populum, judices

consequi gratiam apud bonos viros

apud Xenophontem, Platonem

queri apud aliquem

apud Alysiam (vers la position d'A)

apud urbem Solam, Rhodum (à Soles, Rhodes) dans l'anti



circa, circum

autour, à l'entour

circa casam, flumina et latus

legatos circa gentes mittere

circa forum, Liternum (dans les environs);

circa eandem horam

oppida circa septuaginta

circa hoc disputatum est (Quintil.) Laute

circum

terra circum axem se convertit

circum viculos nostras errare, pueros circum amicos dimittere

templa quae circum forum sunt

qui circum aliquem sunt (οἱ ἀμφί τινα)



Cratès

Cratès méridien, Kolen à l'entour

Jaïs

est adverbe (Georges)



cis, citra

en deça

Germani qui sunt citra Rhenum (relativement à César) Caes. BG. 6, 32 erat cum navibus apud Heletem flu-vium citra Veliam Cic. ad Att. 16, 7 decretum est exercitum citra flumen Rubiconem educant (Cic. Phil. 6, 3, 5

ipsa natura in omni verbo posuit acutam vocem nec una plus nec a postrema syllaba ~~citra~~ citra tertiam Cic. Or. § 18

pronepos ego regis aquarum me vetus citra genus est Ov. Met. 10, 607.

citra Kalendas octobres avant les Calendes d'Octobre — Fronton

et Oylius citra Trojana peritura tempora Ov. Met. 8, 365



citra societatem, fati-
gationem, peccavit citra scelus
habebunt modum et
finem qui ne citra di-
visionem nullus poterit, non
dici citra scientiam musices
potest, citra spectaculorum
dies (sans attendre que les jours
du spectacle fussent arrivés)
Suet. Aug. 43

citra magnitudinem pro-
ponto similis, quibus citra
personas in ipsa vitia movi
et perorare Quint. 2, 4, 22

contra

vis à vis

incula que c. Brun-
disinum portum est

c. jus gentium natu-
ram jura consuetudinem

contra deos disputare

sic non modo pro me
sed contra me est potius



coram

en présence

ad restituendam aciem
(devant les soldats)
se ipse coram offert –

coram genero meo – coram

adesse (se trouver en personne)



cum
are

semper ille antea cum u-
xore, tum sine ea, esse, vivere
agitare, habitare cum aliquo,
ire, redire, abire cum aliquo;
mittere, dimittere, praemittere
cum aliquo — cum impedimen-
tis venire, aliquem cum litteris
dimittere, — abi hinc cum
minationibus et rogationibus
tuis — cum Magone equites
praemisit, consul cum legionibus
mare trajecit — bellum gerere
cum Aegyptiis adversus regem
— cum aliquo et deliberare, colloqui,
pacem, foedus, societatem agere
cum aliquo, pugnare, certare
confligere, contendere cum aliquo.
— jungere, connectere, consentire
congruere, dissidere, discrepare
dissentire cum aliquo.



— cum pallio purpureo
versabatur in conviviis, cum
tunica pulla sedere solebat,
cum purpurea veste procedit
deprehensus est cum sica, nata
est puella cum dentibus,
legatos cum auctoritate mittere,
cum filii domum redire,
esse cum imperio (avoir le
commandement absolu)

cum prima luce Pomponii
domum venire, simul cum
sole experrgisci, pariter cum
ortu solis castra movere —
cum clamore in forum curritur,
cum silentio audiri, multis cum
lacrimis obsecrare, cum pace
bona pace exercitum transmittere
cum bona gratia aliquem
dimittere, cum bona venia quaeso ~~audire~~
audiatis quod invitus dicam,

cum

— ad Alliam cum exitio
urbis foede pugnatum, summa
cum offensione Pompeii domi
remanere, videmus mortes opta-
biles fuisse cum gloria —
sit sane, quoniam ita tu
vis, sed tamen cum eo, credo,
quod sine peccato meo fiat,
Antium nova colonia missa
cum eo, ut Antiatibus pen
mi Hortur



de

marque séparation

de digito anulum detrahere; de civitate aliquem dejicere; de sella exsilire; de muro se dejicere — emere mercari quaerere, audire, discere de aliquo — pendere de collo — de sella ac tribunali pronuntiare; de scripto dicere, de plano cognoscere.

de nocte (dans le courant de la nuit) venire, surgere; multa de nocte proficisci media de nocte — de die (en plein jour) — de tertia, quarta vigilia (dans le cours de), de (dans le cours) mense decembri navigare — statim de auctione venire

| de nuit
souvent synonyme de nocte

~~cum perditissimis latronibus non solum de die sed etiam in diem vivere (Cic. Phil. 2, 34, 87~~

coepo de via latina — de summo loco eques — dicere aliquem de alicujus nomine

de parte mea terminum non attigit, hominem autem



nisi de amicibus meis,

— homo de plebe, de origine

schola, mater poeta de

populo — at partem ali- partitif

quam de istius impu-

dentia uttam possim; de

duobus nonestis alteram se-

curtius, quemvis de iis,

unus de multis, de tribus

a deum fundis tres nobilissimos

fundos possidere

De colum oleo et opera

curare aliquid, de templo

carum fieri, templum de

marmore ponam, de meo, suo,

suo posito, vestro, alieno, publico

facere — de tergo, vivacibus

satisfacere

gravi de causa, — de

magno labore pectus tundit (Plaute

de novum propinquorum

de
horum sententia atque aucto-
ritate fuisse, de mea sen-
tentia conuenimen est

vete non credis de

numero militum, triumphus,
victoria de aliquo, uicinia,
audio loco, cognomen, iudicio
de aliquo.



erga

en face　　　　　　　　　　　　en face

nostras erga aedes habet (habite en face de chez nous) Plauti Trin. 2,4,82

studium erga dignitatem, bonitas erga homines, odium erga regem



ex

opposé à in = du dedans

exire ex navi, ex urbe, ex vita, ejicere aliquem e civitate, delabi ex equo

sumere, oraipere, accipere, haurire, petere, auferre, tollere, colligere deligere, eximere etc. — quaerere percunctari, audire, cognoscere, discere, intelligere — ex equo colloqui, judices aut e plano aut e quaestoris tribunali admonebat, ex itinere = en chemin, laborare ex pedibus

ex eo tempore, ex eo die quo... , ex quo... — nunc judicium ex Kalendis Januariis non habebimus — Cotta ex consulatu est profectus in Galliam — aliud ex alio me quotidie impedit — diem ex die exspectabam ut statuerem quid esset faciendum



230

— en comble = en combl — letri en vetesibus belli agro mulctati.

civis Romanus e conventu Panormitano = urbem e ... nomine Romam jussit nominari

— homo ex numero disertorum — unus ex meis intimis, Veltrianus e Marsis, cortex ex arboribus

— poculs ex auro, largiri ex alieno — ex eadem causa

gravidae Pamphilo est, Demetrius ex doctrina nobilis et clarus, triumphum agere

ex... victoriam ferre ex... — ex quo fit, factum est, in, intelligitur, efficitur, ex nobilem non

— ex aratore arator factus, ex beato miser — ex senatus consulto, ex omnium sententia, ex lege ex jure, ex sententia mea

(à mon gré) ex mei animi sententia (en mon âme et conscience)

ex tempore dicere improvviso ex tui animi sententia tu uxorem habes? — non parabo ex mei animi sententia

Cic. de or. 2, 64, 260

L. Porcius Nasica Catoni Censori

CX

— judicare, aestimare, metiri, ponderare, pendere, consulere in aliqua re

Ridicule etiam illud L. Porcius Nasica. Catoni censori, cum ille ex tui animi sententia tu uxorem habes? — Non hercule, inquit, ex mei animi sententia (Cic. de or. 2, 64, 260) Hunc censor eum quod intempestive lascivisset in aerarios retulit causamque hanc ibi scurrilis apud se dicti subscripsit (Gell. 4, 20)



in

accusatif — Madvig § 230
= εἰς

Lieu

ad urbem vel potius in urbem exercitum adducere — in aram confugere (sur les degrés de l'autel) — conspicere sursum in coelum — in Galliam venire

Temps

dormire in lucem — dicere in noctem — aliquid in omne tempus perdidisse (à jamais) — j'avais se fore manu privem tempus in omne tenum (Cic. Pers. 4, 5, 29)

pour. aliquem invitare in posterum diem — magistratum creare in annum — senatum in diem posterum edicunt — nomen ut in aliquem tempus (à l'avenir dorénavant) sancit in posterum, ne animus suspicionis restet — habebit senatus, in hunc annum quem sequatur (Cic. Sest. 8, 20) — ingenti omnium et in praesens laetitia et in futurum spe (Liv. 30, 17, 1)



— quae leges non in tempus aliquod sed perpetuae utilitatis causa in aeternum latae sunt (Liv. 34, 6, 4) — ideirco sibi amicum in perpetuum fore putasti (Cic. Verr. 1, 30, 77)

— currus rogat ille paternos inque diem alipedum jus et moderamen equorum (Ov. Met. 2, 47).

— nihil ea raptis in diem commeatibus superabat (Liv 22, 40, 8).

— Si barbarorum est in diem (au jour le jour) vivere, nostra consilia sempiternum tempus spectare debent (Cic. de Or. 2, 40, 169) ~~non solum in die sed in diem vivere (Phil. 2, 34 86)~~

— apud Apuleium, quoniam in perpetuum non placet in dies ut exeunt videbis; ~~quotidie vel~~ Att. ~~12, 13~~ 12, 13 quotidie vel potius in dies singulos breviores litteras ad te mitto Att. 5, 7

fundum emerat in diem (à payer au jour déterminé) Nep. Att. 9, 5

cas — in accusatif

crescat in dies singulos hostium numerus Cat. 1, 2, 5. hi curatione adhibita levantur in dies; alter valet plus quotidie, alter videt Fam. 4, 23, 65 — alligere se in singulas horas capitis dimicatio. Liv. 2, 12, 10 consilia temporum sunt: quae in horas commutari vides Att. 14, 20 mutatur in horas Hor. AP 160

sens figuré

in longitudinem milia passuum patet

mutari, verti in aliquid

Gallia est omnis divisa in partes tres — in duodecim menses describere annum — describere censores binos in singulas civitates — quaternos denarios in singulas



vini amphoras portorii nomine exigere

in supplementum classis dari – ingrata misero vita ducenda est in hoc, novis ut usque suppetas laboribus Hor. Ep. 17, 63

si in rem est Bacchidis = utile est
Ter. 1, 2, 27 – vaticinantis in modum – praeclara classis in speciem; in eandem sententiam loqui; SCl. in haec verba factum est; jurare in verba magistri; in universum = général;

foedus in haec verba scriptum est –

in plumam Virg. A 11, 771 lata in gens (auctumn)
(rupis) in antrum Virg. A 6, 42

carmen scriben in aliquem – impietas in deos – amor in patriam

237

in noctem, lucem &c.

quand l'été arrive
sidus in vertitur crescit

aux leurs du jour
Lucr. 6, 712
humor in lucem tumulo rarusat abortu id. ibid. 875
à la tombée de la nuit
adspirans aurae in noctem
Virg. A, 7, 8.

cadit in lucem furor (de la
Sen. Ag. 576 tempête)

in noctem venti velogue magis
incumbunt magis
Val. Flacc. 2, 60



in

ablatif

esse in Sicilia – dicere in senatu – coronam habere unam in capite alteram in collo. – sedere in solio. – in oculis esse (cité sous les yeux

exsultare in armis (sous les armes) in vinculis esse

ter in anno, bis in die temps

in tempore ad eam veni Ter. Heaut. 2, 3, 123

in itinere agmen nostrum adorti – Carthaginienses in pace multa nefaria facinora fecerunt – nihil in vita calamitatis vidit Cluentius

magno in aere alieno maiores etiam possessiones habent sens figurés



atque ego haec non in [illegible]

M. Tullio, neque his temporibus

vereor Sall. Cat. 51,35 — idem

in bono servo dici solet Cic. De

Or. 2,61,248 — in hoc homine

Fam. 2,14,2

nullam ~~non~~ accipio excusationem — auditum

sit in hibernis quod princeps fami-

Liv. 3,17,8

liae ausus in regibus est — ~~sit~~

fortes fuerint in eo quem nemo

sit ausus defendere in Verr. 1,1,3

— religionem mortales postuma meminere

in hominibus impiis sceleris

eorum obliti de poena disse-

runt Sall. Cat. 51,15

infra

au dessous

infra oppidum

Homerus non infra Lycurgum fuit

magnitudine infra elephantos

omnia infra se esse



inter

entre

inter urbem ac Tiberim linea

— exsequitur inter suos hominem,

uxor inter templa — inter

multos saucios cecidit ubi victus,

— amor eminet inter omnes

— venit inter falcarios in M. Lecae domum (C. dans

le quartier, la rue où habitent

des fabricants de faux) Cic. Cat. 1, 4, 8

inter stationes hostium emissi

Temps

inter horam tertiam et

quartam — inter ipsum pu

gnae tempus; — inter noctem; inter tot annos ne appellaris

inter hunc tumultum profugit, quidem Quintium, inter annos

inter cenam dictavi tot unus inventus est, quae

inter decem annos facta sunt

inter fugae pugnaeque con- autres circonstances

silium oppressi; nobis inter has

turbas senatus flagitavit triumphum

feroces et inquieti inter

socios, ignavi inter hostes —

adolescens inter suos nobilis, honestissimus

— inter patres lectus

licet inter nos dicere, inter nos de ea re

locuti sumus inter se (covri) foliis

strepitant V. G. 1, 413



officia partiri inter se

inter Marcellos et Claudios judicare

nihil interest inter te et quadrupedem

color inter aquilum candidumque

inter metum et iram cunctatus

quae res fuisse inter me et Scipionem dicuntur, amicitia nisi inter bonos esse non potest, inter eos magna fuit contentio

inter se, nos, vos, ipsos amare colloqui, prodesse, res inter se similes complexio atomorum inter se

inter manus auferri) abiisse — inter vias (en chemin) cogitare — inter pauca (herbas) mirabilis (particulièrement comme il y en a peu) +, inter paucos disertus — inter cuncta Hor. ep. 1, 18, 96 (avant tout).

intra

au dedans

intra Oceanum, parietes

se recipere intra fines

intra juventam (dans le cours de...) intra decimum diem quam venerat, intra Kalendas (avant les Kalendes), intra annos quatuordecim

intra centum (moins que cent)

intra legem epulari (moins que la loi ne permet)



entra

en dehors

entra provinciam meden

entra hanc contentionem certamenque nostrum familiariter tecum loquar Cic. Div. 12, 37

ac entra culpam, ~~xx~~, ~~xx~~ periculum, conjurationem

nihil entra numerum modumque facere

provinciam entra ordinem decernebant, adversus edictum nostrum entra ordinem in hostem pugnasti Liv. 8, 1, 15 spem quam entra ordinem de te habemus Cic. Fam. 6, 5, 6.

magis entra vitia quam cum virtutibus Tac. hist. 1, 49

entra ducem paucosque praeterea, reliqui in bello rapaces Cic. Fam. 7, 3, 6



juxta

tout près

Fauere juxta ancillas lanam — proveximur Ceraunia juxta, — juxta murum castra posuit

apud quos juxta divinas [immédiatement après] religiones fides humana colitur, juxta deos in tua manu positum est velocitas juxta formidinem



ob

vero

: quid qui ut ob os offusus

— ob oculos versari

ob rem iudicandam pecuniam

accipere — talentum magnum ob

unam fabulam datum

: frustra an ob rem

faciam in vostra manu

situm est Sall. Jug. 31, 5



252

per

par, à travers

iter per provinciam — sanguis per venas diffunditur, spiritus per arterias — per manus trahi, tradere (de main en main) — incedunt per ora vestra magnifici

equites per aram mariti! mam eram dispositi — invitati per domos — ~~—~~ [Sabini] supplicatum per compita tota urbe est

ludi deum per dies facti sunt — per illa tempora quo sua quisque potentia certabant — per somnum — per tempus adversi

facere per iram — per summum dedecus vitam amittere — ad honores per ludum et negligentiam pervenire — per otium — per ludum iocumque

per urbem inducebor (Plaut.)

istos in vinculis habendos per municipia Sall. Cat. 51, 43

~~per urbem inducebor~~ [Plaut.] ~~+~~ excubias per urbem indixit Suet. Caes. 28



254

Satisfacere injurias per
vos ulcisci, per iudicem
damnari; per manus alicujus
servari; per industriam et opem
patris decipere aliquem — per
me, te, se = par moi, toi, lui
seul, sans le concours d'autrui
— fraudare aliquem per
tutelam aut societatem, per
fidem fallere — per avaritiam
decipere; per metum potius
quam voluntate — si per
me licuisset, hi per te
Troiani non licet, quod per
naturam fas est aut per
leges licet, per valetudinem
id bellum exsequi nequirat
— per ego te fili ... quaecumque
jure liberi iungunt parentibus
precor quaesoque — per deos
j'avoue — per deos immortales
— per deos

aliqua per vos agemus
Cic. Fam. 14, 55 cum idem
auctoritate et sententia per se, con-
siliis et studiis tuum me adjuvisset
id. ibid. 1, 9, 24

prae

devant

prae se agere armenta

Atticos prae se agentes

putat

prae lacrimis scribere non

possum, loqui prae maerore

non potuit



praeter

devant

praeter castra Caesaris copias transduxit Caes. B.G. 1, 48
— praeter oculos Lollii haec omnia ferebat Cic. Verr. 3, 25, 62

praeter modum — consuetudinem, naturam, spem, exspectationem
— gustatus dulcedine praeter ceteros sensus commovetur — nihil praeter eum (en dehors de ceci) lauti demus — omnes praeter unum, nihil praeter suum negotium agere, ut praeter se (avec eux) denos adducerent



penes

chez

servi autem des penes

~~cum~~ accusatorum cum fuissent

penes te culpa est



pone

derrière

pone castra ibant



262

post

après

post me erat Ægina,
ante me Megara

post paucos dies, post
hominum memoriam, post
devictum Hannibalem, post
diem tertium quam dixerat,
post annum quartum quam
expulsus fuerat

ut nemo tibi post te
videatur si aliquis ante te
fuerit



devant pro

legiones pro castris consti-
tuit, pro castris copias pro-
duxit

significari pro tribu-
nali, hac re pro suggestu
pronuntiata, mirus pro
concione eam pugnam lau-
dibus tulit

dimicare pro patria, legi-
bus, libertate, hoc non modo
pro me sed contra me est potius

pro consule in Siciliam
profectus
Cato est mihi unus
pro multis millibus, pro
certo scies, pro damnato esse
dicere pro testimonio

proelium atrocius quam

prandia quae pro templis
omnibus erectis

velamenta et infulas
pro muris ostentant, statuas
pro litore diversa alias



266

pro numero pugnantium

pro virili parte, pro pos-

sibile, pro se quisque

pro eo quanti te

facio

solvere pro vectura

prope

près

prope meq castra — habendas sententias — prope seditionem ventum est



propter

auprès, tout près

inmala propter Italiam

propter eam ipsam causam

propter quos vivit (par qui il vit)



secundum

de sequi — à la suite

iter facere secundum mare

secundum comitia — secundum

vocem vultus valet.

secundum naturam vivere

— secundum aliquem decernere

litem dare



sine

sans

Semper illa ante cum usu

fere sine ea

sine dubio, dubitatione

ulla



275

sub, subter

Madvig § 230

accusatif

exercitum sub jugum lieu
mittere — sub furcam ire —
sub ramum cadere en pomme

sub montem succedunt mi-
lites — sub ictum venire

sub noctem naves solvit temps
— sub idem fere tempus
— sub galli cantum — sub
haec dicta omnes procubuerunt ~~redigere~~
sub potestatem redigere

ablatif

sub terra habitare — sub lieu
pellibus hiemare — sub armis
esse
sub nomine pacis bellum
latet
sub oculis considere — sub
moenibus esse



sub manu esse — sub
jactu teli esse — omnia sub
oculis erant

sub luce urbem ingressus Temps
— excesserunt urbe sub ad-
ventu Romanorum

sub dicione et imperio autres circonstances
aliquos esse — sub lege
sub judice lis est

Bacchi sub nomine non classique
iit (Ov.) — sub nomine meo
duo libri ferebantur (Quintil.)

subter

cupiditatem subter praecordia
locavit — subter murum
hostium

super

super aspidem assidens Madvig p 230

— cubabat super regem

super Indos proferet

imperium Virg. — ~~super~~

super fluvium navigans

alii super alios trucidantur

ablatif

super navi ~~terram~~ ~~[illegible]~~ fratrem effertam

nocte super media (pendant)

Virg.

hac super re scribam

ad te.



supra

au dessus

Syene est supra Alexandriam — esse supra caput humeris (sur le dos)

supra septingesimum annum — supra milia viginti — dominatio et potentia quae supra leges se esse velit



280

tenus

jusqu'à

lumborum tenus

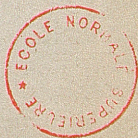
Lauro tenus regnare, in
eos fert magis hoc conuel
verbo tenus quam ut re
insimularet Liv. 34.5. Verbo
verbo tenus acute illi quidem
sed non ad hunc usum popularem
atque civilem de republica
disserebant



trans

trans Rhenum – trans au delà

Alpes transferter



ultra

au delà

cis Padum ultraque

ultra Socratem

ultra modum vivis



287



Des conjonctions.

Definitions

Formation des conjonctions dans les 3 langues.

emploi des conjonctions.

Note sur quelques conjonctions latines.



De la conjonction

σύνδεσμος dans Aristote Poet. 20.

et Rhet. III, 5.

D. Thr. 642,22 σύνδεσμός ἐστι λέξις συνδέουσα διάνοιαν μετὰ τάξεως καὶ τὸ τῆς ἑρμηνείας κεχηνὸς πληροῦσα.

643,11. παραπληρωματικοὶ δὲ ὅσοι μέτρου ἢ κόσμου ἕνεκεν παραλαμβάνονται δή, ῥά, νύ, πού, τοί, θήν, ἄρ, δῆτα, πέρ, πώ, μήν, ἄν, αὖ, οὖν, κέν, γέ. cf. Apollonius de adverb. 517,18. 515. de constr. 266,22.

Schol. 952,7. σύνδεσμός ἐστι μέρος λόγου ἄκλιτον συνδετικὸν τῶν τοῦ λόγου μερῶν οἷς καὶ συσσημαίνει ἢ τάξιν ἢ δύναμιν παρεστῶν. (966,3 ἐπεὶ ὁ ἥλιος ὑπὲρ γῆς ἐστι, ἡμέρα ἐστιν. τάξις et δύναμις = ὕπαρξις κ.τ.λ. cf. 952, 25. 956, 22. 953, 5. 965, 4.

Donat (p. 1763) coniunctio est pars orationis adnectens ordinansque sententiam ... (définition attribuée par Diomède à Palémon (p. 409))
potestas coniunctionum in quinque species dividitur. sunt enim copulativae disiunctivae expletivae causales rationales.
... ordo coniunctionum in hoc est quia aut praepositivae sunt coniunctiones ut at, aut subiunctivae ut que autem, aut communes ut et igitur.



Prisc. XVI, 1. coniunctio est pars orationis indeclinabilis coniunctiva aliarum partium orationis, quibus consignificat, vim vel ordinationem demonstrans: vim, quando simul esse res aliquas significat, ut et pius et fortis fuit Aeneas; ordinem, quando consequentiam aliquarum demonstrat rerum, ut si ambulat movetur. sequitur enim ambulationem motus, non tamen etiam motum omnimodo sequitur ambulatio. — figura, species, potestas, ordo.

coniunctio est pars orationis significans per modum coniungentis.

Sanctius III, 14. conjunctio orationes inter se conjungit (avec lui Scaliger de causis linguae lat. c. 165)

Port-Royal ch. XXIII. Ces particules ne signifient que l'opération même de notre esprit qui joint ou disjoint les choses, qui les nie, qui les considère absolument ou avec condition.

Dumarsais Encyclopédie art. conjonction (IV, 331) Les conj. sont de petits mots qui marquent que l'esprit outre la perception qu'il a de deux objets apperçoit entre ces objets un rapport ou d'accompagnement ou d'opposition ou de quelqu'autre espèce.

Beauzée p. 364 (II, 6) Les conj. sont des mots qui désignent entre les propositions une liaison fondée sur les rapports qu'elles ont entre elles.

Lhomond Gr. Fr. IX. La conjonction est un mot qui sert à lier joindre une phrase (propon) à une autre phrase (propon).

Sacy Gr. gen. pp. 80. 81. Les conjonctions indiquent que diverses propositions ont un rapport entre elles et déterminent la nature de ce rapport.

Burn. Gr. Gr. §163 La conj. est un mot indéclinable qui sert à lier ensemble deux propositions ou deux parties d'une même propon.

Dutrey Gr. Lat. §104. même définition



294

Heyse D. Gr. p. 245 Conjunctionen sind... diejenigen Formwörter oder Partikeln welche ganze Sätze mit Bezeichnung ihrer Gedankenverhältnisse an einander knüpfen oder in einander fügen. Man kann sie daher Verhältnißwörter der Sätze nennen.

on trouve qu'ordinairement
c'est plutôt par des exemples
et par des synonymes qu'on
peut expliquer les particules
que par des notions distinctes.
aussi ne peut on pas toujours
trouver une signi-
fication générale qui puisse
satisfaire à tous les exemples;
mais cela non obstant, on
pourrait toujours réduire
tous les usages d'un mot
à un nombre déterminé de
significations (Leibnitz, nou-
veaux essais, 3, 7, 4



Eugène Burnouf (1831-32)

Des ~~propos~~ conjonctions

Les conjonctions expriment les rapports entre les différentes propositions. III, 121

Elles sont employés communément avec les formes modales comme les prépositions avec les cas — j'irais venu si vous l'aviez permis. La forme modale du verbe dans cette phrase suffirait pour indiquer la condition; mais cette condition se trouve surabondamment exprimé par le mot chargé dans le langage de la représenter. 122 123

La conjonction et réunit souvent les diverses parties d'une proposition. mais alors c'est qu'un des mots entre lesquels elle est placé représente une proposition toute entière et qu'il est facile d'y substituer la proposition entière. Dieu créa le ciel et la terre = Dieu créa le ciel et Dieu créa la terre. 124



Il n'existe qu'une conjonction 129 car toutes les autres peuvent se résoudre en une certaine série de mots qui précèdent ~~toujours~~ ce que mis pour et n'indique l'espèce de rapports que l'esprit voit entre deux propositions. Les mots qui entourent la conjonction déterminent le rapport exprimé par que. Mais ils ne sont pas par eux-mêmes les éléments conjonctifs.

Conjonction

La conjonction est une partie du discours signifiant le rapport qui lie soit les parties élémentaires constitutives d'un terme composé soit des propositions.

Un terme est composé quand il exprime plusieurs idées indépendantes les unes des autres: l'amour de Dieu et l'amour des richesses sont incompatibles — il est tout à la fois habile, brave et homme de bien. — Ces deux exemples montrent que le sujet et l'attribut composés ne peuvent pas toujours se résoudre en plusieurs propositions; car ici et dans toutes les propositions de même nature, on détruit le sens si on établit plusieurs propositions. Il est souvent possible de résoudre en plusieurs propositions un sujet ou un attribut composé; on peut substituer à <u>Pierre et Paul sont venus</u>, <u>Pierre est venu et Paul est venu</u>. Cependant quoique le fait énoncé soit le même, il n'est pas



et exprimé de la même
manière. or dans le langage une
différence dans la pensée répond toujours
à une différence dans l'expression,
La pensée n'est donc pas la même
dans <u>Pierre et Paul sont venus</u> que
dans <u>Pierre est venu</u> et <u>Paul est venu</u>
Si on choisit la première forme
d'expression, on insiste moins sur
chacun des deux sujets qu'on ne
le fait dans l'autre forme; d'ailleurs
un mot n'est jamais répété, ou du
moins ne doit jamais l'être sans
marquer une nuance particulière de
la pensée. ainsi dans tous les cas,
les conjonctions qui
lient les parties élémentaires d'un
sujet ou d'un attribut composé
ne remplissent pas la même fonction
que quand elles lient une proposition
à d'autres propositions.

La conjonction si une propo-
sition sert à une autre proposition

soit à plusieurs autres propositions considérées comme formant un tout.

Dans je pense, donc je suis, donc lie la proposition je suis à je pense. Dans : tout homme est mortel, or Pierre est un homme, donc Pierre est mortel, donc lie la conclusion aux prémisses du syllogisme qui forment un tout. De même dans sin autem is tu sis, qui multam utilitatem reipublicae... afferre possis, si quid ob eam causam alteri detraxeris, non erit reprehendendum (Cic. off. 3, 6, 11), la proposition sin – possis, est liée aux deux propositions si – detraxeris, non erit reprehendendum qui forment un tout ; car il faut traduire : mais si tu étais en mesure de rendre un grand service à l'état, tu pourrais ôter quelque chose à autrui dans cette intention, sans qu'on eût le droit de t'en blâmer.

× en unissant étroitement les deux dernières propositions



Conjonction

Suivant la nature des propositions qu'elles unissent, les conjonctions se divisent en conjonctions de coordination et conjonctions de subordination. Les conjonctions de coordination marquent le rapport qui lie entre elles les propositions indépendantes ou les parties constitutives d'un forme composé. Les conjonctions de subordination marquent le rapport qui lie une proposition dépendante à une proposition principale.

(une proposition incomplexe est une proposition où les parties élémentaires de toute proposition, c'est à dire le sujet l'attribut et le rapport de l'affirmation qui les unit, ne se rencontrent qu'une fois. Dieu seul est grand. — une proposition complexe est celle où les parties élémentaires de toute proposition se rencontrent deux fois: je vous avais écrit que je vous préviendrais.

Deux propositions incomplexes énoncées l'une après l'autre sont indépendantes. Elles ne peuvent avoir entre elles qu'un rapport de coordination.

Une proposition complexe est composée de deux propositions dont l'une est modifiée par l'autre soit dans son sujet soit dans son attribut soit dans son ensemble. — l'homme dont je vous avais parlé est venu — je vous avais dit que je vous suivrais. — à le voir, on le dirait malade. — ~~[illegible]~~ la proposition modifiée est la proposition principale, la proposition qui modifie est dépendante; le rapport qui les unit est un rapport de subordination.

Une période est formée par la réunion de plusieurs propositions complexes en une seule proposition. Une période ne contient qu'une seule proposition principale; les autres sont des propositions dépendantes. Elles sont coordonnées entre elles si elles dépendent toutes directement de la proposition principale.× Il peut arriver qu'une proposition dépendante soit subordonnée à une autre qui est principale relativement à elle: je vous avais dit que je vous suivrais quand il viendrait.

× Il peut arriver que l'une des propositions coordonnées ~~[illegible]~~ soit subordonnée à la proposition principale unie avec l'une ou avec plusieurs ~~des~~ propositions dépendantes.

suivant la nature du rapport qu'elles expriment, les conjonctions se distinguent en 1° copulatives 2° disjonctives 3° adversatives 4° comparatives 5° déclaratives 6° temporelles 7° causales 8° finales 9° consécutives 10° suppositives 11° concessives.

Les particules qui servent à renforcer l'affirmation comme δή, δῆτα, γε, quidem etc. les particules interrogatives doivent être considérées comme des adverbes de modalité plutôt que comme des conjonctions.

Au reste la plupart des conjonctions sont évidemment des adverbes. Et la conjonction doit plutôt être considérée comme un emploi de l'adverbe, que comme une partie du discours distincte par sa forme ou même par sa fonction. ainsi les conjonctions temporelles ne peuvent se distinguer des adverbes relatifs et démonstratifs qui marquent le temps.



308

Les rapports de coordination sont exprimés par les conjonctions copulatives, disjonctives, adversatives, par les conjonctions causales γάρ, nam, ~~[illegible]~~ enim, nempe, quippe, × car, en effet; par les conjonctions consécutives exceptés ὥστε et ut, et en français celles qui sont ~~[illegible]~~ formées avec que.

Les rapports de subordination sont exprimés par les autres conjonctions.

Conjonction

Formation

Français

Le Français et les autres langues néo-latines n'ont conservé qu'un fort petit nombre de conjonctions latines. En français on ne trouve que _et_, _ou_ (de aut), _si_ et _ni_ si on le considère comme une conjonction. Les autres conjonctions ont été remplacées par des prépositions ou des adverbes seuls ou combinés avec que, ou par des locutions adverbiales.

1° copulatives. et. — aussi = aliud + sic. — encore (de hanc horam) — en outre. — Dans l'ancien français _si_ (de sic) faisait fonction de conjonction copulative : e l'um le nunciad al rei que il est venuz, _si_ vint devant le rei… puis _si_ li dist. — Oiez chançon, _et si_ nos (= nous) faites pais (= paix).



2° Disjonctives. ou de aut. — soit — soit. — dans l'ancienne langue que — que : et furent bien mil chevaliers que d'une part que d'autre. Il s'acquitte de son emploi que bien que mal (= en partie bien en partie mal tant bien que mal).

3° adversatives. mais de magis — plutôt. — cependant — pourtant — toutefois (de totas + vias) néanmoins. — dans l'ancienne langue ains, ainçois (ou ainz, ançois) de ante signifie mais : il ne dort pas, ançois sommeille (sommeille) — nequedent (= ne + que + dent de tunc), porquant (= pro + quantum), nepourquant, nonpourtant, neporoc (oc de hoc) = néanmoins, pourtant. — or de hora. — au reste — du reste — au moins — du moins — au surplus — au contraire.

4° comparatives. — comme de quomodo. — de même que — de même. — ainsi (de .... + sic). — ainsi que — anc. fr. si comme

5° déclaratives. que de quid.

6° temporelles. quand et les différents adverbes de temps combinés avec que, lorsque, avant que, après que, aussitôt que, dès que, depuis que, jusqu'à ce que, pendant que, tandis que. — dans l'ancien français ains que, aincois que = avant que, en ce que = pendant que, ainsi que = au moment que, deci ~~que~~ que ~~= jusqu'à ce que (deci = d'ici)~~ deci atant que, de ci que (deci = d'ici) = jusqu'à ce que — devant que, devant ce que, par devant ce que = avant que endementres, endementiers, dementres, dementiers[x] que = tandis que. — dusque, jusque[x], (= jusqu'à ce que — tres (= trans) que, (= jusqu'à ce que, en dès que — manes (= manu + ipsum) que = aussitôt que, puis (= post) que = depuis que

x (= dum + interim)

x (= deorsum)

7° causales. car de quare. —

~~anc. Fr. de ce est que = voilà pourquoi.~~
~~[illegible] anc. Fr. par ce,~~
~~pour ce, par quoi, pour quoi =~~
~~c'est pourquoi. — pour tant = pour~~
~~cela. — en effet. — [illegible]~~

anc. Fr. pour ce, par tant, pour tant
que = par ce que — puis que —

8° finales. afin que — pour que
— de peur que — anc. Fr. à ce que

9° consécutives. donc = tunc. — par
conséquent. — anc. Fr. de ce est que...
= voilà pourquoi. — par ce, pour ce,
par quoi, pour quoi = c'est pourquoi
— pour tant = pour cela — de sorte, de façon
que — tellement que — anc. Fr.
ainsi que — sans que. — anc.
Fr. si que = tellement que

Conjonctions

Formation

Grec et Latin

La plupart des conjonctions sont formées avec des adverbes pronominaux.

1° copulatives. Grec. τε a la même racine que l'article, τό; καί que le pronom interrogatif ποῦ, πότε, πῶς. que a la même origine que καί. atque = ad + que. ac est abrégé de atque. l'origine de et est incertaine

2° disjonctives. L'étymologie de ἤ est incertaine. aut vient du même radical pronominal démonstratif que αὐτός. (en Zend sous la forme ava)

3° adversatives. l'étymologie de μέν est incertaine. quidem est formé avec le radical des pronoms indéfinis et interrogatifs. δέ est probablement formé avec un radical démonstratif.[x] autem est formé avec le même radical que αὐτός, αὖτε, αὐτάρ. ἀλλά est le neutre pluriel du pronom ἄλλος. sed est formé avec la préfixe inséparable se (securus, separare etc) qui marque séparation.[x] at est abrégé d'autem. tamen se rattacherait au radical démonstratif ta. verum, vero sont des adverbes. de même ὅμως.

x cf. τόδε ὅδε etc.

x et que Bopp avait dit comme ayant le même radical que le pronom réfléchi se.



314

4° comparatives. ὡς, ὥσπερ, ὅπως, ut, uti (= cut, cuti; comme ubi = cubi), quam, tanquam, quasi (= quam si) sont formés évidemment avec des radicaux pronominaux, les mêmes que le relatif. ita, οὕτως, tam sont formés avec les radicaux du pronom démonstratif. l'étymologie de sic est incertaine. le c semble avoir une valeur démonstrative. Bopp rattache si au pronom réfléchi.

quemadmodum = quem + ad + modum.

5° déclaratives. ὅτι quod sont les neutres du pronom relatif. διότι est formé avec διά et ὅτι. οὕνεκα avec l'adverbe ἕνεκα et un radical démonstratif. ὡς est un adverbe relatif.

6° temporelles. une partie des conjonctions sont des adverbes relatifs: ὅτε, ὁπότε, quum, quando. dum a le même radical démonstratif que tum. donec a peut-être le même radical que dum. postquam est formé avec la préposition post et le relatif quam. prius est le neutre de prior. ante est une préposition employée adverbialement. ἐπεί est la préposition ἐπί unie à une désinence démonstrative ει.

ἕως ἵνα, ὄφρα sont formés
avec le radical du pronom relatif.
l'étymologie de πρὶν est incertaine.

7° causales, les unes sont identiques
aux conjonctions déclaratives, et aux
conjonctions temporelles ἐπεί, ἐπειδή, ὅτε,
quum, quandoquidem. quia a pour
radical celui des pronoms relatifs. quoniam
= quum jam. — on dérive γάρ de
γε ἄρα. — Bopp identifie nam,
enim avec un radical démonstratif
sanscrit ana. — nempe = nam + pe. quippe
= qui (radical du relatif) + pe. Bopp
considère la syllabe pe comme ayant la
même origine que que.

8° finales. ὄφρα est un relatif
qui répond souvent au démonstratif
τόφρα. ἵνα est primitivement un adverbe de lieu
formé avec le radical
du pronom de la troisième personne i.
ὡς, ὅπως, ut, quo sont des adverbes
relatifs.



9° conclusives. ὥστε, ut. —

ἄρα a la même racine que le verbe ἄρω. οὖν, suivant Bopp, est formé avec le même radical démonstratif que αὐ-τός. igitur est formé avec le radical démonstratif i combiné peut-être avec le ~~ce ou ci~~ suffixe démonstratif ce ou ci; tur est une désinence adverbiale. — Bopp rattache οὖν au radical sanscrit ana. Il est combiné dans τοίνυν avec un radical démonstratif identique à celui de l'article τό.

10° suppositives. si en latin serait abrégé de sic. ἄν se rattacherait au radical démonstratif sanscrit ana. εἰ, suivant Bopp, serait abrégé de ἔδι identique au sanscrit yadi qui signifie si, et qui serait formé avec le radical ~~relatif~~ pronominal ya.

11° concessives. Elles sont formées avec les copulatives et les suppositives etsi, etiamsi tametsi (= tam + et + si). quanquam est le pronom relatif adverbial redoublé. quamvis = quam + vis (de volo)

Conjonctions
formation
Français

10° suppositives. si. – soit que – soit que – pourvu que – anc. Fr. par si que, mais que = pourvu que.

11° concessives. quoi que – quelque... que – quand, quand même – bien que – tout... que – pour... que – anc. Fr. combien que, cum que, comment que, j'a soit ce que, j'a soit que = quoique.



Grammaire comparée

Français

Conjonctions

Il faut distinguer les conjonctions simples des locutions conjonctives.

Les conjonctions simples sont peu nombreuses, bien moins nombreuses que les locutions conjonctives. La plupart des conjonctions Latines n'ont pas passé dans le Français ni dans les autres langues néo Latines.

Propositions indépendantes et coordonnées ~~coordination~~

Le Français n'est pas soumis à la même obligation que le Grec et le Latin. et n'emploie pas toujours, il supprime très souvent les conjonctions qui servent à marquer l'enchaînement des propositions. Les bons écrivains l'indiquent par la construction des phrases et par le tour (voir Oraison funèbre du prince de Condé)

1. copulatives. et supprimé dans les énumérations (comme en Grec et en Latin) tout nous trahit, la voix, le silence, les yeux (Andromaque II, 2) ou redoublé pour donner plus de valeur à chaque terme on égorge à la fois les enfants les vieillards et la soeur et le frère et la fille et la mère (Esther I, 5)



322

· En français quand les termes unis par et dépendent d'un même mot l'usage veut qu'ils soient en général de même espèce. ainsi : il voulait la gloire de la France et rendre ses sujets heureux (le bonheur de ses sujets). mais on peut employer que au second membre : vous même de vos soins craignez la récompense et que dans votre sein ce serpent élevé ne vous punisse un jour d'l'avoir conservé (Androm. I, 2) Pour quoi qu'en santé même un autre monde étonne qui croit l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne (Boileau Sat. I). sans doute à cause de l'analogie avec les constructions : si vous le voyez et que vous puissiez etc.

Pourrait on dire : il aspirait à la gloire et à être le premier dans sa patrie ?

on l'employait dans l'ancien français devant l'interrogation ou la réponse, après un vocatif sire pin, fait il, e vus que en' in loez ? — amis, dist il, e jel otrei. (je l'octroye)

Si (de sic, non de si) s'employait comme synonyme de et dans l'ancien français surtout en narration : il m'aperçut, si commença à rire.

D'autrefois ~~signifie~~ ne sert qu'à renforcer l'affirmation.

323

etiam nunc par aussi (aliud nec)

et encore (hanc horam)

ni se multiplie dans l'imprimerie: les enfants n'ont ni passé ni avenir. — Boileau a fort bien dit: défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer. — gardez donc le donner ainsi que dans l'Illie l'air ni l'esprit français à l'antique Italie

× avec la proposition principale affirmative

(ces verbes renferment une idée négative il ne voulut pas, ne vous laissez pas aller à donner etc.)

Vaugelas pense que l'on ne doit pardon: il n'est point de mémoire d'un plus rude ni d'un plus furieux combat (il a raison à mon avis).

2. Disjonctives. ou (de aut) — dans les champs Phrygiens les effets feront foi qui la chérit le plus ou d'Ulysse ou de moi (Iphig. I, 2) d'autres fois le de est supprimé; logiquement il n'en faudrait qu'un ou pas du tout.

on évite: des pays qui ont été peu ou ~~mal~~ point cultivés.



3 adversatives. - mais de magis. n'en pouvoir mais. - par fei je ne sai mais que dire - treis cenz en unt perduz e mais. - désormais. - mais comme conjonction adversative pour sed, autem, vero

~~pour ante~~ ains (de ante) aincois (ante ipsum) = l'avant, auparavant : a buy deussions nos voirement ançois aleir qu'il venir a nos. - ainsné est devenu aîné (ni le premier) 2° plutôt au contraire. il ne dort pas, ançois veille.

tamen est rendu par beaucoup[x] de locutions conjonctives : pour-tant, cependant, neantmoins, toutefois (autrefois totevoies, tuteveies de tota-via) italien tuttavia

[x] ou plutot d'adverbes

or (d'hora, ore, ores = maintenant; qui onques furent et ore sont.) synonyme de autem, porro, atqui dans la suite du raisonnement (pour la mineure du syllogisme.

4 causatives. - car (quar, quer) de quare. - en effet.

Pour exprimer la conclusion, donc (tunc - adonc - ad tunc = alors) - alors - par conséquent, c'est pourquoi etc - partant (per tantum) - ainsi (ante ! - sic)

Grec

Conjonctions de coordination

Signification

On place toujours après un mot :
1° les enclitiques γέ, πέρ, τέ, τοί 2° ἄν, ἄρα, αὖ, γάρ, δαί, δέ, δή, δήπου, δήπουθεν, δῆτα, μέν, μέντοι, μήν, οὖν, τοίνυν.

Copulatives

Καί. — 1° redoublé καὶ — καὶ = non seulement, mais encore (quelquefois) 2° unit deux adjectifs dont l'un détermine l'autre : πολλὰ καὶ χαλεπά (ce n'est pas obligatoire) 3° δίς καὶ τρίς deux ou trois fois 4° = que avec des adjectifs et des adverbes qui expriment comparaison ὁ αὐτὸς καὶ ... ὁμοίως καὶ ... ἐν ἴσῳ καὶ 5° = que avec le sens temporel après une prop. négative οὔπω ταῦτα δύ' ἢ τρεῖς δρόμους περιεληλύθει ἤδη καὶ εἰσέρχεται Κλεινίας = lorsque après une proposition affirmative — 6° après une remarque générale γ' οὖν, καὶ τότε pour amener un cas particulier. τὸ γένος τὸ τῶν Θρᾳκῶν φονικώτατόν ἐστι. καὶ τότε ἐπιπεσόντες διδασκαλείῳ παίδων κατέκοψαν πάντας. = c'est ainsi que alors ou ainsi alors. souvent ne se traduit pas. — 7° καὶ — δέ (toujours le mot important est intercalé) = et en outre Δαρεῖος Κῦρον σατράπην ἐποίησε καὶ στρατηγὸν δὲ ἀπέδειξεν. — 8° se rapporte à une idée

326

contenue implicitement dans le sens. τῶν σωμάτων ὀλλυομένων καὶ αἱ ψυχαὶ πολὺ ἐῤῥωσότεραι γίγνονται. — τὸ μηδὲν ἀδικεῖν καὶ φιλανθρώπους ποιεῖ. — 9° il ajoute après ὥσπερ — οὕτω, ἤ — ἤ, ἤ (que) — 10° après une interrogation τί καὶ βούλεσθε = enfin ? — 11° après ἐπεί, ἐπειδή, ἵνα ὅπως σώσῃς με, ἐπεὶ κατώλεσας = non seulement pour d'autres raisons, mais encore parceque, pour que — 12° = même καλόν γε καὶ γέροντα μανθάνειν σοφά, = vel devant πανύ, μάλα, et les superlatifs — 13° restrictif = ne ... que, quand ce ne serait que τύραννον εἶναι μηδ' ἐᾶν τὸ καὶ θέλειν. — 14° καὶ γὰρ συμμαχεῖν ἐθέλουσιν peut signifier a) etenim. car ils sont ~~aussi~~ décidés à l'allier; ~~et~~ se rapporte alors à toute la proposition b) nam etiam car ils sont décidés à l'allier aussi; se rapporte à συμμαχεῖν. c) nam et .... et. καὶ προσέχειν τὸν νοῦν non seulement — mais encore.

τέ = que. — τέ — καὶ non seulement mais encore — τε dans Thucydide unit souvent une proposition à une autre.

~~Conjonctions temporelles — leur~~ ~~question se rattache à la théorie des~~ ~~modes.~~

Conjonctions comparatives. —

ὡς avec un participe = ~~Distinct~~, ~~comme s'il faut que~~ 1° apparence ἐσώζετο ὡς τιμώμενος ἐν τῷ πλησιαίτάτῳ δίφρῳ Σεύθῃ καθημένος 2° croyance a) vraie, sachant, connaissant que ὡς ἀπηλλαγμένοι τούτων ἡδέως ἐκοιμήθησαν (se sentant débarrassés etc.) b) fausse, s'imaginant que c) trompeuse, comme si, sous prétexte de — ὡς avec un substantif ajouté à une proposition = valeur relative Βρασίδας οὐκ ἦν ἀδύνατος ὡς Λακεδαιμόνιος εἰπεῖν

ὥσπερ = identité. — avec ὥσπερ ἄν il faut suppléer le verbe de la proposition principale à l'optatif οὗτοι .. τὸ αὐτὸ διαπεπραγμένοι εἰσί ὥσπερ ἂν εἴ τις ... διαπράξαιτο... (suppléer διαπεπραγμένος εἴη)

ἢ peut se construire avec ἄλλος, ἄλλως, ἕτερος, ἐναντίος, διαφέρειν etc.

3 adversatives

Ἀλλά. — 1° ordinairement après une proposition négative. — 2° ἀλλ' οὐ, ἀλλὰ μή = et non γίγνου πρὸς τοὺς πλησιάζοντας ὁμιλητικός, ἀλλὰ μὴ σεμνός. 3° = at, signifiant une objection τίνα δ' ἀναβιβάσωμαι δεησόμενον ὑπὲρ ἐμαυτοῦ; τὸν πατέρα; ἀλλὰ τέθνηκεν. ἀλλὰ τοὺς ἀδελφούς; ἀλλ' οὐκ εἰσίν. — 4° au milieu



d'une proposition, ἀλλά, ἀλλὰ ... γε,
ἀλλ' οὖν = du moins, certes tamen
εἰ σῶμα δοῦλον, ἀλλ' ὁ νοῦς ἐλεύθερος
— 2° ἀλλ' ἤ = que. οὐδὲν ἄλλο ἔστι σκοπεῖν προσήκει ἀλλ' ἢ τὸ ἄριστον.

ἄλλως τε δή = surtout.

Μέν - δέ (de μήν et de δή)
— 1° souvent répété dans les propositions corrélatives ὅσα μὲν ἕκαστα ἐμοὶ φαίνεται, τοιαῦτα μὲν ἔστιν ἐμοί· ὅσα δὲ σοί, τοιαῦτα δὲ αὖ σοί — 2° δέ répond souvent à tandis que πῶς οὐ σχέτλιον τὴν μὲν πόλιν αὐτὴν ἡμῶν ἑκάστῳ δεδωκέναι τὴν ἄδειαν, αὐτὴν δὲ μὴ τετυχηκέναι ταύτης τῆς ἀσφαλείας;

Δέ ne se met pas en général après une proposition négative — ne désigne souvent qu'une simple transition = autem. — on évite οὐ δέ μὴ δέ. + μὴ ἀπο- αἱρεῖται μὲν ἡ ἀρχαί, [?] περιμενέταν δέ. [?]

Μέντοι = oui, dans une réponse affirmative οἶσθα ...; οἶδα μέντοι — = cependant dans une opposition ἐξὸν αὐτοῖς τῆς πολιτείας μετέχειν μὴ μέντοι μετέχειν μὴ δυναμένοις σχολάζειν.

Καίτοι = et pourtant. καίπερ = quoique (construit avec le participe) ὅμως = pourtant. s'ajoute souvent au participe pour renforcer l'idée d'opposition.

Grec

conjonctions de coordination

2 Disjonctives. Dans une opposition ἢ ~~ou~~ signifie sinon. λέγομεν ὑμῖν τὰ διάφορα δίκῃ λύεσθαι· ἢ θεοὺς μάρτυρας ποιούμενοι πειρασόμεθα ἀμύνεσθαι πολέμου ἄρχοντας Thuc. — Dans une interrogation qui suit une autre proposition interrogative et qui exprime la réponse ἢ a le sens de an dans la même construction et répond à nonne. τίς ἡ παιδεία; ἢ χαλεπὸν εὑρεῖν βελτίω τῆς ὑπὸ τοῦ πολλοῦ χρόνου εὑρημένης; Plat.



7 conjonction causale. γάρ. γάρ est très souvent explicatif : ἓν δ᾽ ἆ μόνον δίκαιον ἂν ποιεῖ φθόνος· λυπεῖ γὰρ αὐτὸ λῆμμα τοὺς κεκτημένους ~~[illegible]~~ l'envie.
— Il peut se rapporter à ce qui suit : φέρε δή, ἐντοριπῆς γὰρ φῂς ἐπιστήμων τέχνης εἶναι, ἡ ἐντοριπὴ περὶ τί τῶν ὄντων τυγχάνει οὖσα ; Plat.
— ἀλλὰ γάρ est une locution elliptique où il faut sous entendre ~~[illegible]~~ entre ἀλλά et γάρ une proposition signifiant : ne parlons pas de cela car il y a autre chose à considérer : ξυνήσομέν γε ἡμῖν αὐτοῖς κηλουμένοις ὑπὸ τῆς ποιητικῆς· ἀλλὰ γὰρ τὸ δοκοῦν ἀληθὲς οὐχ ὅσιον προδιδόναι. Plat. (= mais nous n'avons pas à nous en préoccuper ; car il serait mal de trahir la vérité). — οὐ γάρ ; = n'est-il pas vrai ? ; ἦ γάρ ; = n'est-il pas vrai ? τί γάρ ; = pourquoi en serait-il ainsi ?

9 conjonctions conclusives. ἄρα. οὖν.

— ἄρα exprime l'idée d'évidence. l'idée à laquelle il se rapporte est souvent sous-entendue. Κύπρις οὐκ ἄρ' ἦν θεός = Vénus n'était donc pas une déesse, comme nous le croyions.

ἄκουε εἰ ἄρα τι λέγω Plat. écoute si je dis en effet qqchose, comme je le prétends. — il s'emploie pour exprimer la conclusion d'un syllogisme: τί περὶ ψυχῆς ἐλέγομεν; ὁρατὸν εἶναι ἢ οὐχ ὁρατόν; οὐχ ὁρατόν. ἀειδὲς ἄρα. ναί. Plat.

οὖν a d'autres significations que celle de conséquence. uni à μέν il exprime l'affirmation. πάνυ μὲν οὖν = oui en effet.ˣ — uni à δέ signifie mais ce qu'il y a de certain c'est que: παρεκάθητο αὐτῷ νέον ἔτι μειράκιον, ὡς μὲν ἐγῷμαι, καλόν τε κἀγαθὸν τὴν φύσιν, τὴν δ' οὖν ἰδέαν πάνυ καλός. Plat. d'autres fois οὖν ou δ'οὖν sert à reprendre un développement interrompu par une parenthèse.

ˣ ou bien il sert à récapituler ce qui précède, et l'on passe à ce qui suit avec la conjonction δέ. ταῦτα μὲν οὖν εἰρήσθω· νῦν δέ...



Liaison des propositions coordonnées

1° Ils servent souvent de liaison entre deux phrases, et alors ils se placent toujours au commencement de la phrase, ou le plus près possible (De fin. I, 9, 30 ea quid...) (ibid. 10, 34. hanc ego quum...)

Pronoms démonstratifs.

2° lie les phrases, et remplace et relatif.
is, is autem, is igitur, is enim
(De fin. I, 10, 34)

Et

3. et unit deux idées, sans aucune nuance accessoire — que semble indiquer que la seconde idée est un complément de la première, — mais cette [et est souvent] distinction n'est pas observée : ou plutôt il est indifférent de considérer ou de ne pas considérer la seconde idée comme un complément de la première. — ac atque met en relief la seconde idée et la désigne comme aussi importante que la première. cependant ac est souvent synonyme d'et.

On omet souvent ces conjonctions dans les énumérations

ou bien on les répète devant chaque terme pour le mettre plus en relief. mais il faut en général éviter



de mettre et, ac ou atque devant le dernier terme quand les autres n'ont pas de conjonction.

quand le style est animé, la conjonction est souvent remplacée par la répétition d'un mot commun à tous les termes : nos muros, nos domi[cilia], nos aras, nos rem publicam populi Romani, nos leges defendimus. — Si loca etc (de fin. L. 20)

~~on~~ très souvent donne du relief à deux propositions en répétant et devant chacune d'elles. (de fin. ~~x~~ 17, 55)

4. aut sépare deux idées essentiellement différentes. ~~il emporte exclusion de l'un ou de l'autre terme~~ — vel indique une distinction qui est sans importance ou qui ne se rapporte qu'au choix de l'expression. de même ve.

ou. aut, vel, ve.

se traduit souvent par ou plutôt

aut — aut répété indique une opposition ~~où chacun~~ dont des ~~deux~~ termes s'excluent ~~l'autre~~ réciproquement ou du moins sont considérés comme tout à fait distincts et séparés.

vel — vel indique une distinction

dont les membres peuvent être unis (en partie - en partie) ou bien ~~dont un membre peut être choisi indi~~ leur choix est indifférent relativement à ce qu'on affirme (de fin. 1, 4, 10)

5. on construit aussi neque - et. ni et - neque.

la négative est répétée même dans les cas où l'on met et en français, quand deux idées dépendent d'une négation non enim solum acuenda nobis neque procudenda est lingua, sed... minores dii negligunt nec agellos singulorum nec viticulas curant. - aut se trouve souvent devant le second terme.

6 sed indique qq. chose qui change, mais limite, on met de côté ce qui précède.

autem ajoute seulement une idée qui est différente de ce qui précède. il indique une simple opposition et souvent la continuation du discours.

at appelle l'attention sur qq. chose de différent et d'opposé (d'autre part). il est plus fort que autem; il a une certaine emphase.

verum a à peu près la même valeur que sed.



336

vero annonce qu'on passe à qque chose qui est beaucoup plus fort que ce qui précède, et plus important, et qu'on affirme avec plus d'assurance. Il peut se traduire pour le sens : c'est, ce fut bien autre chose.

6. nam, enim, ne comportent pas ces distinctions précitées.

ces particules sont souvent explicatives : unum bonarum et malarum rerum genera : nam aut in animis aut in corporibus aut extra esse possunt.

nam commence souvent la narration qu'on a annoncée.

(minimum quand on explique qque chose qui paraît singulier.

scilicet, videlicet, sans doute souvent avec un sens ironique

nempe, sans doute, évidemment quand on parle d'une chose qu'accorde celui à qui on parle.)

nam est souvent = prévenir une objection. Je n'ai pas encore traité de ceci ; car cela n'en vaut pas la peine, on ne peut être mis sur la même ligne que ce qui précède.

Latin

Formes de transition

conjonctions copulatives Mdv. 433-435

1. atque. — sert de transition à la première partie du développement, immédiatement après la propositio — Cic. ad Attic. I, 19, 1. Et primum tibi, ut aequum est civi amanti patriam, quae sunt in republica exponam; deinde quoniam tibi amore nos proximi sumus, scribemus etiam de nobis ea quae scire te non nolle arbitramur. atque in republica nunc quidem maxime Gallici belli versatur metus. de même orator § 149 atque illud primum videamus. — Et ne sert qu'à développer le dernier membre de phrase qui précède de orat. II, 27 § 118.

in l. Agr. II, 6, 15. atque ego
28, 76 ac primum

s'emploie, quand on veut fortifier ce qu'on avance en prévenant une objection: atque ut intelligas, ac ne ignores, ac ne quis forte miretur ou putet. cf. orat. II, 46 § 191. I, 2 § 8. Fam. V, 7, 2.

quand on transforme un cas particulier en considération générale. Crassus (de orat. III, 23, 86) après avoir remarqué qu'il n'a passé dans sa jeunesse le temps d'étudier continue ainsi:



338

acri querens, latules de doctrina ipsa quid ego untiam, non tantum ingenuo homini — ejus esse arbitror temporis, quantum sibi ii sumpserunt quos discentes vita defecit.

quand on confirme une considération générale. de amic. 7, 24 atque hoc quidem (la valeur de l'amitié) omnes mortales et intelligunt et re probant.

quand on énumère plusieurs faits de même espèce. de nat. Deorum I, 12-13, §§31-32. atque etiam Xenophon ... atque etiam Antisthenes ... (tout le développement exemple de formules variées pour l'énumération de faits semblables) — pour marquer quelque chose de plus fort, quin etiam de nat. Deor. II, 47, 121. 48, 124.

in l. Agr. II, 7, 18 atque hoc idem 8, 21 atque ii ut

in l. Agr. II, 17, 46 atque iidem 22, 58 atque etiam

2. que est souvent employé en tête d'une proposition qui complète tout ce qui précède ou le résume, en un mot qui termine un développement. Nat. D. II, 27, 69. concinnaque et multa Dionis etc. 50, 127 cetera que etc. de fin. III 22, 73 quaeque sunt vetera praecepta... beaucoup d'éditeurs n'ont pas mis de point avant ces propositions, à tort.

3 et s'emploie quand le lien des idées est lâche. cf. de offic. I 34, 122. 37, 132. 39, 138 (et quoniam)

avec une nuance d'indignation in l. Agr. II 10, 25 et hoc 26 et ib ordinem

conjonctions disjonctives Mdv. 436

~~Lautres~~ conjonctions adversatives Mdv. 437

1° Sed ~~signe~~ indique séparation absolue d'avec ce qui précède, transition à un ordre d'idées tout distinct. ainsi, de oratore II, 80 après avoir donné des préceptes sur la manière de faire une narration, il continue (81, 330) sed quando utendum sit aut non sit narratione, id est consilii. — s'emploie encore pour indiquer qu'on en a fini avec un sujet (sed haec hactenus) ou qu'on revient à son sujet après une digression (orat. 19, 61 sed jam illius perfecti oratoris etc.)

in leg. Agr. II, 3, 7 sed mihi
11, 28 sed videte 4, 9 non — sed
14, 37 sed illud
4, 38 sed ~~att~~ audite

2° autem marque une ~~oppo-sition~~ différence, mais continue dans le même ordre d'idées. — s'emploie quand on passe à une autre partie du même sujet. de nat. deor. II, 40, 103 ~~après~~ une parlant du cours des astres, il traite d'abord du soleil, puis de la lune: luna autem... cf. la description du corps humain chap. 54 ss. —

in leg. Agr. II, 1, 1 plerique autem
1, 2 de me ipso autem



340

s'emploie dans la mineure du syllogisme: cf. Topic. 2,9.

3° vero. indique qqe chose de nouveau qui est plus important, mérite plus d'attention que ce qui précède — illa vero optima
illa vero in hoc homine mirabilia
— me vero non

in leg. Agr. II, 4, 10 neque vero 17, 46 ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ illud vero ... simile vero

4° at rare dans la simple transition. exprime un sentiment vif. cf. la Philippique II. (nombreux exemples. toujours at uni à une exclamation)

in leg. Agr. ~~II~~ 9, 23 at videte. 12, 30
29, 81 at vero

~~conjonctions causales~~
nam
~~nam~~

nam très souvent employé pour marquer que ce qui on dit ~~ne~~ n'a ~~pour un motif quelconque~~ ~~doit~~ dû pas être mentionné ~~[illegible]~~ parce qu'il ~~ou ne~~ doit pas être mis sur la même ligne que ce ce qui précède. — littéralement il faut suppléer: je n'ai jusqu'à présent parlé que de ceci ou de cela; car (nam) ce que je ~~mentionne~~ dis maintenant ~~ne doit pas être mentionné ou~~ ne doit pas être mis sur la même ligne. — ce qu'amène nam

in leg. Agr. II, 28, 78 nam si dicent
5, 10. nam vere dicam

Formes de transition

sunt être plus important que ce qui précède. Verr. V, 61, 158 après une énumération de cruautés de Verres. nam quid ego de P. Gavio, Cosano municipe dicam, judices? — ou moins important - de nat. D. III, 15, 38. o videntiamne deo tribuemus?... nam justitia quae suum cuique distribuit, quid pertinet ad deos?... Temperantia autem constat... nam fortis deus intelligi qui potest?

tamen Or. m. 9, 98. II, 74.

Jam Jam vero

jam sert dans la transition d'une subdivision à une autre, par exemple d'une espèce à une autre du même genre. voir de nat. deor II 56 oculi — et aures — itemque nares — jam gustatus — o tactus autem — on ajoute vero pour marquer que ce qui ... est plus important que ce qui précède. jam vero illa etiam notiora (de nat. deor. II, 49, 126).

in leg. Agr. II, 10, 26 jam hoc

In leg. Agr. II, 34, 94.



adde ou accedit, praeterea, etiam

Formes d'énumération. — praeterea sert à unir les ~~[illegible]~~ termes d'une série. ad Famil. X, 3, 1. Nam et in re militari virtutem et in administranda provincia justitiam et in omni genere prudentiam mihi tuam exponit et praeterea mihi non ignotam in consuetudine et familiaritate suavitatem tuam adjunxit, praeterea summam erga se liberalitatem.

in leg. Agr. II, 13, 32

etiam a la même valeur. de nat. deor. II 60, 151 efficimus etiam domitu nostro etc. 48, 124 et etiam admiratio nonnulla... 52, 130. magnae etiam opportunitates.

adde, huc adde, adde huc (avec le substantif comme compléments) accedit, ~~accedebat~~ quod, ou ut (avec la manière d'accidit, contingit) Famil. VI, 6, 8: in Caesare ~~haec sunt~~: mitis clemensque natura. — accedit quod mirifice ingeniis excellentibus quale est tuum delectatur. — ~~[illegible]~~ de senectute 6, 16. ad Appii Claudii:...

in leg. Agr. II, 3, 6 accedit etiam

loncibutum audebat etiam, et
ocius spet.

Porro

son sens primitif exprimé dans
ed perge porro (De orat. II, 10, 39). in leg. Agr. II, 23, 62 nova porro
exprime qu'on passe à la mineure
d'un syllogisme (De fin. II, 8, 25)
ou qu'on passe à la majeure d'un
autre syllogisme (De leg. I, 7, 23).
— en général marque qu'on pousse
plus loin le développement et le raisonnement

Transitions avec mouvement oratoire

1° *age*, *agedum* avec l'impératif
pour ~~appeler~~ réveiller l'attention. — uni souvent
à *vero* ou à *porro*, ou à nunc. p.
Rosc. Amer. 33, 92 — 93. 37, 105
pro l. Manil. 16, 46 ~~pro~~ Verr. 5, 27, 68.
— qqfois sans impératif p. Milone 19, 49. in leg. Agr. II, 25, 67

2° *quid*? sert à appeler l'attention
en arrachant l'avis de l'interlocuteur in leg. Agr. II, 27, 73 quid? omnino
= *je vous le demande*. — employé comme
conjonction de coordination. de senect. 7, 22 in leg. Agr. II, 16, 40-41 quid Mitylenae
quid jurisconsulti, quid pontifices, quid Alexandria cunctaque aegyptus
quid augures, quid philosophi senes
quam multa meminerunt! — le mot



important rapproché autant que possible de quid. pro Mil. 16, 43 quid? quod caput est; audaciae, judices, quis ignorat maximam illecebram esse peccandi impunitatis spem?

quid? quod... pour énoncer un fait: que dis tu de ceci que...? de fin. V 19, 52. quid? quod homines infima fortuna nulla spe rerum gerendarum, opifices denique delectantur historia? — quid? si... met en relief ce qu'un cas particulier offre de remarquable: que diras tu, si? de fin. II 32, 104: quid? si etiam jucunda est memoria praeteritorum malorum. — quid? qui...? que dire de ceux qui..? Tusc. III 28, 70.

quid? est aussi dans l'argumentation voir plus bas.

3. quid dicam de....? = je ne trouve pas d'expressions pour rendre l'importance de... de orat. I. 5, 18 quid dicam de thesauro omnium rerum memoria? (dans l'énumération des qualités nécessaires à l'orateur). — quid loquar de..? = quoi bon parler de...? Tusc. I. 1, 2 (dans l'énumération des avantages que les Romains ont sur les Grecs) quid loquar de re militari? cf. de

Formules de transition

nat. D. II, 29 §§ 73-167 — quid dicam avec l'accusatif ou l'interrogation indirecte est une formule de prétérition. de nat. D. II 51, 129. 64, 160. — quid commemorem de ...? = quid dicam de ...? Verr. IV 56, 124 — quid commemorem ...? = quid dicam ...? p. Syll. 26, 73.

in leg. agr. II, 15, 38

4. ecce annonce quelque chose de surprenant et d'inattendu Acadm II 134 ecce multo major etiam dissensio. — uni à autem. Liv. VII, 35, ou précédé de sed Brut. 33, 125.

Articules de la division

Primum, deinde, tum, denique. — unus, alter, tertius

principio annonce la première partie principale d'un développement un peu long de fin. I 6, 17.

Formules de conclusion

1° pour un développement: quare quamobrem videte num, ne, ut nolite dubitare quin, et quisquam dubitabit quin...?

2° pour une disputation: quae cum ita sint.



Prétérition

1. mitto, omitto vim ipsam omnium quae generantur e terra ... nonne ea efficiunt, ut quemvis cum admiratione delectent? (de Senect. 15, 52)

2° praetermitto; praetereo quod...; nihil dico quid... longum est persequi.

3° ut omittam

4° quid dicam ...? quid commemorem...? quid loquar de ...?

5° nihil dicam...; praetermittam illud etiam..; non dicam ne illud quidem... etiam illud praeteribo... relinquo haec omnia. Verr V, 8, 20. 21.


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Conjonctions

place

Elles se mettent immédiatement devant le terme ou la proposition dont elles marquent la coordination ou la subordination.

certaines conjonctions ne se placent jamais en tête de la proposition, ni avant le mot qu'elles modifient, mais après le terme ou le premier mot de la proposition modifiée.

en Grec τε, μέν, δέ, γάρ, ἄρα, οὖν, τοίνυν.

en Latin: que, quoque, quidem, autem, vero, enim. L'usage varie pour igitur. — tamen peut se trouver en tête d'une proposition principale mais précède d'une proposition dépendante.

huc (en Egypte) quoque terrigenam venisse Typhoea narrat et se mentitis superos celasse figuris, «duxque gregis» dixit «fit Jupiter. Unde recurvis etc. (Ov. M 5, 327)

quand des noms unis par τε καί sont construits avec le même article ou la même préposition, τε est souvent placé après l'article ou la préposition: τά τε λεγόμενα καὶ πραττόμενα — περί τε τοῦ πολέμου τοῦ πρὸς τοὺς βαρβάρους καὶ τῆς ὁμονοίας τῆς πρὸς ἡμᾶς αὐτούς.




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Conjonctions

de coordination

expressions d'espèce différente

En général on ne lie par les conjonctions de coordination que des expressions de même espèce, c'est à dire des mots qui appartiennent à la même partie du discours, comme des substantifs, des adjectifs, des adverbes, des verbes, ou des propositions de même nature dépendantes ou indépendantes.

Cependant il arrive, surtout en Grec, que les conjonctions de coordination unissent des expressions d'espèce différente qui ont le même rapport, soit des parties du discours, soit des parties du discours et des propositions, soit des propositions dépendantes et des propositions indépendantes.

Grec. 1° un substantif et un adjectif ὦ παγκακίστη καὶ γυνὴ κἀνήρ. 2° un substantif et un adverbe προσπίπτει ἄφνω τε καὶ νυκτός Thuc. 3° un substantif et un participe πολλῷ θορύβῳ καὶ περιφοβημένοι παρεσκευάζοντο 4° un substantif précédé d'une préposition, et un adjectif, un adverbe, ou un participe: διὰ πολλοῦ θορύβου καὶ ἄσιτοι οἱ πλείους ἀντελήφθησαν Thuc. οἱ ἵπποι ἀπεχωλοῦντο ἐν γῇ ἀποκρότῳ τε καὶ ξυνεχῶς ταλαιπωροῦντες Thuc. ἀπό τε τῆς χώρας ἐτρέφοντο καὶ ἐργαζόμενοι μισθοῦ Xén. 5° un adjectif et un adverbe ἀφυλάκτους τε καὶ ἐξαπίνης ἐπιγενόμενοι διέφθειραν Thuc. 6° un participe en apposition et un adverbe. περιβαλλόμενος τε καὶ χαλεπῶς Thuc. 7° un participe construit absolument et un adverbe, ou un substantif seul ou précédé d'une préposition. πρῲ ἐσβαλόντες καὶ τοῦ σίτου ἔτι χλωροῦ ὄντος ἐσπάνιζον τροφῆς Thuc. ἀδύνατοι ἦσαν ἀποβῆναι τῶν τε χωρίων χαλεπότητι καὶ τῶν Ἀθηναίων μενόντων. Thuc. ἐγένετο πλούσιος οὐκ ἀπὸ ~~τοῦ~~ τοῦ αὐτομάτου οὐδὲ δόντος τινός. Xén.

1° un substantif et une proposition complétive. δεῖξον τὸ ψήφισμα ϗ τίνες ἐγένοντό μου κατήγοροι. Dinarque

— 2° un participe et une proposition dépendante. ἀρετὴ κοσμοῦσα τὴν ψυχὴν περιέχει ζῶντός τε τοῦ ἀνθρώπου ϗ ἐπειδὰν τελευτήσῃ. Plat. διέβη ναῦς ξυλάξων ϗ ὅπλων ἄλλαι ναυπηγηθεῖσαι. Xén.

— 3° ~~[illegible]~~ une proposition relative et une proposition indépendante. οὐκ ἤδη ἀνέγκλητος ἂν εἴης ἐν τῇ πατρίδι, ὥστε τιμᾷ ϗ σύ x πράττεις τὰ κράτιστα. Xén.

x(= tandis que toi…)

— 4° un infinitif et une proposition indépendante. λείπουσιν οἱ βάρβαροι ἀμαχητὶ τὸν μαστόν, ὥστε θαυμαστὸν πᾶσι γενέσθαι, ϗ ὑπώπτευον δεῖσαι αὐτούς. Xén.

— 5° une proposition complétive et un infinitif. ἔλεγε τοῖς πρέσβεσι ὅτι ἐσβολὴ ἐς τὴν Ἀττικὴν ἔσται, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ προαποπεμφθῆναί τε αὐτοὺς τούτων ἕνεκα. Thuc.



Conjonctions

de coordination

expressions d'espèces différentes



français

1° un substantif précédé d'une préposition et un adverbe : il vécut militairement et avec beaucoup de frugalité. Boss. disc. sur l'hist. 1, 10.
— et un adjectif : Justin de basse naissance mais habile et très catholique fut fait empereur par le sénat. Boss. ibid 1, 11.

2° un participe et une proposition relative. les Juifs apprirent la langue chaldaïque fort approchante de la leur et qui avait presque le même génie. Boss. ibid 1, 8. mais des crimes

pour vous convaincre de votre sujet
dont je ne crois que trop d'être con-
vaincue. Brit. 4, 2.

3° un infinitif et une proposition
amplificative : il fallut ou les rapprendre
avec le temps ou que ceux qui les
avaient conservés les reportassent aux
autres. Bos. disc. sur l'hist. 1, 2.

(+ les arts)

Conjonctions

suppression

Grec et Latin. — L'usage de la langue exige que toutes les propositions indépendantes soient liées entre elles par des conjonctions de coordination.

Cependant on peut supprimer ces conjonctions dans certains cas déterminés pour donner plus de vivacité au discours. On les supprime soit entre les propositions soit entre les parties élémentaires d'un sujet ou d'un attribut composés.

Des propositions ou des parties de propositions qui ne sont pas liées par des conjonctions forment ce qu'on appelle un asyndète (ἀσύνδετον).

Les propositions qui forment l'asyndète restent liées par le sens, et suivant la nature du rapport qui les unit, l'asyndète est copulatif, explicatif, adversatif, énumératif, consécutif.

1° asyndète copulatif. Les idées sont liées par le rapport qu'exprimeraient des conjonctions copulatives.

Cet asyndète est employé principalement pour peindre la rapidité avec laquelle différents faits se succèdent.

συμβαλόντες τὰς ἀσπίδας ἐωθοῦντο, ἐμάχοντο, ἀπέκτεινον, ἀπέθνησκον. Xén.



— veni, vidi, vici. — proclivi currit oratio; venit ad extremum; haeret in salebra. Cic. de fin. 5, 28. — nostri emissis pilis rem gerunt. Repente post tergum equitatus cernitur; cohortes aliae appropinquant; hostes terga vertunt; fugientibus equites occurrunt; fit magna caedes. etc. Caes. de B. G. 7, 88.

2° asyndète explicatif. Les propositions sont liées entre elles par un rapport analogue au rapport qui lie le substantif employé en apposition au terme qualifié, et qu'exprimeraient les conjonctions causales γάρ, nam, qq fois la conjonction copulative καί et.

εἰμί τις γελοῖος ἰατρός· ἰώμενος μεῖζον τὸ νόσημα ποιῶ. Plat. τετόλμηται, δέδοται τὸ σῶμα τῷ κινδύνῳ. Eschine. ἱκετεύω ὦ πάππε, δός μοι ἄρξαι αὐτοῦ. Xén. ἀποκτείνατέ με, οὐ παραιτοῦμαι. Andocide. οὐκ εὔκολος ~~[illegible]~~ γίγνοιτ' ἂν ὁ κατοικισμὸς ταῖς πόλεσιν, ὅταν μὴ τὸν τῶν ἐσμῶν γίγνηται τρόπον, ἓν γένος ἀπὸ μιᾶς ἰὸν χώρας οἰκίζηται. Plat.

— quid ab his tot maleficiis sceleris abesse videtur? tamen haec aliis nefariis cumulant atque adaugent: crimen incredibile confingunt, testes in hunc et accusatores huiusce pecunia comparant... Cic. pro Rosc. Amer. 25, 70.

3° asyndète adversatif. Les ~~propositions~~ idées sont liées par le rapport qu'exprimeraient les conjonctions adversatives.

Se rencontre-t-il en grec? rarement, ce semble, dans une antithèse ~~où~~ dont le second membre est οὐ: τὸ συνετὸν θεὸς δίδωσιν, οὐχ ὁ πλοῦτος. Eurip.

Latin. il est très fréquent. comme, ubi ad iniquum locum ventum est, sistit aciem. nihil aeque teneri; clamare et pugnare, ut perculsis instare liceat. Liv. 2, 65. purgare plebem, culpam in patres avertere. Liv. 2, 25. ne se tempora aut dies imperii cum eo, exercitus diviserunt. Liv. 22, 27.

4° asyndète énumératif. on isole les différentes parties ~~[illegible]~~ d'un tout pour faire paraître le tout plus grand. Dans cet asyndète, on répète souvent un mot important (anaphore)

ἀναισχυντοῦσιν, ἐρνοῦνται, ψεύδονται, προφάσεις πλάττονται, πάντα ποιοῦσιν ὑπὲρ τοῦ μὴ δοῦναι δίκην. Dém.

ἔχεις πόλιν, ἔχεις τριήρεις, ἔχεις χρήματα, ἔχεις ἄνδρας τοσούτους. Dém.

templa deorum immortalium, tecta urbis, vitam omnium civium, Italiam denique totam ad exitium et vastitatem vocas. Cic. in Catil. 1, 5. alia judicia Lilybaei, alia Agrigenti, alia Panormi usitata sunt. Cic. Verr. 2, 26.

~~Dans une narration même calme on reproduit souvent en latin les particules qui marquent la succession des événements. voir Cic. pro Rosc. Amer. 22. [illegible] aliquando, amisit. [illegible] respirare visus est quod non alius potius diceret. cepit dicere.~~

Conjonctions

suppression

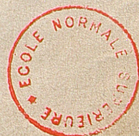
5° asyndète coniactif. on exprime des idées qui sont liées par un rapport qu'exprimeraient des conjonctions conditionnelles, ou des faits qui seraient liés par des adverbes de temps qui marquent succession comme alors, ensuite &c.

Grec. ~~[illegible]~~ ἢν λάβῃ μηδὲν φερομένην, δοῦλος αὐτὸς γίγνεται. ἀλλ' ἔλαβεν αἰσχράν· οὐ βιωτὸν ἔστ' ἔτι. ἀλλ' ἔλαβεν ὡραίαν τις· οὐδὲν γίγνεται κάλλιόν τι τοῦ γήμαντος ἢ τῶν γειτόνων Gnom. καὶ δὴ τεθνᾶσι· τίς με δέξεται πόλις; Eurip. ἀδικεῖ τις ἑκών; ὀργὴ καὶ τιμωρία κατὰ τούτου. ἐξήμαρτέ τις ἄκων; συγγνώμη ἀντὶ τῆς τιμωρίας τούτῳ. Dém.

× tout commun après des propositions conditives

Latin

tolle hanc opinionem; luctum sustuleris. Cic. Tusc. 1, 13. ~~[illegible]~~ hi de sua salute desperantes, ut extremo vitae tempore homines facere consuerunt, aut suam mortem miserabantur, aut parentes suos commendabant, si quos ex eo periculo fortuna servare potuisset. Plena erant omnia timoris et luctus. Caes. B. C. 2, 41.



quod quia vidisti plures esse, cogitasti, si ei addidisses, te minus habiturum, cum nihilo minus testatam futuram; non addidisti. Cic. Verr. 4, 12.[x] Peroravit aliquando, assidi surrexi ego. respirare visus est, quod non alius potius diceret. Coepi dicere. Cic. pro Rosc. Amer. 22.

Français. on supprime habituellement les conjonctions de coordination, principalement entre les propositions.



Formes d'argumentation

raisonnement

cur, quare, quamobrem, quid ita, quid enim servent à motiver une assertion énoncée. quid ita = enim. Mil. 7, 17. num igitur ulla quaestio de Africani morte lata est? certe nulla. quid ita? quia non alio facinore clari homines, alio obscuri necantur. — quid enim = nequeenim. De amic. 9, 30 : ut quisque maxime virtute et sapientia... munitus est, — ita in amicitiis expetendis colendisque maxime excellit. quid enim! (et quoi!) Africanus indigens mei? minime hercle.

comment en serait-il autrement (et quoi!) suivi d'une question

Hor. Sat. I, 1, Militia est potior? quid enim? (et en effet) Concurritur

= si l'on demande (pour ceux qui ne se fient pas à ce qui suit) Cf. 9, 3, 192

Phedr. 3, 8, 8 Illa irasatur nec gloriantis sustinet fratris loco, accurrit (= naturellement) ad patrem (quid enim?) cum ceteraque contumeliam

quid igitur, quid ergo (valeur analogue à celle de vero) servent à conclure. de offic III, 18, 73. Tuscul. III, 32, 77-78. pro Sestio 17, 39-40. — quid igitur, ergo est? a une autre valeur, est simplement à appeler l'attention sur ce que l'on va dire, et à indiquer que l'on va dire la vérité, le fond des choses. pro Rosc. Amer. 13, 36. — quid tum, quid postea?. et après (s.-ent. sequitur) sert de transition logique à une conséquence importante. pro Sylla 13, 36.

in leg. Agr. II, 15, 38

in leg. Agr. II, 11, 29

Subjectio

La figure consiste à interroger un adversaire et à répondre en son nom, ou à s'interroger et à se répondre soi-même.

La question faite par ne ~~ou~~ an ~~[illegible]~~ ou sans particule; la réfutation par at ou sans particule; la conclusion avec igitur ou quamobrem. — pro Milone 6, 15: quid ergo tulit? nempe ut quaereretur. quid porro quaerendum est? factumne sit? at constat. a quo? at patet. vidit igitur etiam in confessione facti iuris tamen defensionem suscipi posse.

an

an = num enim (qui n'est pas usité) 10, 25 in l. Agr. II, 29, 80 sert à présenter ~~une argument~~ ou une question ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ comme incontestable.ˣ souvent ce que l'on pourrait sous entendre. Phil. II, 2, 3 contra rem suam me nescio quando venisse questus est. an ego non venirem contra alienum pro familiari et necessario? — ~~[illegible]~~ ad Famil. II, 16, 5 nam quod rogas, ut respiciam generum meum, adolescentem optimum mihique carissimum: an dubitas, cum scias quanti illum faciam, quin ea me cura vehementissime sollicitet.

ˣ une preuve à l'appui d'une proposition précédente.

Enthymème

1° subordination de l'assertion à la conclusion. Tusc. V, 36, 104: an quidquam stultius quam quos singulos sicut operarios barbarosque contemnas, eos aliquid putare esse universos. — ou bien in Q. Caec. 64 etenim si probabilis est eorum causa —, quanto illa honestior causa est.

2° coordination des deux propositions, sans particule à la seconde. hoc pueri possunt, viri non poterunt? l'enthymème ordinairement lié à ce qui précède par an ou au vero (à l'assertion) comme preuve à l'appui; ou par ergo comme conclusion. — Tusc. V, 32, 90 an Scythes Anacharsis potuit pro nihilo pecuniam ducere: nostrates philosophi facere non poterunt? Tusc. I, 14, 31. ergo arbores seret diligens agricola, quarum adspiciet baccam ipse numquam: vir magnus leges instituta, rem publicam non seret?
— au lieu du tour interrogatif on peut employer suivant les circonstances les tours ironiques scilicet nisi forte.
— toujours le futur à la conclusion.

manière d'écarter une objection sans ironie quid enim? quid ergo? quid tum? an..?

nisi, nisi forte, nisi vero tour par lequel nous exprimons ironiquement que l'objection est une exception qui notre assertion, et conséquemment est absurde puisque notre assertion est incontestable. de senect. 6, 17. 18 non viribus - res magnae geruntur, sed consilio auctoritate sententia, quibus non modo non orbari, sed etiam augeri senectus solet. nisi forte ego vobis - cessare nunc videor, cum bella non gero. — quasi, quasi vero, proinde quasi exprime ironiquement que l'objection repose sur une raison absurde Tusc III, 29, 72: laudant eos qui aequo animo moriantur. qui alterius mortem aequo animo ferant, eos putant vituperandos. quasi fieri ullo modo possit ut quisquam plus alterum diligat quam se

in leg. agr. II, 14, 37

Dilemme

Liv. 22, 39. si Terentius quod facturum se denuntiat extemplo pugnaverit, aut ego rem militarem, belli hoc genus, hostem hunc ignoro, aut nobilior alius Trasimeno locus nostris cladibus erit. — Phil. II, 23, 56 si sunt falsa, cur probantur? si vera, cur

Formes d'argumentation

veneunt (les actes de l'ar mis en vente et falsifiés par Antoine). — de fin. 2, 1, 3 sive enim ad sapientiam perveniri potest, non paranda solum ea, sed fruenda etiam est; sive hoc difficile est, tamen nullus est modus investigandi veri. (ou il est possible arriver à la sagesse, ou c'est difficile ....)

Réfutation

1° expression de la proposition qu'on attaque — a) sous forme d'une objection qu'on s'adresse à soi même. — at, at enim (= mais, comme on croit devoir l'objecter) — b) sous forme d'une objection adressée par un autre: dicis, quaeres; dicet aliquis, quispiam; dixerit quis; forsitan quispiam dixerit, quaeratis; requiretur fortasse nunc; occurrit illud; hic quaeret quispiam. inquit, inquies. — c) forme indirecte. Phil. II, 9, 23: quod vero dicere ausus es .... in eo ... errasti. Tuscul. III, 30, 73. nam quod aiunt ...., utrumque dissolvitur

at puto Or. 2, §66. II, 425

in l. Agr. II, 28, 76.

in leg. Agr. II, 8, 20 quaeret quispiam

2° réfutation de l'objection.
— 1. sans particule de liaison. de

in leg. Agr. II 8, 20



374

traduction de l'anab. III, 2. at, at enim caremus equitatu quo multo utitur hostis. — primum reputatis quae sc milites mille equites nihil esse aliud quam mille homines. quand on veut mettre en relief un mot de la réponse, vero : dicat aliquis : quid, quod equitatu nos caremus ... ? ego vero, milites, ad victoriam nihil interesse puto utrum equis an peditibus praelium fiat —

2. réponse précédée de at ; mouvement vif. equis caremus — at habemus viros. ou at equis caremus — at habemus viros. — 3 concession. at equitatu caremus, quo valet hostis — fateor, sed quid in hac re mali sit non video, ou sed id incommodum mollissime feremus, ou si quidem carere is recte dicitur, qui ne desiderat quidem, ou num igitur idcirco praestare hostem putatis ? — 4 réponse sous forme interrogative. — dicas equitatu nos carere — quomodo carere ? etiam ne si ne desideramus quidem — equitatu, inquit, caremus. — quid ? on quid tandem ? (formule d'étonnement. et après ?) on itane ! itane vero ? ain' tu ! ain' vero ? ain' tandem ? (tour familier : vraiment ?) tu mille equites aliud, aliud mille homines putas ? — on tire de l'objection

étonnement

une comparaison qui en démontre la vanité: at equis caremus. — quid igitur? (quid ergo? quid tum? quid postea?) paramne virorum virtute confiditis! — emploi de an: at enim caremus equite — an ulla re facilius caremus! (l'objection est sans valeur; car c'est ce que etc.) —

5 réponse avec un tour ironique: at enim desunt nobis equi. — scilicet, videlicet, credo (quasi, quasi vero avec le subjonctif) equis, non virtute victoria pareter — 6. on accepte l'objection en montrant qu'on n'en tient pas de compte: at equitatu caremus — et quidem facillime caremus. nam etc. — 6. on fait une concession pour amener une observation plus forte Phil. II, 12, 30 esto: sit in verbis tuis hic stupor: quanto in rebus sententiisque major. — 7 on fait une concession pour en tirer une réponse Phil. II, 3, 6: sed sit beneficium quandoquidem majus accipi a latrone nullum potuit: in quo potes me dicere ingratum! — quand on imagine une hypothèse. Tusc. II, 18, 40: fac sane esse summum bonum non dolere — id ne est quo traducti luctum teremus

négativement ne: Tusc. II 14: quare ne sit summum malum dolere, malum certe est.



376

voir la apologie du tribunat dans de leg. III, 10-11, 23 sqq.

Emploi de l'impératif

L'impératif employé pour les prémisses, le futur pour la conclusion. Tusc. I, 34 sqq : adde ... adde ... confer ... ; tum intelliges. Tusc. I, 13, 30 : tolle hanc ~~luctum~~ opinionem : luctum sustuleris.

Emploi de quod si

quod si s'emploie 1° pour amener la mineure. de amic. 13, 47 neque enim est consentaneum ullam honestam rem actionemve, ne sollicitus sis, aut non suscipere aut susceptam deponere. quod si curam fugimus, virtus fugienda est. 2° pour amener un nouveau syllogisme. Cic. pro Archia 7, 8. ~~16. 17.~~ 3° pour amener la conclusion de amic. 7, 23

in leg. Agr. II, 3, 6 quod si solus

Formes de l'exemple

Si l'exemple est à expliquer ou à motiver une assertion générale pas de particule, ou nam, enim. — Tusc. II, 17, 40 consuetudinis magna vis est. Pernoctant venatores in nive, in montibus uri se patiuntur.

Formes d'argumentation

Tusc. I, 3, 5: at contra oratorem celeriter complexi sumus nec eum primo eruditum, aptum tamen ad dicendum, post autem eruditum. Nam Galbam Africanum, Laelium doctos fuisse traditum est. — comme par exemple = ut. Tusc. III, 10, 21. qui dolet rebus alicujus adversis, idem alicujus etiam secundis dolet. ut Theophrastus, interitum deplorans Callisthenis sodalis sui, rebus Alexandri prosperis angitur. — velut = pour prendre le premier exemple venu. Tusc. V, 12, 34: apud Platonem saepe haec oratio usurpata est, ut nihil praeter virtutem diceretur bonum. Velut in Gorgia Socrates, cum esset ex eo quaesitum, Archelaum Perdiccae filium, qui tum fortunatissimus haberetur, nonne beatum putaret, haud scio, inquit, nunquam enim cum eo sum collocutus.

Quand on forge un exemple pour éclaircir une règle générale, verbi causa ou gratia. Tusc. I, 6, 12: Quid dicis igitur? — miserum esse verbi causa M. Crassum.

Quand on veut marquer que l'exemple est emprunté à l'expérience commune ou à une histoire connue, videsne? videtisne?



videmusne ? = ne savez vous pas
ne savons nous pas ? de senect. 10, 31
videtisne ut apud Homerum saepissime Nestor de virtutibus suis praedicat.

quand on ~~forge~~ imagine un cas particulier d'une règle générale, on bien so
si avec le subjonctif présent ou parfait
de fin. II, 18, 59 : si scieris, ~~inquit Carneades~~, aspidem occulte latere uspiam
et velle aliquem imprudentem super
eum assidere, cujus mors tibi emolumentum factura sit, improbe feceris
nisi monueris ne assidat. — semblable
ut quand la règle générale précède
de off. I, 18, 59 : sunt officia quae
aliis magis quam aliis debeantur.
ut ... si lis in judicio sit, propinquum potius et amicum quam vicinum defenderis. — 2° quand l'exemple
sert de terme de comparaison ut si
— sic. de nat. deor. II, 29, 74 : id
(providentia mundum gubernari) praecise dicatur. ut si quis dicat Atheniensium rempublicam consilio regi,
desit illud Areopagi : sic, cum
dicimus providentia mundum administrari, deesse arbitramur deorum

hypothèse hyperbolique. de orat. I, 38, 174: citius hercule is qui duorum scalmorum naviculam in portu everterit, in Euxino ponto Argonautarum navem gubernarit.

Comparaison

1° par les contraires. de fin. I, 20, 67 ut odia, invidiae, despicationes adversantur voluptatibus, sic amicitiae ... effectrices sunt voluptatum.

2 Tour négatif de fin. I, 18, 58: neque civitas in seditione beata esse potest nec in discordia dominorum domus.

3 Tour abrégé. pour une hypothèse, tanquam, quasi. Tusc. II, 22, 51: ut tanquam hosti sic obsistat dolori. — pour un fait réel, ut, sicut, quemadmodum, poma ex arboribus, cruda si sunt, vix evelluntur, sic vitam adolescentibus vis aufert

Syllogisme

ratiocinatio, argumenti conclusio. — argumentum conclusum — prémisses = sumptiones. majeure = propositio. mineure = assumptio. — conclusion = complexio ou conclusio.



La mineure est précédée de
atqui, at, autem, quod si, quoniam
– porro, jam, jam vero servent le plus
souvent à amener un nouveau syllogisme.

conclusion. – igitur, ergo, ita,
ita fit ou ut, sequitur, avec ut
ou l'infinitif, ex quo efficitur (de
même), ex quo intelligitur, ex quo perspicuum est

age nunc ex ipsius Chrysogoni iudicio Roscianorum factum consideremus Cic. Rosc. Am. 37,108

nunc age naturas apibus quas Iuppiter ipse addidit expediam Virg. G. 4,149

nunc age Dardaniam prolem quae deinde sequatur gloria ... expediam Virg. A 6,756

nunc age, qui reges, Erato ... expediam Virg. A 7,37

age iam, cum fratre an sine eo cum filio? quem quo fiducia? ... age iam, ~~has~~ ~~[illegible]~~ ... fasces hos laureatos efferre ex Italia quam molestum est! Cic. Att. 8,3,5

age nunc ad externa videamus Cic. de Div. 1,23,46



382

certe scio Pl. Bacch. 852,
Ter. Andr. 503 certainement
je sais, et certain que je sa
certo scio Pl. Mil 273.
Ter. Andr. 929 = je sais
de science certaine

mores et instituta vitae
profecto et melius tuemur
lautius; rem vero publicam
nostri majores certe melioribus
temperaverunt et institutis
et legibus Cic. Tusc. 1, 1, 2
certe utriusque
eripe mihi hunc dolorem
aut minue saltem Cic. ad Att.
9, 6, 5
res fortasse verae, certe graves
non ita tractantur ut debent
Cic. Fin. 4, 3, 7
naturales divitias dixit



parabiles esse, quod parvo
esset natura contenta. certe)
nisi voluptatem tanti aesti-
maretis. Cic. Fin. 2, 28, 91.

At enim ne iratus quidem
Iuppiter plus Regulo nocuisset
quam sibi nocuit ipse Re-
gulus. Certe si nihil malum
esset nisi dolere Cic. de off.
3, 29, 105

Si ceterorum hominum
mentes, iudicia, placare possu-
mus, vestros quidem animos
certe confidimus ... esse pla-
catos Cic. pro Balb. 27, 62

quamvis non maxime
impulsor profectionis meae,
approbator certe fuisti
Cic. ad Att. 16, 7, 2

Etenim

Etenim ne se rapporte toujours à ce qui précède immédiatement, mais ~~à la~~ ~~quest~~ au principe du développement en général, et ~~marque~~ en marque le progrès ~~de l'~~ argumenta~~tion~~, comme porro praeterea

Madv. de fin. 9

Cic. de fin. 1, 13 Verr. III § 178 — Tusc. 3, § 40, ND 2, § 17, Div. 2, § 89, § 142.



equidem

se joint ordinairement
à la première personne du
singulier puto, credo, arbitror
duco, spero, scio, video, mihi
videor

très-rare avec la 1re
~~[illegible]~~ personne du pluriel

9 fois avec la seconde
et la 3e personne ex. avant lui

equidem — equidem, .. si nobis tam nullae religiones essent
vidimus numen adesse Romanis

Liv. 5, 51, 4



388

Fortassis est rare

Fortasse est le plus ordinaire. Il exprime l'incertitude moins énergiquement que forsan et forsitan

Forsitan se construit le plus souvent avec le subjonctif, sauf chez les poëtes qui le construisent souvent avec l'indicatif. Il exprimerait l'incertitude plus énergiquement que forsan; qui est d'ailleurs rare en prose

Forte signifie _peut être_ avec _si_, _nisi_, _ne_.



nam

nam quod rogas ut respiciam generum meum, ~~...~~ enim dubitas quin ea me cura vehementissime sollicitet? Cic. ad Fam. 2,16,5. nam de iudiciis quod quaeris, multo labore minus; ~~Cic. ad Fam.~~ tractabantur per me pedibus omnes rei... Cic. ad Fam. 7,32,2

ad Att. 3,15; 9,2

nam quid Milesii lanae publicae abstulerint, item de sumptu in adventum... tametsi dici tum vere tum graviter potest, tamen dicere praetermittam Cic. in Verr. 1,34,86



nam

praeteritio, occupatio

Cic. Tusc. 4, 23 Quid Achille Homerico foedius, quid Agamemnone in jurgio? Nam Ajacem quidem ira ad furorem mortemque perduxit. Sall. Jug. 19, 1 Phoenices... Hipponem, Hadrumetum, Leptim aliasque urbis in ora maritima condidere, haeque brevi multum auctae pars originibus suis praesidio, aliae decori fuere. Nam de Carthagine tacere melius puto, quam parum dicere, quoniam alio properare tempus monet. ~~Cic. pro~~
~~Sestio 46 Omitto jam Numerium~~



Cic. in Verr. 5, 60, 157 -158 capitibus involutis cives Romanos ad necem producere instituit... Nam quid ego de P. Gavio, Consano municipe dicam, iudices? aut qua vi vocis, qua gravitate verborum, quo dolore animi dicam?

Quint. 10, 1, 9 omnibus fere verbis praeter pauca quae sunt parum verecunda in oratione locus est. Nam scriptores quidem iamborum veterisque comoediae etiam in illis saepe laudantur, sed nobis nostrum opus intueri sat est. 83 quid Aristotelem? quem dubito... clariorem putem. Nam in Theophrasto tam est loquendi nitor ille divinus ut ex eo nomen quoque traxisse dicatur.

jus enim semper est quaesitum aequabile; neque <u>enim aliter</u> esset jus ... omni igitur ratione colenda et retinenda justitia est cum ipsa per se (<u>nam aliter</u> justitia non esset) tum propter amplificationem honoris et gloriae Cic. de off. 2,12,42



ne, plutôt que nae

se place régulièrement devant un pronom personnel ego, tu, etc. ou démonstratif hic, ille, iste, etc. en tête de la proposition

Si sapiens aliquis miser esse possit, ne ego istam gloriosam virtutem non magno aestimandam putem Cic. Fin. 3, 3, 11

ne tu perditas res Campanorum narras, ubi summus ~~[illegible]~~ honos ad filium meum pervenit Liv. 26, 6, 15

Cum vero causam justam deus dederit, ne ille, medius fidius, vir sapiens laetus ex his tenebris in illam lucem excesserit Cic. Tusc. 1, 30, 74



nempe

Madvig § 435, rem. 4.

Vivunt, valent — nempe sans doute

uterque? — uterque. Pl. Epid.

1, 3, 69

Quid? nunc virgo nempe

apud te est. — Ita, est. Pl.

Trin. 1, 2, 159

Neate ego nempe has antérieurement

fugi nuptias. Ter. Andr.

4, 4, 27

Nempe optumo me jure itast actoria

in viatis [illegible] magistra-

tus, si quis me hanc (ornam

sacram) habere viderit Pl.

Rud. 2, 5, 19

Nempe incomposito dixi

pede currere versus Lucili

Hor. Sat. 1, 10, 1



400

Sive vicarius est, qui servo
paret, uti mos vester ait,
seu conservus, tibi quid sum
ego? nempe tu, mihi qui
imperitas, aliis servis miser
atque duceris ut nervis alie-
nis mobile lignum. Hor.
Sat. 2, 7, 80. cf. 107. ep.
2, 2, 163. 156. — 1, 16, 31

Ovide mes L3, 93, 17/339
[illegible] 352 — 7, 53, 66.

Verum ego ut haerentes ad-
verso littore naves eripuem
placari sanguine divos —
nempe tuo, furiose — meo
sed non furiosus Hor. Sat. 2, 3, 207

Pentheu, rector Thebarum,
quid me perferre patique
indignum coges — adimam
bona — nempe pecus, rem,
lectos, argentum; tollas licet
Hor. Ep. 1, 16, 75

Nimirum

At contra nullis constantior — plus consistante que l'âme

est natura... Haec et enim

inter se magis omnis materiai

copia, nimirum, quia non

tam levibus extat corporibus

neque tam subtilibus atque

minutis Lucr. 3, 192.

Est illud quidem vel ma-

ximum animo ipso animum

videre: et nimirum hanc

habet vim praeceptum A-

pollinis, quo monet ut se

quisque noscat Cic. Tusc. 1, 22, 52 — sans aucun doute

x Sed si res in contentionem — x melius apud bonos quam

venit, nimirum Themistocles — apud fortunatos beneficium

est auctor adhibendus, qui... Cic. de — collocari puto...

off. 2, 20, 71



nisi = sed (Hand IV, 234)

Ter. Ad. 1, 2, 7 ille autem de dategro...: nisi[×] quidquid est (deest quia ut sit nisi quia,) Volo scire. (et est sensus: nisi quia non temere credo, et volo scire... Don.) 4, 2, 5 quid hoc malum infelicitatis? nequeo satis decernere: nisi me credo huic esse natum rei, ferundis miseriis.[×] Cic. Fam. 13, 73, 2 de se nihil possum iudicare: nisi illud mihi certe persuadeo te talem virum nihil temere fecisse

× s. cuius non intelligo, nequeo conjicere, ~~nescio quid~~

× Eun. 3, 4, 9 nequeo satis mirari neque conicere: nisi quidquid est procul hinc lubet prius quid sit sciscitari

Ter. Phorm. 5, 8, 59 quo pacto aut unde haec hic rescivit? — ~~Nescio~~ nescio: Nisi me dixisse nemini ~~1 1~~ certo scio. 3, 1, 10 ecquid spei porro est? — nescio — Ah. — Nisi Phaedria haud cessavit pro te eniti. Heauton. 3, 2, 31



iocum an serio ille haec dicat
serio, Nisi mihi quidem
addit animum, quo lubeat
magis. Andr. 4, 1, 40 serio:
ni mihi deos satis scio fuisse
iratos, qui aus auscultaverim ei
(deest quia est in insequenti Don.)
Cic. pro Rosc. Amer. 35, 99
Quid erat quod Capitonem
primum scire voluerit?
serio. nisi hoc video Capi-
tonem in his bonis esse
socium.

Profecto

de pro facto?
en réalité, véritablement
profecto, ut loquor,

es ita est Pl. Amphit. v. 569 cf. 372. Ter. Heauton 614
Sall. Cat. 2, 8. Tac. Agr. 2, 3.

sans doute

meministi profecto, Attice
quanta esset hominum ad-
miratio vel querela Cic. Lael.
1, 2. cf. Off. 1, 1, 2. N. D. 1, 10, 24

uni chez les comiques à côté de
pol, hercle, profecto edepol
Hercle hoc quidem profecto certum est Pl. Amph. 372



Quippe

Crede animam quoque diffundi
multoque perire ocius ... quippe
etenim corpus quam cohibere
nequit ... aere qui credas
posse hanc cohiberier ullo
Lucr. 3, 440.

movetur aqua et tantillo
momine flutat, quippe vo-
lubilibus parvisque creata
figuris Lucr. 3, 190.

Primum certe liberatur Milo
non eo consilio profectus esse
ut insidiaretur in via Clodio;
quippe, si ille obvius ei futurus
omnino non erat Cic.
pro Mil. 18, 47.

leve nomen habet utraque
res (cavillatio et dicacitas); quippe;
leve enim est totum hoc, risum
movere Cic. de Or. 2, 54, 218 cf. de Fin. 4, 3, 7.

en effet
= enim, nam dans
les poëtes (Virgile, Lucain)
aetas Miliani nobis
suspecta tyranni est
ardua quippe fides
robustos exigit annos
Ph. 8, 282. cf. 5, 118, 293;
7, 260; 8, 572.

novit namque
omnia vates, quae
sint, quae fuerint, quae
mox ventura trahantur
quippe ita Neptuno
visum est .. Virg. G. 4, 394
mollitque animos et tem-
perat iras; ni faciat
maria ac terras caelumque
profundum quippe
ferant rapidi secum
A 1, 59

en effet A 12, 422



408

Movet me quippe   amertume

lumen curiae   Cic. pro
Mil. 12, 33

Et nunc ille Paris...
rapto potitur; nos munera
templis quippe tuis ferimus
famamque fovemus inanem
Virg. A 4, 218

Quippe

Cic. de Fin. 4, 3, 7 ista ipsa quae tu breviter ... a te quidem apte ac rotunde; quippe; habes enim a rhetoribus; illorum vero ... de or. 2, 54, 218 levi nomen habet utraque res[x]; quippe; leve enim est totum hoc risum movere; verum tamen ... multum in causis persaepe lepore et facetiis profici vidi

x (cavillatio, dicacitas)

Lucr. 1, 102 tutemet a nobis iam quovis tempore, vatum terriloquis victus dictis, desciscere quaeres. Quippe, etenim quam multa tibi iam fingere possunt somnia ...

5, 1167. 6, 617 magnam sol partem (maris) detrahit aestu. Quippe, videmus enim vestis umore calentis exsiccare



nis radiis ardentibus solem:
at pelage multa et
late substrata videmus...

Sane

res sane difficilis Cic. de or. 2, 66, 264

odiosum sane genus homi-num officia exprobrantium Cic. de am. 20, 71

res sane non recondita Cic. de or. 2, 19, 77

Cujus (sapientiae) studium qui ~~vituperat~~ vituperat, haud sane intelligo, quidnam sit quod laudandum putet Cic. off. 2, 2, 5

concessif
haec si vobis non proba-mus, sint falsa sane, invi-diosa certe non sunt. Cic. Ac. 2, 32, 105



scilicet

naturellement, il est tout simple, il va de soi, bien entendu, je n'ai pas besoin de dire. Mdv. De Fin. 608-609

Cic. Acad. II § 87. Etiamne hoc affirmare potes, sine aliquam vim, cum prudentia et consilio scilicet (= bien entendu), quae finxerit... hominem ?
Fam. XII, 17, 2 (de optimo genere dicendi) saepe suspicatus sum te a iudicio nostro, sic scilicet, ut doctum hominem ab non indocto, paullum dissidere.
cf. XIII, 26, 2. ad Q. fr. II, 14, 2: maximae mihi curae erit ut Ciceronem tuum nostrumque videam scilicet[x] quotidie, sed[x] inspiciam quid discat quam saepissime.

[x] (non autrement, comme il est tout simple)
[x] (mais surtout ce qui est plus difficile)



414

conavit.

De fin. V, 1, 3 me quidem ad altiorem memoriam Oedipodis huc venientis et illo mollissimo carmine quaenam essent haec loca requirentis species quaedam commovit, inaniter scilicet, sed commovit tamen. I, 8, 28 nunc dicam de voluptate, nihil scilicet novi, ea tamen quae te ipsum probaturum esse confidam.

scilicet
ironique

Cic. de div. II, 21, 47 eodem — cf. Madvig de finibus 608.

tempore signum Jovis gla-
cabatur, quo conjuratio indi-
cabatur. Et tu scilicet mavis
numine deorum ~~deum~~ id factum
quam casu arbitrari! Verr.
I, 54, 142 praedibus et
praediis populo cautum est;
et si non putas cautum,
scilicet tu praetor in mea
bona quos voles immittes!
me ad fortunas meas defendun-
das accedere non sines!
in Pis. 9, 19 ego istius
pecudis ac putidae carnis
consilio scilicet aut prae-
sidio volebam niti! ab hoc
ejecto cadavere quidquam
mihi aut opis aut orna-



416

menti expetebam! Ovide

Metam. XV, 91 iuvat in

tantis opibus quas optima

matrum Terra parit nil te

nisi tristia mandere saevo

vulnera dente iuvat ritusque

referre Cyclopum! nec nisi per

dideris alium placare voraci

et male morati poteris jeju-

nia ventris.

Virg. En. 4, 379 scilicet

is superis labor est, ea

cura quietos sollicitat!

Atque aratro exesa inveniet scabra robigine pila Virg. G. 1, 495

Quando ego non fixus lateri patienter adhaesi, ipse tuus custos, ipse vir, ipse comes? Scilicet et populo per me comitata placebas Ov. Am. 3, 11, 19

Ter sunt conati imponere Pelio Ossam scilicet atque Ossae frondosum involvere olympum Virg. G. 1, 282.

ils ont essayé, comme quelque chose de <u>tout simple</u>

Scilicet is superis labor ~~[illegible]~~ amertume est, ea cura quietos sollicitat Virg. A 4, 379

Scilicet haec Spartam incolumis patriasque Mycenas aspiciet partoque ibit regina triumpho ~~amertume~~ Virg. A 2, 577

Heu quantum scelus est in viscera viscera condi! <u>Scilicet</u> in tantis opibus quas optima matrum terra parit, nil te nisi tristia mandere saevo vulnera dente juvat... Ov. Met. 15, 91



Sidiat haud satis est | reproches de Cephée à Phinée

quod te spectante uinieta | oncle et fiancé d'Andromède.

est et nullam quod opem

patruus sponsus ve tulisti;

insuper, a quoquam quod sit servata dolebis | praemiaque eripies.

Ov. Met. 5, 22

Scilicet

Id (l'existence) quoniam mors eximit, esseque probet (pour prohibet) illum cui possint incommoda conciliari, scire licet nobis nil esse in morte timendum Lucr. III, 864

Proinde ubi se videas homi-nem indignarier ipsum post mortem fore ut aut putescat ... aut flammis interfiat malisve ferarum scire licet non sincerum sonere ... quamvis neget ipse credere se quemquam sibi sensum in morte futurum Lucr. III, 871

scilicet esse globosa tamen ~~Lucr.~~ Lucr. II, 469

at quod scinditur et partes discedit in ullas, scilicet aeternam sibi naturam abnuit esse Lucr. 3, 639

you may be sure (Munro)

you may be sure (Munro)



420

Sed erant permulti alii in quibus id facillime scire possent omnes scilicet Lanuvini Cic. pro Mil. 17, 46

non facis fidem scilicet, cum haec disputabis in Tib. 25, 59

nunc dicam de voluptate, Madvig 608 nihil scilicet novi, ea tamen quae te ipsum probaturum esse confidam Cic. de Fin. 1, 8, 28 cf. 5, 20, 55; 4, 18, 50

scilicet omnibus est labor impendendus.. sed truncis oleae melius, propagine vites respondent Virg. G. 2, 61

nec fuit indignum superis bis sanguine nostro Emathiam et latos Haemi pinguescere campos. Scilicet et tempus veniet cum finibus illis agricola incurvo terram mo-

sed enim

Cic. p. Cael. 24, 60. sed revertor ad crimen; sed enim haec facta illius ~~mortuo~~ clarissimi ac fortissimi viri ×, ~~et vocem meam~~ fletu debilitarit et mentem dolore impedierit. Cf. Arch. 3, 5 (on lit sed etiam). pas d'autres exemples; aucun dans César Salluste Tite Live.

× cf. Metellus mort empoisonné

Virg. Aen. 1, 19 hoc regnum dea gentibus esse si qua fata sinant iam tum tenditque fovetque. Progeniem sed enim Troiano a sanguine duci audierat, Tyrias olim quae verteret arces... id metuens veterisque memor Saturnia belli (sed metuens Carthagini. Audierat enim...). — 2, 164 Omnis spes Danaum et coepti fiducia belli Palladis auxiliis semper stetit. Impius ex quo Tydides sed enim scelerumque inventor Ulixes fatale ~~conripuere~~ adgressi sacrato avellere



templo Palladium caesis summae custodibus arcis corripuere sacram effigiem manibusque cruentis virgineas ausi divae contingere vittas; ex illo fluere ac retro sublapsa referri spes Danaum fractae vires aversa deae mens (sed spes Danaum, etc., Tydides enim) — 6, 28 hic labor ille domus et inextricabilis error magnum reginae sed enim miseratus amorem Daedalus ipse dolos tecti ambagesque resolvit ~~caeca reg~~ (sed Daedalus resolvit miseratus enim est)

Ovid M. 1,530[x] – 5,636. – 6,152 – 7,687. – 9,248 – 10,323. – 11,401. – 13,121.

[x] Sed enim non sustinet ultra perdere blanditias, juvenis deus, utque monebat ipse amor admisso sequitur vestigia passu

Met. 6,152 Multa dabant animos (Niobae); sed enim nec coniugis (Amphion) artes nec genus amborum magnique potentia regni sic placuere illi, quamvis ea cuncta placerent, ut sua progenies.

aber nichts gab ihr so stolzen Mut wie ihre Kinder; denn nichts gefiel ihr so sehr. (Haupt)

Tamen

se rapportant à ce qui suit = encore, après tout

vultus Achelous agrestis

et lacerum cornu mediis caput abdidit undis. Hunc tamen ablati domuit jactura decoris, cetera sospes habet... At, te, Nesse ferox, eiusdem virginis ardor perdiderat... Ov. M. 9, 98

Hi tamen ex merito poenas subiere; sed unus miles erat Persei, pro quo dum pugnat, Aconteus, Gorgone conspecta saxo concrevit oborto Ov. met. 5, 200

hic tamen indicio poenam linguaque videri commeruisse potest: vobis, Acheloides, unde pluma pedesque avium, cum virginis ora geratis? Ov. met 5, 551

Esculape
hic tamen accessit delubris advena nostris: Caesar in urbe sua est Ov. met 15, 745



utique

en tout cas

quo die venies, utique
cum ~~suis~~ tuis apud me sis
Cic. ad Att. 4, 4.



Vero

ablatif de verum

fuisti saepe, credo, cum Athenis esses, in scholis philosophorum — vero, ac libenter quidem Cic. Tusc. 2, 11, 26

Tu ~~oratores~~ orationes nostras veteres explicabis? — vero, inquam Cic. Brut. 87, 300

ego vero, Servi, vellem, ut scribis, in meo gravissimo casu adfuisses Cic. Fam. 4, 6, 1

magnifica vero vox et magno viro ac sapiente digna Cic. Off. 3, 1, 1.

Cape hoc tibi aurum, Chrysale, i fer filio — Ch. non equidem accipiam… — cape vero Pl. Bacch. 1062



Gradation

ascivit tum aptum illis auribus opimum quoddam et tanquam adipatae dictionis genus, quod eorum vicini... Rhodii nunquam probaverunt, Atheniensis vero funditus repudiaverunt. Cic. Or. 8, 25.

Illa vero optima, quod cum Haluntem venisset praetor... ipse in oppidum noluit accedere Cic. Verr. 4, §51.

cf. de imp. Cn. Pomp. §42 fidem vero

sed vero non eadem in dicendum tam cives subditi debet injecit amentiam, ut sine imaginibus... amburerentur abjectum Cic. pro Mil. §86 cf. de Div. 2, §71

Sed sunt haec leviora, illa vero gravia atque magna quod... pro Cluencio §25

Videlicet

Videlicet parcum illum fuisse senem Plaute Stich. 4, 1, 49

Videlicet illum fuisse nequam adolescentem Pl. Stich. 4, 1, 51.

quoniam incultis praestare videmus culta loca...
... Esse videlicet in terris primordia rerum ~~Lucr. 1, 210~~ quae nos fecundas vertentes vomere glebas terraique solum subigentes cimus ad ortus Lucr. 1, 210

Quid metuebant? vim videlicet Cic. pro Caec. 15

Caste lex jubet adire ad deos, animo videlicet Cic. de leg. 2, 10

homo videlicet timidus et permodestus vocem consulis ferre non potuit. in Cat. 2, 6 Cic.



431

en effet

réellement. cela n'est point imagination mais en effet. Il a raison en effet, et le mérite en effet

× Il s'emploie aussi pour marquer la conjonction et pour servir de liaison au discours et maintient que telle ou telle chose est; en effet peut-on en douter après tant d'expériences (1694)

Tant de précautions affaiblissent votre règne; ils croiront, en effet, mériter qu'on les craigne Brit. 4,4

mais non; c'est en vos mains que le destin la livre; je n'aspire en effet qu'à l'honneur de vous suivre Iphig. 1,2

× en effet au commencement d'une phrase annonce le plus souvent qu'on va donner une preuve de ce qu'on vient de dire (1835)
ajoutons



433



nam explicatif

Rem omnem a principio audies... nam is postquam excessit ex ephebis

Ter. Andr. 1, 1, 24



nam explicatif

Sed cape dicta memor
duri solatia casus ... nam
tua finitimi ... ossa pia
bunt Virg. A 6,377



438

enim explicatif

quid metuis ? — enim ne
nos nosmet perdiderimus
Pl. Mil. gl. 429



enim explicatif

Adeo nunc porro, Phormio :
Dotem si accipiet, uxor du-
canda est domum, quid fiet ?
— non enim decet

Ter. Phorm. 1, 4, 13



enim explicatif

Primum mihi videtur de genere belli, deinde de magnitudine, tum de imperatore deligendo esse dicendum. Genus est enim belli eiusmodi...

Cic. pro lege Manil. 2,6,

off. 1,16,50

Mdv. opusc. II, 286. §39,2

<u>enim</u> explicativ

Fit etiam saepe specie quadam saepe vocum gravitate et cantibus ut pellantur animi vehementius ... atque etiam <u>illa</u> concitatio declarat vim in animis esse divinam; negat <u>enim</u> sine furore Democritus quemquam poetam magnum esse posse

Cic. de Div. 1, 37, 80

Ac. II § 107, Fin. III § 9 Tusc. IV § 45 Orat. § 58 Verr. IV, § 58


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

enim confirmatif

Clamat Epicurus ... non posse jucunde vivi nisi sapienter honeste justeque vivatur ... neque enim civitas in seditione beata esse potest

Cic. Fin. 1, 18, 57

De Sen. 10, 82

Fam. 9, 21, 2 neque enim semper eodem modo (ago)

emdm confirmatif

nam superiores definitiones
erant Sphaeri, hominis in pri-
mis bene definientis. Sunt enim
omnino omnes fere similes,
sed declarant communes notiones
alia magis alia

Tusc. 4, 24, 53



enim confirmatif

Verum ... hoc memoriae proditum est ... Numam Py-thagorae ipsius discipulum ... fuisse? Saepe enim hoc de maioribus natu audivimus ... neque vero satis id annalium publicorum auctoritate declaratum videmus. Tum Scipio falsum est enim, Manili, inquit, hoc totum

De rep. 2, 15, 28


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

enim confirmatif
oui, car

sed nimis saepe secus
aliquanto videmus cadere
— non enim, Quinte, ut te
existimamus quae poena
divina sit

Cic de Leg 2, 17, 43



454

enim confirmatif
~~ou~~ non, car

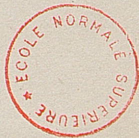
Cuius illi partis sunt
cogitare. populares? Quid
enim per populum egisse?
optimates? qui...
Liv. 3, 39, 9



enim confirmatif

Obnerat ut sibi eius copiam faciat. Illa enim se negat

Ver. 2 Rom. 1, 8, 62



enim affirmatif

cum M. Metellus trib. ~~pleb~~

pl. id enim ferendum esse negat

Liv. 22, 25, 3



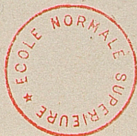
enimvero non ultra contumeliam pati Romanus posse Liv. 2,45,11

enimvero senatus indignari tantum consulem ausum Liv. 43,1,9. cf. 39,46,5; 34,58,4. 27,30,13.



461

enim vero, inquit Crassus,
mirari satis non queo, etiam
te haec, Scaevola, desiderare
Cic. de Or. 1, 36, 165



enimvero

enimvero, Dave, nil locist segnitiae neque socordiae, quantum intellexi modo senis sententiam de nuptiis Ter. Andr. 1, 3, 1

Donat.: enimvero significationem habet nimium permoti atque irritati animi

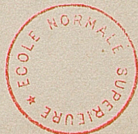
enimvero Chremes nimis graviter cruciat adulescentulum Heaut. 5, 5, 1

enimvero reticere ~~nequeo~~ nequeo Heaut. 2, 3, 79.


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Tum minime deorum ira admonuit Liv. 2,36,6

Tum minime Maenius iam famae magis quam imperii memor ... vita fecit Liv. 9,26,15



467

468

ain' vero, verbereum caput ? — aio enimvero Plaut. Pers. 2, 2, 27

Num te abisse hodie hinc negas ? — nego enimvero. Amph. 2, 2, 126

incommode hercle — immo enimvero infeliciter Ter. Eun. 2, 3, 38



469

portu illa mane ab exportu
at Syracusani dicunt senatus
consultum — nihil videre.
Ille enimvero negat. Cic. Verr.
4,66,147

rogat ut id facere desistant,
et in sua quisque navi dicat se
tantum habuisse nautarum quanti
tum oportuerit... illi enimvero se
ostendunt quod ille vellet esse facturos
Cic. 1,39,102

ille enimvero, quod bene vertat
habiturum se comitia professus, impe-
dimentum pro occasione arripuit Liv. 3,35,8.


ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

472

Cicéron
conjonctions

~~pro Mil~~ Pro Milone

1, 1. enim. non (anaph.) 2 quae. sed. 3 quam ob rem. vero. — 2, 3. as. adv. quorum. 4 quamobrem. nam. 5 enim. as. adv. (equidem). 6 quanquam. as. ~~concl~~ explic. sin. — 3, 7. sed. as. expl. in qua tandem..! 8 an. nisi vero. neque enim. itaque. 9 quod si. — 4, 9 atqui. as. expl. enim. atque. 10 vero. quos. igitur. enim. 11. Ac. quapropter — 5, 12. sequitur. vero. enim - enim. as. expl. quae. 13 vero. enim. enim. igitur. 14 enim. nisi vero — 6, 14 itaque. quod si. enim. as. advers. enim. sic. 15 at enim. enim. ergo. porro. at. at. igitur. quod nisi. vero. nam. 16 jam. — 7, 16 as. expl. . as. advers (= tamen). as. adv. (= autem). num igitur. 17 as. expl. - quidem. nisi forte. 18 itaque. enim. nunc. as. expl. sed. as. expl. (4). 19 num. atqui. as. expl. nisi vero. as. expl. 20 as. adv. (= autem). ex quibus — 8, 20. sed. as. expl. as. expl. [21] as. adv. (= sed) ~~as.~~ sed adv (= autem) etiam. itaque. neque enim. non enim sed. ex quibus. 22 quod vero. as. adv. 2 (= autem) enim — 9, 23 quamobrem, quod. | 24 as. expl. 25 as. autem porro as. igitur. as. enim. as. autem 2. 26. as. enim 2 etenim - as. enim. quin etiam. quam vero. — 10, 27) interim atque. 28 autem - as. autem 29 as. autem. statim as. autem - autem. ex quibus. || — 11, 30 haec as. expl. as. autem - as. igitur. sin. 31 quod si. sin. ~~igitur~~ as. enim. igitur. ita. — 12, 30 igitur 32 igitur. itaque. atqui. cuius. 33 vero. as. enim an. as. autem et. as. enim — 13, 33. quid! tu (anaph.) quare. 34 as autem - as. enim. as. ~~aut~~ enim at. as. enim

| narration

31 as. 87



enim. autem _ as. autem (cum) at. as. autem

as. ~~autem~~ igitur (?) as. autem itaque. igitur. 35 at. quid?

enim. ... tandem. — 14, 36 aliquam. as. enim. ergo.

igitur. as. enim _ as. autem. enim. qua. itaque haec.

anaphore. as. et. 38 as. autem. cuius. quem. as. enim

~~proto~~anaphore. — 15, 39 at. as. enim. as. enumer.

qui. quem. 40 tamen. quid? vero. as. enim

41 quid? — 16, 41 igitur 42 praesertim enim.

43 igitur. quem hoc..? as. autem quid? igitur

44 sed. as. enim anaph. as. enim. as. atque

as. igitur — 17, 45 igitur as. enim as. atque. itaque

at. quem dixi. ergo. as. autem 2 quid? 46

primum. quid. enim. sed. as. autem. as. sed

etiam. as. at. as. enim anaphore — 18, 47 as.

coniunc. primum. deinde. as. enim. as. atque

as. igitur. as. enim 48 nunc. nam. ~~ergo~~ igitur ~~autem~~

enim. nam. as. enim. as. atque autem. as.

— 19, 49. age. as. autem primum deinde. atque

50 as. atque as. enim. as. atque. tum. deinde

51 atque. quid. as. igitur. as. gr[illegible]. as. autem

(plusieurs fois). — 20, 53 videamus nunc. vero. as. enim

54 as. atque as. gr[illegible] dialogue as. autem. ergo. as. enim

— 21, 55 age nunc. as. enim. as. autem as. autem

igitur. quia (anaph.). 56 vero. as. enim. quamobrem

adde. ~~anaph.~~ adde. 57 igitur. as. autem dialogue

enim. ~~igitur~~ 22, 57 — 22, 57 igitur as. autem vero

58 enim. enim. esti. quos. vero. 59 sed.

dialogue. as. enim. as. igitur. sed tamen. as. autem

60 age vero. dialogue. as. nam. as. atque. as.

igitur. — 23, 61 quid si. neque vero. as. enim

62 neque vero. enim. vero. as. enim. 63 enim

etiam. as. enim. as. coniunc (exclam.) 64 ergo

— 24, 64 quid ? as. enim . as. enim ; haec . 65 · 12 as. 6 conj.
as. adv. as. enim . quin etiam . as. atque . as.
narratif . as. atque . sed. 66 verum . as. enim
as. tamen tamen . as. adv. 2. as. enim . as. adv. · ~~12 as. 6 conj~~
— 25, 67 as. igitur . tamen . as. enim . anaph .
68 sed . quod si . as. enim ; quae ; 69 as. autem .
as. conj. 70 quamquam as. conj. 71 ; vero
— 27, 72 nec vero . de qua . cum (anaph.)
73 . 74–75 qui anaph . — 28, 76 quamquam
vero . as. enim . as. autem 77 quamobrem
enim as. atque tamen ; 78 as. atque
as. enim . iis . as. atque . igitur . quid ? — · 10 as. 6 conj
29, 78 . as. sed . enim , as. enim 79 quin
nempe , as. autem . as. expl. as. autem . quid ?
as. expl. igitur . ergo . 80 as. atque . as. enim
as. vero . as. adv. — 30, 81 . enim . nisi · ~~10 as. 6 conj~~
vero . as. adv. nam . 82 quamquam . nam
as. autem . as. igitur . as. atque ; 83 quamobrem
utrum . sed . nec vero — 31, 84 as. enim . nisi
forte . igitur . 85 as. enim 2. enim vestra (anaph.)
que . 86 nisi forte — 32, 86 nec vero . sin (anaph.)
as. enim 87 as. enim 2 . as. enim . 88 as.
autem as. enim as. enim . as. adv. . hic . aliter
as. enim 3 89 . an ~~tum~~ primum . deinde , as. enim
as. enim ; portiamo 90 an . ille (anaph.)
quo as. enim . neque quid . as. atque 91
et . as. sed as. autem nisi vero . as. enim
— 34, 92 sed . etiam . as. conj. as. enim
etenim 93 quidem . as. enim . as. adv.



476

as. atque. 94 as. eulam . as. enim (anaph.) ego
as. autem ecce (anaph.) — 55, 95 nec vero
enim. as. enim as. autem. vero. quaestiam
nunc denique. as. autem. as. autem 97. nec
tamen sed tamen as. enim. 98 as. enim
quin. as. nam quamobrem — 56, 99
hanc. as. atq. nec vero. enim, as. atque
quae. enim. 100 nunc. nullum (anaph.)
as. enim ~~anaph~~ ego (anaph.). as. atq.
as. atque — 57, 101 hic. as. autem
as. enim. as. autem vos (anaph.) 102
as. sed as. enim, as. igitur. at:
103 as. igitur as. enim. as. autem. as. igitur
~~as. sed~~ nam — 58, 103 as. sed. 104 as.
exclam. dial. as. excl. hic (anaph.) 105
as. exclam. sed neque enim. as. igitur
as. enim

LECTIONES XENOPHONTEAE.

De Republica Lacedæmoniorum, II, § 3 : Ἀντί γε μὴν τοῦ ἁπαλύνειν τοὺς πόδας ὑποδήμασιν ἔταξεν (Lycurgus) ἀνυποδησίᾳ κρατύνειν, νομίζων, εἰ τοῦτ᾽ἀσκήσειαν, πολὺ μὲν ῥᾷον ἂν ὄρθια ἐκβαίνειν (ἀναβαίνειν Castalio), ἀσφαλέστερον δὲ πρανῆ καταβαίνειν, καὶ πηδῆσαι δὲ καὶ ἀναθορεῖν καὶ δραμεῖν θᾶττον [ἀνυπόδητον, εἰ ἠσκηκὼς εἴη τοὺς πόδας, ἢ ὑποδεδεμένον].

Grammatica sane postulare videtur ut cum Cobeto (*N. L.*, p. 726) scribatur τὸν ἀνυπόδητον ... ἢ τὸν ὑποδεδεμένον, sed ea correctione non liberatur scriptor crimine immanis tautologiae, nec punctum temporis dubito quin verba quae uncinis inclusi una litura delenda sint ut manifestum praecedentium verborum interpretamentum, quo sublato periodus aptissime decurrit. Tum e Stobaeo correxerim (§ 4): Καὶ ἀντὶ δὲ τοῦ ἱματίοις διαθρύπτεσθαι ἐνόμισεν ἑνὶ ἱματίῳ δι᾽ ἔτους προσεθίζεσθαι, νομίζων κτέ pro καὶ ἀντί γε κτλ., quia nulla est in his αὔξησις, ratione habita eorum quae praecedunt, sed pergit scriptor in enarrandis quae ad idem argumentum, scil. ad durandum corpus, pertinent.

Ib., § 5 : σῖτόν γε μὴν ἔταξε τοσοῦτον ἔχοντα συμβολεύειν (συμβολατεύειν Dindorfius) τὸν εἴρενα ὡς ὑπὸ πλησμονῆς μὲν μήποτε βαρύνεσθαι, τοῦ δ᾽ ἐνδεεστέρως διάγειν μὴ ἀπείρως ἔχειν, νομίζων τοὺς οὕτω παιδευομένους μᾶλλον μὲν ἄν δύνασθαι, εἰ δεήσειεν, ἀσιτήσαντας ἐπιπονῆσαι, μᾶλλον δ᾽ἂν, εἰ παραγγελθείη, ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ σίτου πλείω χρόνον ἐπιταθῆναι, ἧττον δ᾽ἂν ὄψου δεῖσθαι, κτέ. — Si ἐπιταθῆναι sanum est, procul dubio pro ἀπὸ corrigendum est ὑπό, sed ipsius verbi tam mirificus usus est ut multum dubitem num a Xenophonte h. l. scriptum sit. Coll. Polluc. VI, 32 conieci corrigendum esse : ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ σίτου πλείω χρόνον ἀποτραφῆναι. In sequentibus αὐξάνεσθαι insiticium esse iam intellexit Madvigius.

Ibid., § 7 : δῆλον δ᾽ ὅτι τὸν μέλλοντα κλωπεύειν καὶ νυκτὸς ἀγρυπνεῖν δεῖ καὶ μεθ᾽ ἡμέραν ἀπατᾶν καὶ ἐφεδρεύειν, καὶ κατασκόπους δὲ ἑτοιμάζειν τὸν μέλλοντά τι λήψεσθαι. — Quia de *propriis* τῶν κλωπευόντων laboribus sermo est, non de aliorum auxilio comparando, verisimilius duco Xenophontem scriptum reliquisse κατασκοπάς.

Cap. V, § 7 : ἀγαθά γε μὴν ἀπεργάζεται καὶ τάδε ἡ ἔξω σίτησις· περιπατεῖν τε γὰρ ἀναγκάζονται ἐν τῇ οἴκαδε ἀφόδῳ, καὶ μὴν τὸ ὑπὸ οἴνου μὴ σφάλλεσθαι ἐπιμελεῖσθαι, εἰδότες ὅτι οὐκ ἔνθαπερ ἐδείπνουν καταμενοῦσι, καὶ τῇ ὄρφνῃ ὅσα ἡμέρᾳ χρηστέον· οὐδὲ γὰρ ὑπὸ φανοῦ τὸν ἔτι ἔμφρουρον ἔξεστι πορεύεσθαι. — Neque καὶ μήν sic sine verbo poni assolet aut respondere praegressae voculae τε, neque ἐπιμέλεσθαι construi cum infinitivo et articulo. Emendatio incertior. Possis καὶ χρὴ αὐτοὺς ὑπ᾽ οἴνου



— εἰδότας, vel καλῶς τε ὑπ' οἴνου — εἰδότες. Ad duplex τε cf. I, 9. Sed utramque rationem praestantia longe superare haec videtur, ut μὴν mutetur in μή, deleta eius dittographia ante σφάλλεσθαι, scribaturque: περιπατεῖν τε γὰρ ἀναγκάζονται ἐν τῇ οἴκαδε ἀφόδῳ, καὶ μὴ ὑπ' οἴνου σφάλλεσθαι ἐπιμέλεσθαι, εἰδότες κτλ., aut, si forte aliquid tribuendum voculae τό: καὶ μὴ ὑπὸ τοῦ οἴνου κτέ.

Cap. VI, § 4: Οὐ μὴν οὐδ' ἐκεῖνό γε παρὰ τοῖς ἄλλοις εἰθισμένον ἐποίησεν ἐπιτηδεύεσθαι· ὅπου γὰρ ἂν ὑπὸ θήρας ὀψισθέντες δεηθῶσι τῶν ἐπιτηδείων ἢν μὴ συνεσκευασμένοι τύχωσι, καὶ ἐνταῦθα ἔθηκε (Lycurgus) τοὺς μὲν πεπαμένους καταλείπειν τὰ πεποιημένα, τοὺς δὲ δεομένους ἀνοίξαντας τὰ σήμαντρα, λαβόντας ὅσων ἂν δέωνται, σημηναμένους (τὰ λοιπὰ ins. Hertlein) καταλιπεῖν. — Verbum καταλείπειν, iam suspectum propter καταλιπεῖν, quod tam exiguo intervallo sequitur, valde obscuram reddit mentem legislatoris et scriptoris, quem propter verba sequentia ἀνοίξαντας τὰ σήμαντρα et σημηναμένους probabiliter conicias dedisse: ἔθηκε τοὺς μὲν πεπαμένους κατακλῄειν τὰ πεποιημένα, i. e. τὰ ἐσκευασμένα. Non vetabat quidem Lycurgus illos condere in cella penaria armariove cibos paratos, sed his permittebat ut reclusis sigillis eos promerent, dummodo satiati reliquos cibos loco suo iterum obsignato reconderent.

Cap. IX, § 5: πολλάκις δ' ὁ τοιοῦτος (ignavus)... εἰς τὰς ἐπονειδίστους χώρας ἀπελαύνεται, καὶ μὴν ἐν ὁδοῖς παραχωρητέον αὐτῷ καὶ ἐν θάκοις καὶ τοῖς νεωτέροις ὑπαναστατέον. — Non apparet quibusnam de via cedendum ei fuerit, quapropter verba sic transposuerim: καὶ μὴν καὶ τοῖς νεωτέροις ἐν ὁδοῖς παραχωρητέον αὐτῷ καὶ ἐν θάκοις ὑπαναστατέον, aut: καὶ ἐν θάκοις ὑπαναστατέον καὶ τοῖς νεωτέροις, quae ratio nescio fere an priori praeferenda sit.

Cap. XI, § 7: τὸ μέντοι, κἂν ταραχθῶσι, μετὰ τοῦ παρατυχόντος ὁμοίως μάχεσθαι [ταύτην τὴν τάξιν] οὐκέτι ῥᾴδιόν ἐστι μαθεῖν πλὴν τοῖς ὑπὸ τῶν τοῦ Λυκούργου νόμων πεπαιδευμένοις. — Verba inclusa, ab interprete male repetita ex § 6: οὕτω δὲ ῥᾴδιον ταύτην τὴν τάξιν μαθεῖν κτλ., deleverim. Frustra Madvigius μάχεσθαι καὶ κατ' αὐτὴν τὴν τάξιν scribendum esse coniecit.

Ibid. § 10: καὶ οὕτως αὖ γίγνεται ὁ κατ' οὐρὰν λόχος παρὰ δόρυ. — Usus tam Xenophontis quam aliorum requirere videtur ἐπὶ δόρυ.

Cap. XII, § 5: μεταστρατοπεδεύονταί γε μὴν πυκνὰ καὶ τοῦ σίνεσθαι τοὺς πολεμίους [ἕνεκα] καὶ τοῦ ὠφελεῖν τοὺς φίλους. — Antiquum genetivum causalem, qui proprius est infinitivo cum articulo, praesertim ubi ex infinitivo alia verba suspensa sunt, magistelli oblitterare solent adscribendo ἕνεκα sive χάριν.

Cap. XIV, § 2: οἶδα γὰρ πρότερον μὲν Λακεδαιμονίους αἱρουμένους οἴκοι — συνεῖναι μᾶλλον ἢ ἁρμόζοντας ἐν ταῖς πόλεσι [καὶ] κολακευομένους

διαφθείρεσθαι. — Melius hinc aberit copula, quam librarii huiuscemodi structuram non expedientes infercire solent.

Ibid., § 4 : ὅπως μὴ ῥᾳδιουργίας οἱ πολῖται ἀπὸ τῶν ξένων ἐμπίμπλαιντο. Quia de pollutione et contagio sermo est, malim ἀναπίμπλαιντο.

Ibid., § 7 : οὐδὲν μέντοι δεῖ θαυμάζειν τούτων τῶν ἐπιψόγων αὐτοῖς γιγνομένων, ἐπειδὴ φανεροί εἰσιν οὔτε θεῷ πειθόμενοι οὔτε τοῖς Λυκούργου νόμοις. — Suspicor : οὔτε θεῷ ⟨ἔτι⟩ πειθόμενοι κτέ.

Cap. XV, § 6 : καὶ πρὸς τῇ οἰκίᾳ δὲ λίμνη ὕδατος ἀφθονίαν παρέχει· ὅτι δὲ καὶ τοῦτο πρὸς πολλὰ χρήσιμον οἱ μὴ ἔχοντες αὐτὸ μᾶλλον γιγνώσκουσι. — Non optimum esse solet τὸ λιμναῖον ὕδωρ, ideoque expectaveram potius κρήνη. Quae sequuntur ὅτι... γιγνώσκουσι subdubites num genuina sint, nec tamen a simplici Xenophontis ingenio aliena esse videntur.

Ibid., § 8. αὗται μὲν οὖν αἱ τιμαὶ οἴκοι ζῶντι βασιλεῖ δέδονται, οὐδέν τι πολὺ ὑπερφέρουσαι τῶν ἰδιωτικῶν. — Opponitur in sequentibus αἱ δὲ τελευτήσαντι τιμαὶ βασιλεῖ δέδονται, ita ut nullus sit vocabulo οἴκοι locus, eaque causa fuit cur Cobetus (*N. L.* p. 737) vocem importunam deleret. Quia tamen nulla idonea ratio excogitari potest cur aliquis addiderit, cogitaverim potius de corruptela. Conieci : αὗται μὲν αἱ τιμαὶ ⟨δημ⟩οσίᾳ ζῶντι βασιλεῖ δέδονται κτέ.

De Republica Atheniensium, cap. I, § 2 : καὶ γὰρ οἱ κυβερνῆται καὶ οἱ κελευσταὶ καὶ οἱ πεντηκόνταρχοι καὶ οἱ πρῳρᾶται καὶ οἱ ναυπηγοί, οὗτοί εἰσιν οἱ τὴν δύναμιν περιθέντες τῇ πόλει πολὺ μᾶλλον ἢ οἱ ὁπλῖται καὶ οἱ γενναῖοι καὶ οἱ χρηστοί. — Mireris in hoc plebeiorum catalogo potius commemoratos esse navium aedificatores quam remiges, quos in simili loco non praetermisit Plato (*Legg.* IV, p. 707, A.) : αἱ διὰ τὰ ναυτικὰ πόλεων δυνάμεις ἅμα σωτηρίᾳ τιμὰς οὐ τῷ καλλίστῳ τῶν πολεμικῶν ἀποδιδόασι· διὰ κυβερνητικῆς γὰρ καὶ πεντηκονταρχίας καὶ ἐρετικῆς, καὶ παντοδαπῶν καὶ οὐ πάνυ σπουδαίων ἀνθρώπων γιγνομένης, τὰς τιμὰς ἑκάστοις οὐκ ἂν δύναιτο ὀρθῶς ἀποδιδόναι τις. Expectaveram igitur potius καὶ οἱ κωπηλάται, collat. § 19 : πρὸς δὲ τούτοις διὰ τὴν ἐν τοῖς ὑπερορίοις καὶ διὰ τὰς ἀρχὰς τὰς εἰς τὴν ὑπερορίαν λελήθασι μανθάνοντες ἐλαύνειν τῇ κώπῃ αὐτοί τε καὶ οἱ ἀκόλουθοι. — Sed quum iusto violentior foret mutatio, cogitari fortasse potest de reponendo leniore manu οἱ ναῦται.

Ibid. § 14. Περὶ δὲ τῶν συμμάχων ὅτι ἐκπλέοντες συκοφαντοῦσιν, ὡς δοκοῦσι, καὶ μισοῦσι τοὺς χρηστούς.... γιγνώσκοντες κτλ. — Novissimus editor, deletis verbis ὡς δοκοῦσι, recepit Schroederi coniecturam καὶ μειοῦσι. Mihi propter verba subsequentia διὰ ταῦτ' οὖν τοὺς μὲν χρηστοὺς ἀτιμοῦσι καὶ χρήματα ἀφαιροῦνται καὶ ἐξελαύνουσι καὶ ἀποκτείνουσι non displiceat : συκοφαντοῦσι καὶ διώκουσι καὶ ἀτιμοῦσι. Sed μειοῦσι fortasse verum est.

Cap. II, § 7 : εἰ δὲ δεῖ καὶ σμικροτέρων μνησθῆναι, διὰ τὴν ἀρχὴν τῆς θαλάττης πρῶτον μὲν τρόπους εὐωχιῶν ἐξεῦρον (l. ἐξηῦρον) ἐπιμισγόμενοι

ἀλλήλοις... ὅτι ἐν Σικελίᾳ ἡδὺ ἢ ἐν Ἰταλίᾳ... ἢ ἄλλοθί που, ταῦτα πάντα εἰς ἓν ἠθροῖσθαι διὰ τὴν ἀρχὴν τῆς θαλάττης. — Pro ἀλλήλοις recte Kirchhoffius correxit ἄλλῃ ἄλλοις, et lacunam Heinrichius probabiliter explevit vocula ὥστε. Sed praeterea haereo in verbis τρόπους εὐωχιῶν ἐξηῦρον, pro quibus expectabam πόρους — ἐξηῦρον. Praestiterit forsan, ut sunt pleni lacunarum huius libelli codices, conicere : διὰ τὴν ἀρχὴν τῆς θαλάττης πρῶτον μὲν ⟨πόρους πολυ⟩τρόπους εὐωχιῶν ἐξηῦρον ἐπιμισγόμενοι ἄλλῃ ἄλλοις, ⟨ὥσθ'⟩ ὅτι ἐν Σικελίᾳ κτλ., aut certe, si τρόπους retineri posse putes, ⟨πολλοὺς⟩ τρόπους.

Ibid. § 19 : οὐ γὰρ νομίζουσι τὴν ἀρετὴν αὐτοῖς πρὸς τῷ σφετέρῳ ἀγαθῷ πεφυκέναι, ἀλλ'ἐπὶ [τῷ delet Cobetus] κακῷ. — Ferri non posse h. l. πρὸς cum dativo observarunt iam alii, sed potius correxerim πρὸς τὸ σφέτερον ἀγαθὸν πεφυκέναι, quae est usitatissima dicendi ratio, quam cum Hertleinio πρὸς τοῦ σφετέρου ἀγαθοῦ. Kirchhoffius rectius pro πρὸς reponebat ἐπί, sed ita potius expectem : ἐπὶ τῷ σφετέρῳ ἀγαθῷ πεφυκέναι, ἀλλὰ κακῷ, omisso ἐπὶ in altero membro.

Cap. III, § 5 : φέρε δὴ τοίνυν, ταῦτα οὐκ οἴεσθε χρῆναι διαδικάζειν ἅπαντα; εἰπάτω γάρ τις ὅτι οὐ χρῆν αὐτόθι διαδικάζεσθαι. — Non video quid lucremur Leonclavii correctione αὐτόθεν, quam recepit Dindorfius, sed recte sprevit novissimus editor Morizius Schmidt.

Intellegam : ὅ, τι οὐ χρῆν αὐτῶν διαδικάζεσθαι, scil. τούτων ἁπάντων. Terminatio θι errore nata videtur e sequenti praepositione. In sequentibus (§ 6) : ὡς οὐδὲ νῦν δι' ἐνιαυτοῦ δικάζοντες ἐπαρκοῦσιν ὥστε παύειν τοὺς ἀδικοῦντας ὑπὸ τοῦ πλήθους [τῶν ἀνθρώπων] admodum suspecta mihi sunt duo ultima vocabula, quibus expunctis cogitatione suppleas τῶν ἀδικούντων.

De vectigalibus, cap. II, § 2 : μέγα δὲ καὶ τὸ ἀπὸ τῶν τεχνῶν καὶ τῶν οἰκιῶν ἀπιέναι. Sine causa Dindorfius corrigit τῶν οἰκείων, nam etsi inquilinis domos possidere non licebat, habitabant tamen in aedibus, ut opinor. Sequuntur haec (§ 3) : ἀλλὰ μὴν καὶ ἡ πόλις γ'ἂν ὠφεληθείη, εἰ οἱ πολῖται μετ' ἀλλήλων στρατεύοιντο μᾶλλον ἢ εἰ συντάττοιντο αὐτοῖς, ὥσπερ νῦν, Λυδοὶ καὶ Φρύγες καὶ Σύροι καὶ ἄλλοι παντοδαποὶ βάρβαροι· [πολλοὶ γὰρ τοιοῦτοι τῶν μετοίκων]. — Deleverim verba inclusa ut scholium marginale, Byzantinis fortasse utile, non Atheniensibus.

Cap. IV, § 7 : ἀργύριον δὲ οὐδείς πω οὕτω πολὺ ἐκτήσατο ὥστε μὴ ἔτι προσδεῖσθαι. — Immo μηκέτι.

Ibid., § 21 : ἀργύριον μὲν γὰρ πῶς καὶ φωράσειεν ἄν τις τὸ δημόσιον ἐξαγόμενον, ὁμοίου τοῦ ἰδίου ὄντος αὐτῷ ; — Quia ἐξαγόμενον est passivi generis, non medii, haec verba intellegi nequeunt, nisi virgula distinguatur post ὄντος. Nam αὐτῷ est ὑπ' αὐτοῦ, scil. ὑπὸ τοῦ τέλος πριαμένου.

Ibid. § 26. An supplendum : οὔτε γὰρ βάθους πέρας οὔτε ⟨μήκους vel εὔρους⟩ ὑπονόμων οἱ ὀρύττοντες εὑρίσκουσι?

Ibid. § 38 : ἔτι δὲ πάντων ἅμα γιγνομένων ἡμᾶς ἂν ἅπαντα δέοι ἐκπορίζεσθαι· εἰ δὲ τὰ μὲν περαίνοιτο, τὰ δὲ μέλλοι, ἡ ὑπάρξουσα πρόσοδος τὸ ἐπιτήδειον συγκατασκευάζοι ἄν. — Praestiterit, ni fallor : ἡμᾶς ἂν ἅ⟨μα⟩ πάντα. Praetera malim ἡ ⟨ἀεὶ⟩ ὑπάρξουσα πρόσοδος.

Ibid., § 43 : ἔστι μὲν γὰρ δήπου περὶ τὰ μέταλλα ἐν τῇ πρὸς μεσημβρίαν θαλάττῃ τεῖχος ἐν Ἀναφλύστῳ, ἔστι δ' ἐν τῇ πρὸς ἄρκτον τεῖχος ἐν Θορικῷ. — Bis pro ἐν requiro ἐπί, cui praepositioni exitiosa fuisse videtur alterius vicinitas. Praepositio EN sic usurpata procul dubio aliena est a pedestri oratione Atheniensium.

Hipparchicus, cap. III, § 2 : Τὰς μὲν οὖν πομπὰς οἶμαι ἂν καὶ τοῖς θεοῖς κεχαρισμενωτάτας καὶ τοῖς θεαταῖς εἶναι, εἰ ὅσων ἱερὰ καὶ ἀγάλματα ἐν τῇ ἀγορᾷ ἐστι, ταῦτα ἀρξάμενοι ἀπὸ τῶν Ἑρμῶν κύκλῳ [περὶ τὴν ἀγορὰν καὶ τὰ ἱερὰ] περιελαύνοιεν τιμῶντες τοὺς θεούς. — Magistelli interpretamentum, quod saepsi uncinis, pessumdat loci compositionem, et insuper eo arguitur quod graecum est περιιέναι et περιελαύνειν κατὰ τὴν ἀγοράν, non περὶ τ. ἀ. Praeterea vereor ne post OCΩN perierit ΘЄΩN, dederitque Xenophon : εἰ ὅσων ⟨θεῶν⟩ ἱερὰ καὶ ἀγάλματα κτλ.

Cap. IV, § 2 : ὅταν μέντοι, ἀδήλου ὄντος εἰ πολεμίοις ἐντεύξει, πορεύῃ ποι. Qua aetate vivebat Xenophon, non sic scribere Athenienses solebant, sed ἄδηλον ὄν.

Ibid., § 6 : suppleverim : ἢν δ' ἄρα αὐτὸς ἀπείρως ἔχῃ, τῶν ἄλλων γε δὴ τοὺς ἐπιστημονεστάτους ἑκάστων ⟨τῶν⟩ τόπων παραλαμβάνειν, tum deleverim duo verba male repetita in his : πολὺ γὰρ διαφέρει ἡγούμενος ὁ εἰδὼς τὰς ὁδοὺς τοῦ μὴ εἰδότος, καὶ ἐπιβουλεύων δὲ πολεμίοις ὁ εἰδὼς τοὺς τόπους τοῦ μὴ εἰδότος [πολὺ διαφέρει].

Ibid., § 8 : οὐ μέντοι τοῖς γε κατασκόποις δεῖ ποτε πιστεύοντα φυλακῆς ἀμελεῖν, ἀλλ' ἀεὶ οὕτω κατεσκευάσθαι χρὴ ὥσπερ ἢν ἥξοντες [εἰσ]ηγγελμένοι ὦσιν οἱ πολέμιοι. — Janitoris est εἰσαγγέλλειν τοὺς ἀφικνουμένους, sed εἰσαγγέλλειν τοὺς πολεμίους non dicitur. Expunxerim praepositionem dittographia natam e cauda praecedentis participii. Recte deinde sequitur ἀπαγγέλλειν.

Ibid., § 18 : καὶ οἱ λύκοι δὲ τά τε ἐρημούμενα φυλακῆς ἀγρεύουσι καὶ τὰ ἐν τοῖς δυσοράτοις κλέπτουσι. — Malim ἠρημωμένα.

Cap. V, § 10 : ὁπότε γε καὶ οἱ παῖδες, ὅταν παίζωσι ποσίνδα, δύνανται ἀπατᾶν προΐσχοντες ὥστε ὀλίγους τ' ἔχοντες πολλοὺς δοκεῖν ἔχειν καὶ πολλοὺς προέχοντες ὀλίγους φαίνεσθαι ἔχειν. — Etiam posteriore loco προΐσχοντες dedisse Xenophontem probabile est, pro quo librarios substituisse vulgarem formam nihil est quod miremur, cum praegresso et sequente ἔχοντες, ἔχειν, ἔχειν, tum praesertim quum haec subsequantur verba : πῶς οὐκ ἄνδρες γε τῷ ἐξαπατᾶν προσέχοντες τὸν νοῦν κτλ.

Ibid. § 13 : ἱππαρχικὸν δὲ καὶ τὸ λαβόντα πεζοὺς αὐτοῖς χρῆσθαι· ἔστι δὲ

πεζοὺς οὐ μόνον ἐν τούτοις, ἀλλὰ καὶ ὄπισθεν ἱππέων ἀποκρύψασθαι. — Perversa haec est et inaudita scribendi ratio pro ἐν ἱππεῦσιν, sed Xenophontem dedisse suspicor : οὐ μόνον ἐντὸς, ἀλλὰ καὶ ὄπισθεν ἱππέων ἀποκρύψασθαι. Cf. *Cyrop.* VIII, 3, 9 et *Anab.* VII, 8, 16.

Cap. VI, § 1. Nescio an supplendum sit : Ἀλλὰ γὰρ οὐδὲν ἄν τις δύναιτο πλάσαι οἷον βούλεται, εἰ μὴ ἐξ ὧν γε πλάττοιτο ⟨οὕτω⟩ παρεσκευασμένα εἴη ὡς πείθεσθαι τῇ τοῦ χειροτέχνου γνώμῃ, οὐδέ γ᾽ ἂν ἐξ ἀνδρῶν, εἰ μὴ σὺν θεῷ οὕτω παρεσκευασμένοι ἔσονται ὡς φιλικῶς τε ἔχειν πρὸς τὸν ἄρχοντα. Voculam absorpsisse videtur similis verbi praegressi terminatio.

Ibid., § 5 : ὅπως ὁρῶσι τὸν ἄρχοντα δυνάμενον ἐπὶ τοῦ ἵππου καὶ τάφρους ἀσφαλῶς περᾶν καὶ τειχία ὑπερακρίζειν καὶ ἀπ᾽ ὄχθων καταίρειν καὶ ἀκοντίζειν ἱκανῶς. — Recte καταίρειν sanum esse negavit Madvigius, cuius tamen coniectura καταρρεῖν minime stabiliri videtur locis quos conferri iubet, Aristoph. *Ach.* 26 et Polyb. VIII, 16, 6. Si vero contuleris Aristoph., *Pac.* 71 et 146, intelleges quam ineptum foret h. l. καταρρεῖν. Equidem requiro καταθεῖν, unde primum nota confusione litterarum θ et φ factum est καταφεῖν, deinde lectum ut καταίρειν. Cf. VIII, 3 : οἱ δέ γε δεδιδαγμένοι τε καὶ εἰθισμένοι τάφρους διαπηδᾶν και τειχία ὑπεραίρειν καὶ ἐπ᾽ ὄχθους ἀνάλλεσθαι καὶ ἀφ᾽ ὑψηλῶν ἀσφαλῶς κατιέναι κτλ.

Cap. VII, § 7. Malim : τοὺς μὲν ⟨οὖν⟩ φύλακας ἐκ τούτων ἄν τις ποιῶν ἴσως ὀρθῶς βουλεύοιτο.

Cap. VIII, § 14 : οἱ δ᾽ἀγαθοὶ ἵπποι καὶ ἱππῆς δυνατοὶ καὶ ἐξ αὐτῶν διαφεύγειν ἄλλως τ᾽ ἐὰν καὶ μηχανᾶταί τις τοῖς διώκουσι φόβον ἀπὸ τῶν περιττῶν ἱππέων. — Non sanavit hanc librorum scripturam Dindorfius edendo ἐξ αὐτῶν, cum Camerario vertens *ipsos per se*, quam non fuisse mentem scriptoris vel arguunt verba sequentia ἐὰν... μηχανᾶταί τις τοῖς διώκουσι φόβον ἀπὸ τῶν περιττῶν ἱππέων, sic enim vix recte dicuntur *ipsi per se* fugere. Recte de loco impedito unde fugiant cogitavit Madvigius, coniciens ἐξ ἀναν[τῶν. Expectem tamen potius ἐξ ἀστιβῶν vel ἐκ δυσβατῶν vel simile quid.

Ibid., § 23 : καὶ δυνήσονται ἃ ἂν γνῶσιν ἐγκαρτερεῖν. — Requiro οἷς ἂν γνῶσιν. Verba sequentia : ἐὰν δέ ποτε αὖ ἢ φαλάγγων ἀντιτεταγμένων ἢ χωρίων ἑκατέροις ὑπαρχόντων ἐν τῷ μέσῳ τοῖς ἱππεῦσιν ἀναστροφαί τε καὶ διώξεις καὶ ἀποχωρήσεις γίγνωνται, εἰώθασι μὲν ὡς τὰ πολλὰ ἐκ τῶν τοιούτων ὁρμᾶν μὲν [ἐκ τῶν ἀναστροφῶν] βραδέως ἀμφότεροι, τὸ δ᾽ἐν μέσῳ τάχιστα ἐλαύνειν· ἢν δέ τις, οὕτω προδείξας, ἔπειτα [δ᾽ ἐκ τῶν ἀναστροφῶν] ταχέως τε διώκῃ καὶ ταχέως ἀποχωρῇ, βλάπτειν τ᾽ ἂν μάλιστα τοὺς πολεμίους δύναιτο καὶ, ὡς τὸ εἰκὸς, ἀσφαλέστατ᾽ ἂν διάγοι ταχὺ μὲν διώκων ἐν ᾧ ἂν ἐγγὺς ᾖ τοῦ ἑαυτοῦ ἰσχυροῦ, ταχὺ δὲ ἀποχωρῶν ἀπὸ τῶν τοῖς πολεμίοις ἰσχυρῶν, haec verba non expedio nisi deletis emblematis quae uncinis circumdedi, addita, nisi fallor, ab aliquo qui verba ἐκ τῶν τοιούτων male referebat ad voces ἀναστροφαί τε καὶ διώξεις καὶ ἀποχωρή-

σεις, cum deberet referre ad φαλάγγων — ἢ χωρίων. Nam scire pervelim quid sit ὁρμᾶν et διώκειν ἐκ τῶν ἀναστροφῶν. Ne ultima quidem verba ταχὺ μὲν διώκων... ἰσχυρῶν, addita ad interpretanda verba ταχέως τε διώκῃ καὶ ταχέως ἀποχωρῇ, omissa desiderarem, nec tamen Xenophonti abiudicare ausim.

De re equestri, cap. I, § 7 : πρὸς τὸ μὴ ἐπαλλάξ, ἀλλὰ διὰ πολλοῦ τὰ σκέλη φέρειν εὐφυέστερα. Requiro φορεῖν. Sequuntur haec : ἀπό γε μὴν τοῦ στέρνου ὁ μὲν αὐχὴν αὐτοῦ (τοῦ ἵππου sc.) μὴ ὥσπερ κάπρου προπετὴς πεφύκοι, ἀλλ' ὥσπερ ἀλεκτρυόνος ὀρθὸς πρὸς τὴν κορυφὴν ἥκοι, λαγαρὸς δὲ εἴη τὰ κατὰ τὴν συγκαμπήν, κτέ. Mira sane species galli gallinacei, cuius cervix recta tendat ad verticem! Quanto verius Pollux I, 189 : τράχηλος εὐκαμπὴς ὡς ἀλεκτρυόνος, ἀλλ' οὐχ, ὥσπερ κάπρου, ὀρθός, cui ὀρθός est ipsum contrarium eius quod est in loco Xenophontis et prorsus idem quod ibi τῷ ὀρθός opponitur, scil. προπετής. An igitur corrigendum : ἀλλ' ὥσπερ ἀλεκτρυόνος ⟨μὴ⟩ ὀρθὸς πρὸς τὴν κορυφὴν ἥκοι, λαγαρὸς δὲ εἴη κτλ.?

Ibid., § 17. Omnino supplendum : εἶδος μὲν δὴ πώλου οὕτω δοκιμάζοντες μάλιστ' ἂν ἡμῖν δοκοῦσι τυγχάνειν ⟨ἵππου⟩ εὔποδος καὶ ἰσχυροῦ καὶ εὐσάρκου καὶ εὐσχήμονος καὶ εὐμεγέθους. Nam sermo est non de specie quam pullus, qui emitur, iam habet, sed quam adultus equus aliquando habiturus est. Tum perperam editur εἰ δέ τινες αὐξανόμενοι μεταβάλλουσιν, ὅμως οὕτω θαρροῦντες δοκιμάζοιμεν, pro δοκιμάζωμεν, siquidem coniunctivo, non optativo, Graeci utebantur in hortando.

Cap. III, § 11 : τὰς δέ γε τῶν χαλινώσεων καὶ ἀναβάσεων ἀποκωλύσεις καὶ τἆλλα δὴ νεύματα πολὺ ἂν ἔτι μᾶλλον καταμάθοι τις, κτλ. — « Cod. A, δὴ νάματα; cod. Curerii, δεινεύματα. Quod Stephanus posuit δινεύματα mire dictum foret, nec dubium videtur aliud quid latere. » Sic Dindorfius. Cogitavi de corrigendo πονηρεύματα, sed lenius possis ex hoc ipso libello corrigere ἐκνεύματα, coll. V, 4 et X, 12, quod primum de more in διανεύματα, tum in δὴ νεύματα abiisse crediderim.

Cap. VI, § 3 : ἐκ πλαγίου δ' ἄν τις προσιὼν ἀβλαβέστατα μὲν ἑαυτῷ, πλεῖστα δ'ἂν ἵππῳ δύναιτ' ἂν χρῆσθαι. — Immo κάλλιστα, ut recte legitur infra § 6.

Cap. VII, § 10 : ἡνιοχείτω δὲ, ἢν μὲν κυφαγωγότερος ᾖ ὁ ἵππος, ἀνωτέρω[ταῖς χερσὶν], ἢν δὲ μᾶλλον ἀνακεκυφὼς, κατωτέρω. — Suspectum additamentum, siquidem equites Athenienses sinistra tantum habenas tenebant. Cf. § 8 et § 9, ubi recte est ἡ χείρ.

Cap. IX, init. Καὶ τὰ μὲν δὴ εἰρημένα ταῦτά ἐστιν, ὡς ἂν ἥκιστα μὲν ἐξαπατῷτο καὶ πῶλον καὶ ἵππον ὠνούμενος, ἥκιστα δ'ἂν διαφθείροι χρώμενος κτλ. — Dubito num haec verba sana sint. Expectabam fere : καὶ τὰ μὲν δὴ εἰρημένα ταῦτα μαθόντι ἔστι γνῶναι, ὡς ἄν κτλ.

Ibid., § 4 : ὅτι δ' ἂν ἐξαίφνης σημήνῃ, θυμοειδῆ ἵππον ὥσπερ ἄνθρωπον ταράττει, [τὰ ἐξαπιναῖα] καὶ ὁράματα καὶ ἀκούσματα καὶ παθήματα. — Deleatur turpe emblema. Eiusdem farinae est quod mox legitur (§ 5) : οὐ δεῖ ἐξαπιναίως σπᾶν, ἀλλ' ἠρεμαίως προσάγεσθαι τῷ χαλινῷ, πραΰνοντα, οὐ βιαζόμενον [ἠρεμεῖν].

Ibid., § 7 : ἐν γὰρ τοῖς τοιούτοις ὁ θυμοειδὴς καὶ ἄγειν βίᾳ μάλιστα ἐπιχειρεῖ καὶ σὺν τῇ ὀργῇ ὥσπερ ἄνθρωπος ὀργίλος πολλάκις καὶ ἑαυτὸν καὶ τὸν ἀναβάτην πολλὰ ἀνήκεστα ἐποίησεν. — Pro ἄγειν conieci ᾄττειν, *ruere*.

Cap. X, § 3 : ἄνω δὲ τὸν αὐχένα [δι]αίρειν. — Vereor ne praepositio ΔΙ dittographia nata sit e sequentibus litteris AI. Recte mox (§ 4) legitur τότε αἴρει τε τὸν αὐχένα ἀνωτάτω et sic infra X, 12.

Ibid., § 17 : καὶ οἱ θεώμενοι τὸν ἵππον τοιοῦτον ἀποκαλοῦσιν ἐλευθέριόν τε καὶ ἐθελουργὸν κτλ. — Verbum ἀποκαλεῖν in malam partem solet adhiberi, quare malim ἐπικαλοῦσιν, quod saepius cum illo confusum est.

Cap. XI, § 7 suppleverim : ἢν δὲ καί, ὅταν μὲν ἱππάζηται, ⟨μὴ⟩ μέχρι πολλοῦ ἱδρῶτος ἐλαύνηται, ὅταν δὲ καλῶς μετεωρίζῃ ἑαυτόν, ταχύ τε καταβαίνηται καὶ ἀποχαλινῶται, εὖ χρὴ εἰδέναι ὅτι ἑκὼν εἶσιν εἰς τὸ μετεωρίζειν ἑαυτόν. Sed praeterea logica dicendi ratio postulare videtur εἰς ⟨τό τε ἱππάζεσθαι καὶ⟩ τὸ μετεωρίζειν ἑαυτόν. Nisi potius Xenophon scripsisse existimandus est ἑκὼν εἶσιν εἰς ταῦτα, pronomen autem, male relatum ad sola verba μετεωρίζῃ ἑαυτόν, peperisse interpretamentum τὸ μετεωρίζειν ἑαυτόν, eiusque, ut fieri solet, locum occupavisse.

H. van Herwerden.

QUINTILIEN, X, 1, 66.

Quintilien, en passant en revue les poètes grecs, après avoir parlé de l'ancienne comédie, passe à la tragédie : « *Tragœdias* primus in lucem Aeschylus protulit... Sed longe clarius inlustraverunt *hoc opus* Sophocles atque Euripides... » La suite des idées et l'expression même *hoc opus* me semblent indiquer qu'il faut lire *tragœdiam* au lieu de *tragœdias*, que donnent tous les manuscrits. Quintilien a voulu dire qu'Eschyle a le premier tiré *la tragédie* de l'obscurité où elle était avant lui.

Ch. Thurot.

DES PARTICULES ENCLITIQUES *QUE, VE, NE*

PLACÉES APRÈS UN *E* BREF.

Les bons auteurs évitaient de placer les particules enclitiques *que, ve, ne,* après un *e* bref. Il suffit de jeter les yeux sur le Latin de certains commentateurs modernes pour voir combien peut être fréquente, quand on l'admet, cette rencontre de syllabes, et pour se convaincre que, si l'on n'en trouve pas trace dans la plupart des classiques, ce ne peut être un effet du hasard; évidemment ils s'en gardaient comme d'une faute contre l'harmonie. M. L. Quicherat est, je crois, le seul qui ait encore fait cette remarque [1], mais il l'a restreinte à la poésie. L'examen des auteurs prouve que c'était bien une règle générale, et même, si l'on compare les chiffres respectifs d'exemples, d'obligation plus stricte encore pour la prose que pour la poésie. J'ai eu la curiosité de relever ces exemples. La longueur et l'aridité de pareilles recherches m'ont, il est vrai, obligé de les limiter et de faire un choix parmi les auteurs; mais j'ai eu soin d'y comprendre tous ceux où je pouvais le plus vraisemblablement m'attendre à rencontrer la locution suspecte; et je n'en ai laissé de côté qu'un petit nombre, dont l'époque (le siècle qui suivit Auguste, où cette licence a presque entièrement disparu) me semblait déjà une garantie, Sénèque, Pline l'Ancien, Valère-Maxime, Quintilien, Tacite, Suétone, Silius Italicus, Lucain, Valerius Flaccus, Martial, Stace. Pour Cicéron, je me suis borné aux discours. Le nombre des auteurs compulsés est donc assez considérable pour permettre d'asseoir un jugement. Ce sont: Caton (*De re rustica*), Varron, Cicéron (les Discours), César et ses continuateurs, Salluste, Cornelius Nepos, Tite-Live, Velleius Paterculus, Columelle, Q. Curce, Pline le Jeune, Florus, Justin, Aulu-Gelle; Plaute, Térence, Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, Tibulle, Properce, Ovide, Phèdre, Perse, Juvénal.

Voici le résultat de ces recherches. Je n'ai pu découvrir aucun exemple de ce genre dans Salluste, Velleius Paterculus, Q. Curce, Pline le Jeune, Florus, Justin, ni dans les discours de Cicéron [2]; pas davantage dans Catulle, Virgile, Ovide, Phèdre, Perse, Juvénal. On peut même ajouter à cette liste Varron, à moins de vouloir lui imputer une citation de Caton, et deux vieilles formules, dont l'une

1. *Traité de Versification latine*, chap. XXII.

2. Je sais qu'il y en a dans les autres œuvres de Cicéron, et j'en puis même citer quatre: *Brut.* 56, 205; — *De officiis*, I, 44; — *Ad famil.* VII, 25; — *Ibid.* I, 9, 20; ce dernier est douteux; Orelli ne l'a pas admis, cependant Wesenberg l'a conservé.



est répétée trois fois[1]. Il y a un exemple dans Térence[2], un dans Horace[3], un dans César[4], un dans Hirtius[5]; deux dans Columelle[6], deux dans Properce[7]; trois dans Tibulle[8]; quatre dans Caton, ou plutôt c'est le même (*beneque*) répété quatre fois[9]; cinq dans Cornélius Népos[10], et quatorze dans Plaute[11].

Il est à remarquer que, dans presque tous les exemples qui viennent d'être mentionnés, la particule enclitique est suivie d'un mot qui commence par une voyelle, et par conséquent élidée. En omettant Caton, qui n'observe pas cette règle, sur les trente exemples qui restent, il y a vingt-six fois élision.

Il faut maintenant classer à part trois auteurs, où cette licence fourmille, et sans le moindre souci de l'élision. A eux seuls, ils fournissent trois fois autant d'exemples que tous les autres ensemble. Ce sont Lucrèce, Aulu-Gelle, et l'historien anonyme qui a écrit la guerre d'Afrique, à la suite des Commentaires de César. J'ai compté vingt-sept exemples dans Lucrèce; quarante-quatre dans Aulu-Gelle, y compris, il est vrai, six citations; le troisième, dans ses quelques pages, en a accumulé douze[12].

Au sujet des auteurs où l'on ne rencontre cette licence qu'une seule fois, il n'y aurait sans doute aucune témérité à soupçonner d'erreur soit le copiste, soit l'éditeur. Il n'est guère vraisemblable, par exemple, que César, après avoir écrit dix livres de Commentaires, laisse échapper, justement dans les dernières pages du dernier livre, une locution dont il s'est toujours abstenu jusque-là[13].

---

1. Varron, *de Ling. lat.* VI, 88 (ed. Od. Müller); *de Re rust.* I, 2, 28; II, 2, 6; II, 3, 5; II, 4, 5 (ed. Schneider).
2. Térence, *Andr.* I, 3, 12.
3. Horace, *Sat.* I, 1, 89.
4. César, *B. Civ.* III, 97, 3. — Quant à l'exemple que Nipperdey, contrairement au texte vulgaire, a introduit *B. Gall.* VI, 12, 6, la moitié des mss. le rejettent.
5. *B. Alex.* 23, 1. Je suis l'opinion la plus répandue, qui attribue cet ouvrage à Hirtius.
6. Columelle, III, 2; VI, 16.
7. Properce, II, 14, 6; III, 20, 13.
8. Tibulle, I, 3, 34; I, 5, 11; I, 8, 10.
9. Caton (ed. Schneider), chap. 3, 39, 45, 141.
10. Cornelius Nepos, *Alcib.* 4, 4; *Conon*, 2, 3; *Epam.* 10, 1; *Hamilc.* 1, 2; *Att.* 9, 5.
11. Plaute, *Aul.* IV, 8, 6, et IV, 6, 11; *Bacch.* IV, 9, 6; *Capt.* II, 3, 44; *Cas. Prol.* 73; *Cist.* I, 1, 25; *Merc.* II, 3, 53, et II, 3, 115; *Most.* III, 2, 104; *Pœn. Prol.* 3, et IV, 2, 90; *Trin.* I, 2, 39; II, 1, 33, et IV, 3, 27.
12. Cela seul suffirait à prouver que la Guerre d'Afrique est d'une autre main que celle d'Alexandrie et celle d'Espagne. Nipperdey n'a pas même soupçonné cet argument, bien qu'il pousse la comparaison des styles jusqu'aux plus minutieux détails, et qu'il aille jusqu'à calculer combien de fois telle tournure ou telle expression a été reproduite.
13. Hirtius dit bien (*B. Gall.* VIII, 1) qu'il a continué les Commentaires à partir de la Guerre d'Alexandrie; mais les trois livres de la Guerre civile étaient-ils entièrement achevés?

Même dans Columelle, qui contient deux exemples, l'un des deux au moins doit être tenu pour suspect[1]. Il est bon de se rappeler, à ce propos, ce qui est arrivé pour la conjonction *ac*. A partir du jour où l'on s'avisa que les bons auteurs ne plaçaient pas ce mot devant une voyelle, on s'aperçut que les premiers éditeurs avaient souvent confondu *ac* et *atq*. Une collation plus attentive des manuscrits fit corriger un grand nombre d'exemples fautifs. A la fin, on en vint même à accorder tant d'autorité à la règle nouvellement reconnue, que certains éditeurs n'hésitèrent pas à substituer *atque* en des endroits où les manuscrits portaient réellement *ac*. Il est probable que le nombre des *que* après un *e* bref diminuerait de même sensiblement, si l'attention était appelée sur ce point. Quelques-uns déjà viennent de disparaître tout récemment. Ainsi dans Tibulle (I, 6, 48) l'ancien texte portait *Sanguineque effuso*, où l'édition Teubner a rétabli *Sanguine et effuso*. De même dans Properce (II, 30, 21) l'hémistiche *Spargereque alterna* est devenu *Spargere et alterna*. Dans Lucrèce même (IV, 623), où l'on avait toujours lu *exsiccareque cœpit*, Lachmann a écrit *et siccare coëpit*.

Mais c'est le texte de Tite-Live surtout qu'il est intéressant d'étudier à ce point de vue.

Dans les anciennes éditions de Tite-Live, il y eut, à ma connaissance, onze exemples de cette licence. Je ne comprends pas dans ce chiffre ceux que tel ou tel éditeur a parfois introduits en dépit des manuscrits et contrairement au texte reçu. Ainsi je ne compte pas le *hiscene* (VII, 30, 16) que Gronove avait écrit au lieu de *hiscine;* ni le *mareque* (XXXVIII, 48, 4), et le *abire nuntiareque* (XLIV, 26, 11), que Madvig a substitués par conjecture à *marique* et à *abi renuntia ergo*. Je m'en tiens aux onze exemples qui ont figuré dans le texte vulgaire; et l'on va voir qu'il n'y en a qu'un seul qui soit authentique, et que celui-là n'est pas de Tite-Live. C'est déjà un fait instructif, que la plupart de ces exemples aient été successivement éliminés par des éditeurs qui ne se doutaient pas qu'il y eût là une licence, et simplement parce qu'ils ont été plus judicieux dans le choix ou plus fidèles dans la reproduction des manuscrits. On lisait autrefois (I, 1, 1) *Antenoreque*, où on lit aujourd'hui *Antenorique;* (II, 52, 5) *ægritudineque*, aujourd'hui *ægritudinemque;* (VI, 14, 13) *differenteque*, aujourd'hui *differentique*, excepté toutefois dans Madvig; (XXVII, 46, 9) *redireque*, aujourd'hui *redirique;*

1. L'exemple *vetereque axungia*. Columelle range ordinairement ces deux mots dans l'ordre inverse *axungia vetere*.



(XXXIII, 38, 12) *contrahereque*, aujourd'hui *et contrahere;* (XXXVI, 17, 11) *anteque præcautum*, aujourd'hui *atque præcautum*.

Voilà six exemples disparus ; il en subsiste donc encore cinq dans nos éditions. De ces cinq, deux sont contraires aux manuscrits. En effet (XXXV, 32, 2), au lieu de *redierat indeque Menippum secum adduxerat*, il fallait écrire, comme l'a entrevu Drakenborch sans le proposer, *redierat inde Menippumque secum adduxerat;* car, sauf une lettre (*quem* au lieu de *que*), telle est la leçon du *Moguntinus*, la principale autorité pour cette décade. De même (XLV, 19, 11), où Grynæus et tous les autres après lui ont écrit *infirmitate ætateque*, le manuscrit de Vienne, unique source des cinq derniers livres de Tite-Live, porte *infirmitatem ætatemque*, texte qui n'a été changé que parce qu'on n'en a pas saisi le sens, et qu'il faut rétablir[1].

Enfin, des trois derniers exemples, deux se rencontrent dans des phrases altérées, incorrectes, et qu'il n'a pas encore été possible, malgré bien des essais, d'amender d'une façon satisfaisante. L'un se trouve II, 33, 7[2] ; l'autre, que Madvig lui-même, dans son essai de correction, a déjà supprimé, est XLI, 23, 7[3]. Reste donc l'unique

---

1. Attale, par ambition, était sur le point de desservir son frère Eumène auprès des Romains ; un ami commun cherche à l'en détourner, en lui représentant qu'il jouit déjà de toute la considération d'un roi, et qu'il ne saurait tarder à en avoir le titre, puisque son frère est vieux, malade et sans enfants. Voici le texte vulgaire : « Attalum vero, qui ætate proximus sit, quis non pro rege habeat? neque eo solum, « quia tantas præsentes ejus opes cernat, sed quod haud ambiguum propediem « regnaturum eum infirmitate ætateque Eumenis esset, nullam stirpem liberum « habentis. » Phrase obscure, embrouillée, à peine correcte, même en substituant *sit* à *esset*, comme a fait Madvig. Mais aussi l'on s'est bien écarté du manuscrit, qui porte : ... *quia ætate proximus si... infirmitatem ætatemque eumenes esse nullam*. Il faut lire : « Attalum vero, qui ei ætate proximus sit, quis non pro rege « habeat? neque eo solum, quia tantas præsentes ejus opes cernat, sed quod haud « ambiguum sit, propediem regnaturum : eam infirmitatem ætatemque Eumenis « esse, nullam stirpem liberum habentis. » En style direct : ea enim est infirmitas ætasque Eumenis.

2. Voici la leçon des mss. (il s'agit de Marcius qui s'élance dans Corioles) : « Per patentem portam ferox irrupit, cædeque in proxima urbis facta, ignem temere « abreptum imminentibus muro ædificiis injecit. » Le solécisme est évident. Beaucoup de corrections ont été tentées. Weissenborn s'est contenté d'écrire *proximo*, ce qui fausse le sens. Madvig a cherché un remède en intervertissant l'ordre des membres de phrase. Je proposerais : « Per patentem portam ferox irrupit, tædæque « in proxima urbis jactæ ignem, temere abreptum, imminentibus muro ædificiis « injecit. » Il ramasse une torche lancée par quelqu'un des soldats qui le suivaient.

3. Callicrate reproche aux Achéens de laisser lire dans leur assemblée un message du roi de Macédoine, après qu'ils se sont interdit par un décret tout rapport avec la Macédoine : « Nam qui regibus Macedonum Macedonibusque ipsis finibus inter- « dixissemus, manereque id decretum scilicet ne legatos, ne nuntios admitteremus « regum, per quos aliquorum ex nobis animi sollicitarentur, ii contionantem « quodam modo absentem audimus regem, et, si diis placet, orationem ejus pro-

exemple *formidine morteque afficiatis* (VIII, 9, 7). Celui-là est incontestable; mais c'est une vieille formule religieuse, que prononce Décius en se dévouant, et dont les pontifes seuls sont responsables.

Il est naturel de conclure de tout ce qui précède, que, aux premiers âges de la langue Latine, on ne trouvait rien de choquant dans la rencontre des enclitiques *que*, *ve*, *ne*, avec un *e* bref. Cet archaïsme s'est maintenu dans la langue officielle, dans les textes de lois, les décrets, les prières et formules religieuses. Mais dans la littérature, il était déjà devenu très rare à l'époque de Cicéron; et après lui il disparut à peu près complètement, jusqu'à ce que Aulu-Gelle, Ammien Marcellin et les auteurs de la décadence vinssent l'exhumer.

AL. HARANT.

TITE LIVE, V, 42, 6.

« Nec tranquillior nox diem tam fœde actum excepit, lux deinde noctem *inquietam* insecuta est, nec ullum erat tempus quod a novae semper cladis alicujus spectaculo cessaret. »

La plupart des éditeurs lisent, avec Fr. Gronove, *inquieta*. Le texte ainsi obtenu ne me paraît pas satisfaisant de tous points: après le passage qui précède (§§ 3-5), après les mots « nec tranquillior nox diem tam fœde actum excepit », la phrase « lux deinde noctem *inquieta* insecuta est » serait bien faible; de plus l'accusatif *inquietam*, que donnent les bons manuscrits, semble demandé par la symétrie de l'expression: *diem tam fœde actum, noctem inquietam*. Je proposerais de lire, en rapportant *tranquillior* à la fois à *nox* et à *lux*: Nec tranquillior nox diem tam fœde actum excepit ⟨*aut*⟩ lux deinde noctem inquietam insecuta est, nec ullum erat tempus, etc. » Du *t* final de *excepit* l'œil d'un copiste a pu facilement sauter au *t* final de *aut*[1].

O. RIEMANN.

« bamus. » *Manere* est inexplicable. Madvig a substitué en cet endroit *caventes per id decretum*, correction heureuse pour le sens, mais violente. Il est plus simple de supposer dans l'archétype *haberem'que*, d'où serait venu ensuite *habereque*, et enfin *manereque*. Je préférerais donc *haberemusque id decretum*, en faisant de *decretum* un participe; cette construction, familière à Cicéron, se rencontre aussi dans Tite-Live, par exemple XL, 8, 15: *quæ audita habebam.*

1. Tanaquil Faber avait déjà proposé: « excepit ⟨*nec*⟩ lux, etc. »



L'ACCIDENT DU ROI DARIUS.

(*Hérodote*, III, 129-130).

« Le roi Darius, en sautant de cheval, se démit le pied, et se le démit d'une façon assez grave, car l'astragale sortit de l'articulation. » Il semble, d'après ce texte, que nous avons affaire ici à une luxation de l'astragale, et non pas à une simple entorse; mais l'expression ne permet pas de déterminer quelle est l'espèce de luxation astragalienne dont il est question (probablement en avant, ou en dehors). « Darius fit appeler les médecins égyptiens qu'il avait autour de lui et qui passaient pour les plus habiles dans l'art de guérir. » — Ceux-ci diagnostiquèrent une luxation, car ils essayèrent de la réduire : « Mais, *en tordant le pied* et *en cherchant à lui faire violence*, ils augmentèrent le mal. Pendant sept jours et sept nuits, la douleur tint le roi dans l'insomnie; le huitième jour, comme l'état du malade était toujours mauvais, on fit venir le Crotoniate Démocède, aux soins duquel Darius se confia. » Démocède, ajoute Hérodote, institua un traitement selon la méthode grecque et appliqua ce que nous appellerions aujourd'hui des moyens antiphlogistiques, après les moyens de force (Ἑλληνικοῖσι ἰήμασι χρεόμενος καὶ ἤπια μετὰ τὰ ἰσχυρὰ προσάγων).

1°) Si l'on s'en tient au texte, ces derniers mots signifieraient que Démocède, lui aussi, avait diagnostiqué une luxation, et qu'il réussit à la réduire par des moyens appropriés et exigeant nécessairement l'emploi de la force (τὰ ἰσχυρά). On pourrait être tenté de voir dans les mots μετὰ τὰ ἰσχυρά une allusion au traitement antérieur des médecins égyptiens, et alors ce traitement aurait été fondé sur une erreur de diagnostic, car dans ce cas il résulterait de notre passage que le mal guéri par Démocède était une simple entorse; toutefois cette explication n'est pas admissible : les deux passages sont trop éloignés dans le texte pour que ces termes vagues, μετὰ τὰ ἰσχυρά, puissent rappeler l'intervention malencontreuse des premiers médecins.

2°) Si l'on supprime les mots μετὰ τὰ ἰσχυρά, qui pourraient à la rigueur avoir leur origine dans une glose destinée à expliquer ἤπια προσάγων, le sens devient tout différent : Démocède ne crut pas devoir employer les moyens de force, probablement parce qu'il reconnut qu'il n'y avait pas luxation, mais simplement entorse, et que cette entorse, plus ou moins compliquée de ruptures des ligaments et d'arrachement des surfaces osseuses, avait produit une inflammation assez intense de l'articulation (une arthrite).

Ces sortes d'entorses sont en effet très douloureuses, et s'accom-

pagnant d'un gonflement inflammatoire considérable, qui rend l'examen difficile, elles peuvent quelquefois en imposer au premier abord, être prises pour des luxations et devenir le point de départ d'arthrites auxquelles conviendrait bien le traitement qu'Hérodote désigne par le mot de ἤπια.

Les expressions d'Hérodote rendent la question bien douteuse; car, si d'un côté il se sert pour désigner la lésion du mot στραφῆναι d'où vient στρέμμα, qui, dans Hippocrate et dans Galien, signifie ENTORSE et non pas *luxation* (ἔκπτωμα), d'un autre côté, il ajoute que l'astragale était sorti de l'articulation. Or, si l'astragale avait quitté l'articulation et que le déplacement subsistât d'une façon permanente, il y avait luxation et il fallait réduire cette luxation par la force; si au contraire le déplacement n'avait été que momentané et que les surfaces articulaires eussent repris immédiatement et d'elles-mêmes leurs rapports respectifs, il y avait simplement une entorse plus ou moins compliquée; mais alors, pourquoi Hérodote aurait-il dit que l'astragale était sorti de l'articulation? Comment l'aurait-il su?

3°) Si l'on conserve le texte intact, il faut bien admettre qu'il y eût une luxation, puisque Démocède la réduisit; et, dans ce cas, son habileté aurait consisté à employer des moyens de réduction supérieurs à ceux des Égyptiens, puisqu'il obtint le succès, et ce seraient ces moyens que désigneraient, à notre avis, les mots Ἑλληνικοῖσι ἰήμασι.

Dans cette explication, le mot ἰσχυρά indiquerait la force habilement employée pour produire d'abord l'extension, puis la réduction, et deviendrait avec ἤπια une sorte de développement explicatif de ἰήματα Ἑλληνικά; ἰσχυρὰ s'opposerait alors aux expressions στρεβλοῦντες καὶ βιώμενοι τὸν πόδα, qui semblent désigner une violence aveugle et manquant d'une direction intelligente. Hippocrate se sert à chaque instant de l'adjectif ἰσχυρός pour caractériser d'une façon générale l'énergie d'un traitement, qu'il soit interne ou qu'il soit externe, ou même d'un simple médicament : ainsi, parlant des remèdes à opposer aux maladies de matrice (*Femmes stériles*, § 217, sub fin.), l'auteur hippocratique s'exprime en ces termes : « Il faut commencer par des moyens *énergiques* pour finir par des moyens plus doux, ἀρχόμενος ἐξ ἰσχυρῶν — τελευτᾶν δὲ ἐς μαλθακώτερα, » De même, dans le *Traité des fractures* (§ 13), Hippocrate se sert du mot ἰσχυρός pour qualifier la nature de l'extension propre à amener la réduction : « ἰσχυροτέρης δὲ δεῖται τῆς κατατάσιός. » Cette expression se trouve précisément dans le paragraphe où l'auteur décrit la marche à suivre dans les cas où s'est produite une luxation des os de la jambe sur ceux du pied, c'est-à-dire dans

le cas d'une luxation tibio-tarsienne comme celle qui nous occupe.

Le mot ἤπια se trouve naturellement amené par opposition à ἰσχυρά, pour marquer la seconde partie du traitement. Hippocrate ne manque pas en effet d'indiquer qu'après la réduction d'une luxation par la force, il faut employer des moyens de douceur propres à combattre l'inflammation. Il insiste même à plusieurs reprises sur ce précepte (*Traité des fractures*, § 13 — *De l'officine du médecin*, § 23 — *Traité des articulations*, §§ 80-81). Cette seconde partie du traitement, qui commence immédiatement après la réduction de la luxation, comprend la compression graduelle au moyen de bandes roulées, les affusions abondantes, la position et l'immobilité du membre, enfin un régime atténuant. C'est à cet ensemble de moyens que s'appliquerait l'expression ἤπια. Ce court exposé suffit à montrer clairement que le traitement appliqué par Démocède, au dire d'Hérodote, est celui qu'indiquent les divers traités hippocratiques, qui, sur ce point, n'ont probablement fait que décrire et résumer la pratique des médecins grecs.

C'est donc cette dernière explication que nous serions disposé à admettre; d'abord elle permet de conserver et de comprendre le texte tel qu'il est; en outre, elle semble plus conforme à la pensée de l'auteur, car Hérodote n'a pas dit que les médecins égyptiens se fussent trompés, mais seulement qu'ils avaient été impuissants, malgré leur violence, et que, par conséquent, leur intervention avait pu augmenter le mal. Nous interpréterions donc ce passage de la façon suivante :

« DÉMOCÈDE MIT EN USAGE LES PROCÉDÉS DES MÉDECINS GRECS, ET, APRÈS AVOIR EMPLOYÉ LA FORCE (pour réduire la luxation), IL INSTITUA UN TRAITEMENT ADOUCISSANT (dirigé contre l'inflammation). »

Afin d'être complet, il nous reste à parler d'une explication qui pourrait encore être proposée, et qui consisterait à admettre que les médecins égyptiens avaient réduit la luxation, et que Démocède n'eut qu'à guérir par les ἤπια l'inflammation secondaire résultant de l'emploi maladroit des ἰσχυρά. Sur ce point il nous suffira de dire que, si la luxation avait été réduite d'une façon quelconque par les Égyptiens, la douleur aurait immédiatement cédé et que l'on n'aurait pas eu besoin de recourir avec tant d'empressement à l'habileté du médecin Crotoniate. D'ailleurs l'intervention de ce dernier ne fut si vite couronnée de succès que parce qu'il sut remettre rapidement les organes en place. « Il rendit au roi le sommeil et le guérit en peu de temps, lui qui n'espérait plus pouvoir se servir de son pied. »

Enfin l'on pourrait encore supposer que les médecins égyptiens


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

De l'interjection



Interjection

L'interjection n'est pas une partie du discours; car les interjections ne sont pas des mots à proprement parler. Les mots signifient des idées; les interjections ne signifient que des sentiments. Elles ressemblent aux mots en ce qu'elles sont articulées; elles ressemblent aux cris des animaux en ce qu'elles ne signifient pas des idées. (ah, eh, oh, ho, fi etc.)

L'interjection ajoutée peut-être par Palémon (Steinthal 177. Charisius II, 212 (P.) n'en dit rien)

Donat (p. 1766 P.) interiectio est pars orationis interiecta aliis partibus orationis ad exprimendos animi adfectus aut metuentis ut ei aut optantis ut o aut dolentis ut heu aut laetantis ut evax. Sed hanc apud Graecos adverbiis adplicant, quod ideo Latini non faciunt, quia huiusmodi voces non statim subsequitur verbum.

Les mots qui servent pour encourager ou pour renforcer l'affirmation ou pour exprimer un sentiment ou exclamation ne sont pas proprement des interjections, quoiqu'ils soient employés d'une manière analogue. Ce sont des verbes ἄγε, age, allons, ou des adverbes pulchre, bene, recte, bien, ou des substantifs pax, paix, ou des propositions ~~[illegible]~~ abrégées (comme les formules de serment) proh deum atque hominum fidem. mehercule etc.

Les interjections sont beaucoup plus nombreuses dans le Français et les autres langues néo-Latines que dans le Latin; et de plus on ~~peut~~ en employer un certain nombre (comme ah! hélas!) dans le style soutenu beaucoup plus habituellement qu'on ne le faisait ~~que~~ en Latin.





Interjections

ἄγε, φέρε Kühner I, 689

ἄποποι Hom. étonnement

a ~~dmiration~~ douleur etc.

παπαῖ étonn

φεῦ douleur

βαβαί étonnement

ὀτοτοῖ, ὀτοτοτοτοῖ douleur

chez les tragiques

ἆ, ἆ, ἆ ἆ, ἆ ἆ ἆ, ὀά, οἴ, αἶ,

αἶ αἶ αἶ, ἒ ἔ douleur

ἰαῦ douleur et joie

ἰού, ὠαί douleur

ἰώ douleur et joie

ἰά étonnement

οὐαί, φεῦ douleur, mécontentement

εἶα exhortation

εὐοῖ, εὖα, εὐάν Bacchantes

ἀππαπαῖ, ἀπαππαππαῖ, παπαπαππαπαῖ douleur

ὦ ἰὼ βοῦ intimidation

βαβαί, βαβαιάξ, βομβάξ étonnement



Extrait de la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*
Année et Tome III. — Livraison de janvier 1879.
C. Klincksieck, Libraire de l'Institut de France, 11, rue de Lille, à Paris.

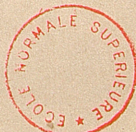
SUR

LE SENS DE L'EXCLAMATION *MALUM!*

Dans la langue latine, il est un certain nombre de substantifs qui s'emploient fréquemment comme interjections, par exemple, *nefas, scelus, pudor, malum.* La plupart de ces exclamations sont comprises tout d'abord; mais le sens précis et constant du mot *malum!* nous paraît avoir échappé aux plus savants et n'avoir pas même été soupçonné. Dans les dictionnaires, on ne trouve que de vagues interprétations qui laissent supposer que ce mot comme interjection sert indifféremment à exprimer les sentiments les plus divers. Facciolati se contente de dire : « Indignationem significat. » Les commentateurs mettent dans leurs notes : « Vox exclamantis, irascentis, exsecrantis, minantis, dolentis. » Le dictionnaire de Freund explique *malum!* par « diantre! au diable! fi! ô honte! ô misère! » Tout cela manque non seulement de précision, mais de justesse. *Malum!* n'est pas un cri d'indignation, ni de dégoût; il n'exprime ni la menace, ni la plainte, ni la honte, ni la misère. Cette exclamation n'est jamais provoquée par un crime, par une perfidie, par une friponnerie, par un méfait quelconque ; elle s'applique exclusivement à une insanité, grande ou petite, à un égarement, à une aberration, à une chose illogique, à une ineptie, en un mot, à un fait ou à une parole qu'on peut appeler, en grand style ou en style familier, une folie. C'est le cri de la surprise en présence d'un insensé. Pour le bien démontrer, nous allons citer sans exception tous les exemples connus, tous ceux du moins que nous connaissons.

Remarquons d'abord que chez tous les auteurs graves, orateurs, historiens, philosophes, le sens de *malum!* est clairement déterminé par les mots *amentia*, *dementia*, *stultitia* qui l'accompagnent, ou par le mot *ratio* pris dans le sens de *mala ratio*. Cicéron racontant que Verrès a enlevé à une ville des statues pour en orner sa propre maison, lui reproche d'avoir fait, lui magistrat pacifique, ce qu'un général vainqueur n'aurait pas osé faire ; c'est une audace contraire au bon sens : « Quae, *malum*, est ista tanta audacia atque *amentia?* (*Verr.* II, 1, 20.) Le stoïcien Sénèque voulant prouver qu'une douleur volontairement prolongée est déraisonnable, s'écrie : « Quae enim, *malum*, *amentia* est poenas

Paris. — Typographie Paul Schmidt, rue Perronet,



a se infelicitatis exigere et mala sua augere? » (*ad Marc.*, 3.) Dans Quinte-Curce, Alexandre dit à Porus vaincu : « Quae, *malum, amentia* te coegit, rerum mearum cognita fama, belli fortunam experiri? » (VIII, 14, 41.) On trouve dans Pline l'Ancien : « Quae, *malum, amentia* est id in vita cupere? » (H. N. XXXIII, 47, 3, 137.) — « Quae, *malum*, ista *dementia* est iterari vitam morte? » (*Ib.* VII, 56, 3, 190.) En parlant d'une mauvaise affaire, Cicéron dira : « Qua, *malum, stultitia* fuit? » (*pro Q. Roscio*, 18.) Le mot *ratio* va maintenant servir de commentaire dans les passages suivants. Cicéron cite une lettre où Philippe blâme son fils Alexandre de prétendre acheter la bienveillance des Macédoniens par des largesses, et lui fait voir ce qu'il y a d'illogique dans ce procédé : « Quae te, *malum, ratio* in istam spem induxit ut eos tibi fideles putares fore, quos pecunia corrupisses? » (*de off.* II, 15.) Dans les *Philippiques*, Cicéron s'étonne qu'au moment où l'Italie tout entière est si résolue de défendre la liberté, de timides insensés s'inquiètent de ce que diront les vétérans : « Quae, *malum*, est *ista ratio* semper optimis causis veteranorum nomen opponere? » (*Ph.* X, 9.) Voici une ligne du discours pour Scaurus citée par Eugraphius : « Quae, *malum*, est *ista ratio?* » (Eugr. Ter. *Heaut.* IV, 3, 38.) Tite-Live n'est pas moins précis. Lorsque après l'incendie de Rome par les Gaulois, on propose de transporter la république à Veies, Camille montre ce qu'il y a d'absurde dans ce projet, et rappelant que la fortune des Romains, la bienveillance des dieux sont attachées au Capitole, il conclut : « Quod quum ita sit, quae, *malum, ratio* est expertis alia experiri? (V, 54.) Encore une fois, nous ne choisissons pas ces exemples, nous recueillons tous ceux qui existent, à notre connaissance. Il s'agit toujours, comme on voit, de folie et d'absurdité, *amentia, dementia, stultitia, ratio* (*mala*). Il n'y a peut-être pas un mot latin qui soit si uniformément expliqué par les mots qui l'entourent, et on est même tout surpris de cette singulière unanimité des prosateurs.

Nous n'avons réservé qu'un seul exemple, non pas qu'il soit moins clair et moins décisif que les autres, mais parce qu'il n'est pas accompagné de son inévitable commentaire. L'orateur Fronton, dans une lettre à L. Vérus, son impérial élève, se croit obligé de prendre des détours, de recourir à une comparaison pour lui faire comprendre qu'une de ses exigences est déraisonnable : « C'est comme si à un hôte qui te reçoit avec du Falerne que produit sa vigne, tu allais demander du vin crétois qu'il lui faudrait acheter, quod, *malum*, foris quaerendum atque mercandum sit. » (*ad Ver.* fragm., 2, p. 115 Naber.) Le mot *amentia* manque cette fois pour une bonne raison. On peut, à la rigueur, faire entendre à un prince

qu'il a peu de bon sens, mais on ne lui dit pas en toutes lettres qu'il est absurde.

Pour les Romains, le sens du mot est si bien fixé que même les personnages de Plaute, dans les mille hasards de leurs pétulants dialogues, ne le méconnaissent jamais. Ils ne se font pourtant pas faute de pousser des exclamations, mais ils ne prennent pas l'une pour l'autre. Ils ne crient *malum!* que devant un interlocuteur qui leur paraît fou dans le moment, ou quand ils se croient fous eux-mêmes. Après sa rencontre avec Mercure, quand Sosie raconte sa mésaventure où Sosie a été battu par Sosie, Amphitryon lui dit : « Qui, *malum*, intellegere quisquam potis est? » (*Amph.*, II, 1, 79.) Quand l'esclave déclare qu'il y a deux Sosies, l'un ici, l'autre à la maison, le roi répond : « Quo id, *malum*, pacto potest? » (II, 1, 45), et plus loin : « Quas, *malum*, nugas! » (II, 1, 57.) Dans cette seule scène, le mot est répété trois fois. Amphitryon, en effet, ne pouvait pas dire autre chose en entendant de pareils récits.

Quelquefois, chez Plaute, il ne s'agit que de petites extravagances. Un personnage en suit un autre, pas à pas, comme son ombre, sans dire pourquoi; on s'impatiente contre ce fou : « Quid tu, *malum*, me sequere? » (*Cas.* I, 3.) Labrax subitement se met à courir sans raison, on le poursuit de ces mots : « Quo, *malum*, properas? (*Rud.* II, 6, 8.) Devant une courtisane qui embrasse un ignoble lourdaud on pousse ce cri : « Qui, *malum*, bella aut faceta es, quae ames hominem istimodi. » (*Truc.* V, 38.) Un jeune homme qui, par dépit amoureux, a rendu à son père tout l'or qu'il avait d'abord destiné à une courtisane, regrette son honnête action, il est tout triste. L'esclave qui mène l'intrigue lui demande si, par hasard, il aurait pris trop peu. « Comment trop peu, répond le jeune homme, bien moins que peu! Qui, *malum*, parum? imo vero nimio minus multo parum. » Il donne à entendre qu'il a poussé la *bêtise* jusqu'à rendre tout. Aussi l'esclave réplique : « Quid igitur, *stulte?* » (*Bacch.* IV, 4, 21.)

Un esclave rustique faisant un vacarme insensé devant une cuisine de la ville, avec force injures inexplicables, le cuisinier citadin sort pour voir quel est ce fou furieux : « Quid tibi, *malum,* haec ante aedes clamitatio est? » Il faut être fou pour insulter ainsi, sans motif, une honnête maison. Il commente le mot *malum*, en ajoutant : « Te crois-tu donc être parmi tes rustres? An ruri censes te esse? » (*Most.* I, 1, 6.) Un peu plus loin, dans la même scène, le rustique faisant à tort et à travers de la morale au citadin, celui-ci riposte : « De quoi te mêles-tu? Quid tibi, *malum,* me aut quid ego agam, curatio est? Va faire de la morale à tes bœufs; an



ruri, quaeso, non sunt, quos cures, boves? » L'exclamation porte sur la sauvage imbécillité de ce butor qui veut morigéner un homme aussi comme il faut que Tranion. (*Ib.*, 33.)

Voici un exemple sur lequel on sera peut-être tenté de discuter, mais qui, après examen, ne paraîtra pas contraire. Un esclave ivre, dans une tenue extravagante, portant encore sur la tête, en plein jour, la couronne du festin, s'approche trop de Simon, son maître, et lui lâche au visage un hoquet : « Phui! » fait Simon, en le repoussant. — L'esclave : « Pourquoi donc me brusquer? » — Simon : « Eh, tu viens de me lancer ton haleine au nez, sot ivrogne! Quid, tu, *malum*, ergo in os mihi ebrius inructas? » (*Pseud.* v, 2, 6.) On pourrait croire que *malum!* est un cri de dégoût. Non, le dégoût a été exprimé dans le vers précédent par « phui! » l'exclamation tombe non pas sur *inructas*, mais sur *ebrius*. Simon est choqué de la folle et incongrue familiarité d'un esclave qui n'a plus sa tête. La succession des deux exclamations *phui!* et *malum!* fait voir le sens de l'une et de l'autre.

Nous devons encore répondre d'avance à un autre objection. On nous dira peut-être que dans certains cas il ne s'agit pas de folie, puisque le mot *malum!* est accolé dans un passage de Plaute au mot *ferocia*, et dans un autre au mot *impudentia*. Nous répondons que dans le premier cas un esclave qui vient d'être affranchi, mais dont on ignore l'affranchissement, ayant dit brutalement à un citoyen : « Je fais ce qui me plaît, » ce citoyen trouve qu'un mot pareil est une énormité dans la bouche d'un esclave et riposte : « Quae haec, *malum*, ferocia est? » (*Epid.* v, 2, 45.) Il est facile de voir que l'exclamation porte sur la folie de cet orgueil, car l'esclave s'étant expliqué, le citoyen lui dit : « Ah, tu es libre, alors c'est bien. » Dans le second cas, c'est une femme qui blâme vertement la conduite de son mari, ce qui, selon les idées romaines, était chez une femme une impertinence insensée, à laquelle un vieillard répond : « Quae haec, *malum*, impudentia' st? » (*Men.* v, 2, 42); il ajoute : « Tu prétends donc faire de tous les maris des esclaves; il n'y a plus qu'à leur donner une quenouille et à les faire filer. » On voit bien par ce commentaire fait par le vieillard lui-même que l'exclamation s'applique à l'insanité de la femme.

Nous avons réservé pour la fin trois exemples de Plaute, parce qu'ils portent avec eux, plus visiblement encore, leur commentaire. A propos d'un fait incompréhensible pour lui, un des Ménechmes dit de la courtisane qui lui parle : « ...*malum*,... certo haec mulier *non sana est satis.* » (*Men.* II, 3, 39.) Amphitryon répond à son esclave : « ...*malum... satin' tu sanus es?* » (*Amph.* II, 1, 57.) Mercure ayant dit de Sosie : « Cet homme est fou. Hic homo

sanus non est. » — C'est toi qui est fou, riposte le malheureux qui ne veut pas se laisser exproprier de son nom et de sa personne : « Quid, *malum,* non sum ego servos Amphitryonis, Sosia? » (*Ib.* I, 1, 247.) Les comiques disent *non sanus*, les orateurs *amentia*.

Les exemples de Térence viennent confirmer ceux de Plaute. Phormion dit d'une conduite contradictoire : « On veut et on ne veut pas; tout est dit, rien n'est dit; c'est fait, ce n'est pas fait, » et là-dessus il éclate : « Quid vos, *malum,* ergo me sic ludificamini, inepti? » (*Phorm.* vers 947.) Dans la même pièce, Chrémès se mêle d'une affaire qui ne regarde que Démée, lequel lui répond : « Quid tua, *malum,* id refert? » et pour montrer que Chrémès est un sot indiscret il ajoute : « Idem ego istuc facere possum. » (*Ib.* 722.) Syrus, l'esclave du jeune Clitiphon, voulant expliquer un bon tour qu'il médite, mais qui parait fort déraisonnable, et ne sachant par où commencer, débute par ces mots : « Il en est de cette affaire comme... » et s'arrête embarrassé. Clitiphon s'écrie : « Quelle sottise embrouillée va-t-il me conter? Quas, *malum,* ambages mihi narrare occipit? » (*Heaut.* 318.) Plus loin, le même Syrus, qui se pique d'être fort leste en affaires, reçoit des reproches pour vouloir aller trop vite et riposte : « Eh, crois-tu que je vais ruser tout un siècle? Un seul jour, et je grippe l'argent. Quid *malum,* me aetatem censes velle id assimularier? Unus est dies, dum argentum eripio. » (*Ib.* 716.) Syrus estime que la lenteur que propose son maître est une sottise. Dans une autre pièce, Démée fait des réflexions sur son malheur inexplicable, absurde. Il est le premier à flairer le mal, le premier à tout apprendre, le premier à tout annoncer et c'est sur lui que le mal tombe. « Quid hoc, *malum,* infelicitatis! nequeo satis decernere. » (*Adelph.* 546.) Un peu plus loin, au moment où Démée, père de Ctésiphon, survient, ce coquin de Syrus, pour mieux servir les amours de son jeune maître, feint d'être brouillé avec lui, d'avoir été battu par lui et jette les hauts cris. Démée lui ayant dit : « Qu'y a-t-il, mon bonhomme, quid ais, bone vir? » Syrus répond : « Que veux-tu dire avec ton bonhomme, c'est homme perdu qu'il faut m'appeler. Quid, *malum,* mihi bone vir narras? equidem perii. » (*Ib.* 559.) C'est comme s'il disait à Démée : il n'y a pas de bon sens à parler ainsi d'un malheureux. — Un soldat fanfaron pense être général, range en bataille son armée imaginaire et crie : « Où sont les autres? » On lui répond : « Quels autres? il n'y a personne, ubi alii? — Quid, *malum,* alii? » (*Eun.* 778.) La réponse donne à entendre que le soldat a la berlue.

Si on examine de près les exemples cités, même ceux qui, au pre-



mier abord, peuvent paraître douteux, on verra toujours que dans l'exclamation *malum!* le sentiment qui domine est l'étonnement en présence d'une insanité. Sans doute, le mot n'a pas toujours la même gravité, et naturellement dans la langue familière il s'applique à tous les degrés qui vont de la vraie folie à la simple ineptie. Mais toujours il s'agit d'un grand ou petit dérangement d'esprit, et non d'autre chose. La nuance la plus adoucie du mot se rencontre dans une lettre à Atticus. Cicéron, devenu conquérant dans sa province de Cilicie, raconte à son ami, en un glorieux bulletin, qu'il a pris après un siège de quarante-sept jours la ville des Pindenissitains: « Qu'est-ce que ces gens-là? » diras-tu. Qui, *malum*, isti Pindenissitae? qui sunt? inquies : nomen audivi nunquam. » (l. v, 20.) Cicéron suppose plaisamment qu'Atticus en lisant ce nom inconnu et baroque, dira : « Voilà une bien ridicule victoire. » Aussi se hâte-t-il de justifier son apparente sottise en ajoutant : « Que veux-tu? je ne puis pas faire que la Cilicie soit aussi célèbre que la Macédoine. » Ainsi, jusque dans le badinage, l'exclamation garde le sens consacré.

Comme nous n'avons omis aucun exemple connu, nous espérons que notre démonstration paraîtra concluante. Qu'on nous permette pourtant de la compléter par une remarque générale. Tous les auteurs graves, orateurs et philosophes, non seulement placent invariablement à côté de *malum!* le mot *amentia* ou un autre mot analogue qui en détermine le sens, mais encore ils ne manquent jamais de dire en quoi consiste la folie dont ils sont témoins; ils se croient obligés de la mettre avec soin en lumière; si bien que l'exclamation donne toujours lieu à un développement explicatif. Souvent même par le tour de la phrase, par un choc de mots contradictoires et incompatibles il font mieux sentir ce que dans cette folie il y a d'illogique. Ils font savamment ce que nous appelons *la preuve par l'absurde, la réduction à l'impossible,* ainsi qu'on peut le voir dans les exemples cités plus haut, dans celui de Tite-Live : « Expertis alia experiri; » dans celui de Sénèque : « Poenas a se infelicitatis exigere; » dans celui de Pline : « Iterari vitam morte. » *Malum!* n'est donc pas un cri en l'air, un jurement qui sert à tout, il exprime un jugement sur la conduite ou les paroles d'un fou ou d'un sot. Même dans la comédie où des incidents burlesques donnent lieu à des réflexions peu doctes, l'exclamation est toujours accompagnée de sa preuve. Cela est d'ailleurs fort naturel. Quand on dit à un homme qu'il est un sot, on est amené à lui dire en quoi consiste sa sottise. Si le mot *malum!* ne renfermait pas un jugement, s'il n'était qu'un cri d'impatience ou de colère, le personnage qui se récrie ne prendrait pas la peine de s'expliquer. La

colère et l'impatience ne pensent pas à se justifier, il leur suffit d'éclater. Peut-être aura-t-on aussi remarqué que les phrases citées ne sont pas simplement exclamatives, qu'elles ont toujours une forme interrogative, parce que celui qui parle demande implicitement au public ou à l'interlocuteur : « Y a-t-il du bon sens à faire ou à dire cela ? »

D'où vient cette interjection qui est évidemment une ellipse, un mot resté d'une phrase disparue ? En fait d'ellipse, il faut être prudent et ne pas vouloir reconstruire un tout avec un débris. Il est probable que le mot appartenait autrefois à une de ces formules, si nombreuses à Rome, par lesquelles, quand on parlait d'un malheur (la folie est un des plus grands malheurs, Pline l'Ancien l'appelle *malum mentis*), on priait les dieux de le détourner, de vous l'épargner. En pareil cas, on dit aussi chez nous : « Dieu me garde ! Dieu me préserve ! » Les anciens prenaient de ces précautions non seulement contre la colère divine, mais contre les ensorcellements, les influences malignes, le mauvais œil, les sorts jetés. Ici encore le roi Amphitryon est un vrai commentateur de ses propres paroles, quand il dit de Sosie : « Huic homini nescio quid est mali mala objectum manu. » (II, 1, 58.) L'emploi du mot *malum!* qui primitivement était une précaution superstitieuse, devint à la longue une simple bienséance de langage et une habitude. Il y a dans les Géorgiques un exemple bien curieux et même assez bizarre de cet usage persistant. Dans la peinture de la peste des animaux (III, 511), Virgile dit que les chevaux, par l'effet d'un imprudent remède, entraient en fureur et se déchiraient eux-mêmes de leurs propres dents. Au moment où il parle de leur folie furieuse (*furiisque refecti*) il s'interrompt pour s'écrier :

Di meliora piis, erroremque hostibus illum !

Même à propos de chevaux, dès qu'il s'agissait de folie, il fallait recourir à une déprécation. Ce vers, qui est pour nous assez ridicule, ne l'était pas pour les Romains, parce qu'il renfermait une formule usitée et obligatoire. Comme les orateurs, comme les auteurs comiques, comme tout le monde, Virgile, devant un acte de démence, même d'animaux, se croyait obligé de s'écrier, à sa façon, *malum!* sous une autre forme, en style poétique, *errorem !*

Si tel est, comme nous venons de le montrer, le sens précis et unique de l'exclamation, il faudra sur ce point corriger les dictionnaires, les commentaires et les traductions. On comprendra mieux le sentiment et les intentions des orateurs, ainsi que le jeu des acteurs dans la comédie.

CONSTANT MARTHA.



510

511



